L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

# Terres de Bourgogne

N° 1521 - VENDREDI 05 AVRIL 2019 — 2,20 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1969-8232






## Ravageurs d'automne sur les plateaux bourguignons

# Terres Inovia se mobilise

De nombreuses parcelles de colza sont en difficulté sur le territoire bourguignon, en particulier sur les plateaux où la gestion des ravageurs d'automne est critique depuis plus de 5 ans en raison de développement de résistances importantes et d'une régulation des populations de ravageurs par les auxiliaires très faible. Depuis le début de cette crise, des travaux sont conduits par l'institut technique. Des solutions agronomiques et chimiques sont référencées et communiquées par Terres Inovia. Malgré cela, la situation perdure et semble s'amplifier cette année. Comment expliquer cela ? Par quels moyens peut-on sortir de cette situation ? *Page 16*

## *Côte d'Or*

› Agriculture biologique

### "Bio et conventionnel sont complémentaires"



## *Nièvre*

› Élevage

### Les mises à l'herbe ont débuté



## *Yonne*

› Chanvre

### Un atout pour préserver la qualité de l'eau








# Sommaire

*Côte-d'Or*

**04** • **Cessation d'activité: Anticiper pour réussir sa transmission**
**05** • **Alysé: La section Côte d'Or réunie**
**06** • **Agriculture biologique: «*Bio et conventionnel sont complémentaires*»**
**07** • **Couverts végétaux: «*Une mauvaise direction*»**

*Nièvre*

**08** • **Élevage: Les mises à l'herbe ont débuté**
**09** • **Démonstration de désherbage mécanique: Tester au champ pour changer ses pratiques**
**10** • **Installation: Une installation réfléchie**

*Yonne*

**11** • **Cecna: Un florilège de projets**
**12** • **110 Bourgogne: Le chanvre, un atout pour préserver la qualité de l'eau**
**13** • **Désherbage: Un paillage naturel innovant en fibres de chanvre**

*Région et ailleurs*

**14** • **Morvan: Et si on s'inspirait du modèle comtois ?**
**15** • **Brexit: Les éleveurs britanniques entre inquiétude et pragmatisme**

*Filières*

**16** • **Cultures** Ravageurs d'automne sur les plateaux Bourguignons: Terres Inovia se mobilise
**17** • **Cultures** Colza: Assurer la protection contre les maladies en floraison
**18** • **Élevage** Dernière ligne droite avant le lâcher des bovins: Protéger son troupeau pour éviter d'être bloqué à la sortie de l'arrêté Ministériel

*Infos Services*

**19** • Firmes & Machinisme
**20-21** • Analyses et tendances
**22-23** • Petites annonces
**24-27** • Annonces légales

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

**Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).**
**SARL au capital de 139 231 € (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504**
• Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

**Rédaction mail : redaction@terres-de-bourgogne.net**
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
**Publicité mail : pub@terres-de-bourgogne.net**
• Locale et régionale : Jean-Yves Blondat - mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale : SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

AgriBourgogne.fr

*Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232*
*Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.*
*Prix de l'abonnement annuel : 105 € - Prix au numéro : 2,20 €*
*Imprimeries : Roto Centre - 348, Rue Marcel Paul, 45770 Saran*
*Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %*
*Certification : PEFC/FSC - « Eutrophisation » : P tot 0,01 kg/tonne*

## en bref

### Négociations « *La guerre des prix continue* »

Un mois après la fin des négociations commerciales, « *le bilan est sans appel : malgré la loi et les déclarations récentes, la guerre des prix continue* », estime Coop de France dans un communiqué du 1er avril. Pour l'organisation, seul le lait de vache a bénéficié d'une revalorisation, « *pour les autres filières, les baisses de tarifs se poursuivent et les effets des EGA sont nuls* », ajoute Coop de France. D'après les informations qui sont remontées des coopératives, le périmètre des marques nationales s'est réduit au profit des marques de distributeurs, qui « *font déjà l'objet de demandes de déflation dans le cadre des négociations toujours en cours* », l'encadrement des promotions serait « *largement contourné* », et « *2/3 des coopératives et filiales interrogées ont constaté une augmentation des demandes de budgets supplémentaires pour financer des opérations en magasin* », indique Coop de France, qui demande où est passée la valeur générée par la hausse du SRP. Sans compter que « *l'insécurité juridique liée à l'application de l'ordonnance sur les prix abusivement bas renforce le risque économique majeur pour nos entreprises coopératives* », ajoute Dominique Chargé, président de Coop de France.

### Territoires 4000 communes supplémentaires raccordées à la 4G

Depuis janvier 2018 «*plus de 4000 communes ont été raccordées à la 4G*», a indiqué Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement, dans une interview au Figaro le 29 mars. «*Elles seront plus de 10000 d'ici à fin 2020*», a également promis le ministre, qui faisait notamment le point plus d'un an après l'annonce en janvier 2018 du «*New deal mobile*» de l'État et l'Arcep avec les opérateurs mobiles (des autorisations d'utilisations de fréquences assorties du respect de certaines obligations en matière de couverture mobile du territoire, notamment dans les zones peu denses). Le ministre précise ainsi que 600 «*zones blanches*» ont été identifiées en 2018, «*700 en 2019, il y en aura ensuite 800 par an pour les années suivantes*», ajoutant que celles-ci sont «*en cours de traitement*». «*Au total nous allons installer entre 10000 et 12000 pylônes supplémentaires*», indique-t-il. «*Il est important que l'aménagement du territoire soit à nouveau pris en compte*» dans l'attribution des futures fréquences 5G, prévient le ministre, qui précise que le gouvernement est en train «*de déterminer les conditions d'octrois*» de celles-ci.

### Aides bio Les paiements 2018 «*ont commencé*»

Les premiers paiements de la campagne Pac 2018, au titre des Maec et des aides à l'agriculture biologique ont été versés, a annoncé le ministère de l'Agriculture dans un communiqué du 28 mars. Selon le ministère, 120 millions d'euros ont été payés aux agriculteurs, soit l'équivalent de «*30% du total des dossiers*» de cette campagne. Les versements «*vont se poursuivre pour les dossiers restants au fur et à mesure de l'instruction des dossiers*», ajoute-t-il. Les paiements pour les campagnes 2016 et 2017 sont par ailleurs «*en voie d'achèvement*» selon le ministère, qui précise que «*respectivement 85% et 62% du total des dossiers*» ont été payés à ce jour, pour «*un montant total cumulé de 596 millions d'euros*».

## Dispositif national d'accompagnement des projets et initiatives (DiNA) des coopératives d'utilisation en commun de matériel agricole (CUMA)

## AVIS D'APPEL A CANDIDATURES 2019

En vue de l'agrément en tant qu'organisme conseil
Date limite de dépôt des demandes d'agrément auprès de la DRAAF de Bourgogne-Franche-Comté : vendredi 03 mai 2019

Le dispositif national d'accompagnement des projets et initiatives (DiNA) des coopératives d'utilisation en commun de matériel agricole (CUMA) a été mis en place par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation en 2015. Ce dispositif, financé par l'Etat, se compose de 2 volets d'aides à destination des CUMA :
- une aide aux investissements immatériels (conseil stratégique)
- une aide aux investissements matériels (hangars et bâtiments annexes)

Le premier volet prévoit la sélection préalable d'organismes de conseil dont le rôle est d'apporter un conseil stratégique auprès des CUMA, dans le but d'améliorer leurs performances à la fois sur les plans économiques, environnementaux et sociaux.
Une procédure d'appel à candidatures est organisée en vue de l'agrément de ces organismes de conseil. Le cahier de charges ainsi que le dossier de demande d'agrément sont téléchargeables à l'adresse suivante : http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Appels-a-projets
Un candidat peut être constitué d'un contractant (une seule personne morale) ou d'un contractant (chef de file), associé à un ou plusieurs co-contractants. Il sera en capacité de déployer son action sur l'ensemble du territoire de Bourgogne-Franche-Comté.
***La date limite de dépôt des demandes d'agrément est fixée au vendredi 03 mai 2019***, auprès de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) de Bourgogne-Franche-Comté :

**DRAAF de Bourgogne Franche-Comté**

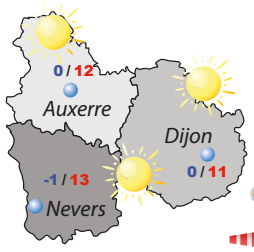
**Contact:** Service régional de l'économie agricole
4 bis, rue Hoche - BP 87865 - 21078 DIJON CEDEX

## la météo présentée par Dijon Céréales

### Météo de la Bourgogne

**Prévisions Météo à 8 jours**
**0892 46 38 36**
0,34€ ttc/min
**www.agate-france.com**

**Vendredi 5 Avril**

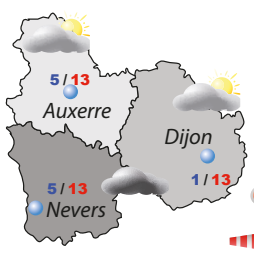



**Ensoleillé**
Un temps agréable et pleinement ensoleillé s'annonce. Les vents seront modérés.

***T° mini :*** -1 à 1°C
***T° maxi :*** 10 à 13°C
***Vents :*** Est 20 km/h

**Sainte Irène**
***Soleil :*** 07h21 - 20h27
***Lune :*** 07h53 - 20h34

**Samedi 6 Avril**

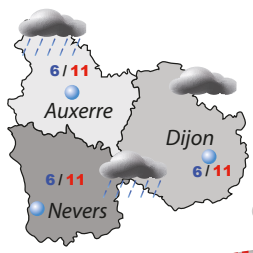



**Variable**
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents resteront modérés.

***T° mini :*** 4 à 6°C
***T° maxi :*** 12 à 14°C
***Vents :*** Nord-Est 20 km/h

**Saint Marcellin**
***Soleil :*** 07h19 - 20h28
***Lune :*** 08h15 - 21h41

**Dimanche 7 Avril**




**Pluvieux**
Ce dimanche se déroulera sous un ciel menaçant et quelques précipitations.

***T° mini :*** 5 à 7°C
***T° maxi :*** 9 à 12°C
***Vents :*** Nord-Ouest 10 km/h

**Saint J. Baptiste**
***Soleil :*** 07h17 - 20h30
***Lune :*** 08h38 - 22h49

***Prévisions à 7 jours***

**Lundi 8 Avril au Mercredi 10 Avril**
Cette période sera partagée en quelques pluies et de belles éclaircies.
***Vents :*** Sud-Est à 10 km/h
T° mini : 6 à 8°C T° maxi : 15 à 17°C

**Du Jeudi 11 Avril au Dimanche 14 Avril**
Le soleil sera présent ce jeudi. Le reste de cette période se déroulera sous des précipitations.
***Vents :*** Sud-Est à 10 km/h
T° mini : 7 à 9°C T° maxi : 18 à 20°C

## clin d'œil




© Acip/Chaunu

Congrès de la FNSEA

# Prix, résilience, vitalité des territoires... des priorités rappelées au ministre

**À la fin d'un congrès autour de deux thèmes très conjoncturels, la représentativité des corps intermédiaires et l'importance de l'Europe, Christiane Lambert n'a pas manqué de rappeler les sujets de fond sur lesquels il reste très attendu : suite des EGA, accompagnement de la transition, irrigation, loup, etc.**

Le 73ème congrès de la FNSEA, qui s'est tenu à Nancy du 26 au 28 mars, a traité de deux thèmes d'actualité majeurs, le rôle des corps intermédiaires, que le gouvernement en place a tenté de minimiser, depuis le début de la mandature, avant d'être confronté à la problématique des gilets jaunes, et l'Europe, dans un contexte de Brexit, avec la négociation de la PAC post-2020 en ligne de mire. Néanmoins, d'autres sujets presque aussi conjoncturels inquiètent tout autant la profession agricole, ce que Christiane Lambert n'a pas manqué de rappeler au ministre de l'Agriculture venu conclure le congrès.

La présidente de la FNSEA a tout d'abord évoqué le chantier des prix, alors que les premières négociations commerciales après les États généraux de l'alimentation se sont avérées décevantes. *«Nos trésoreries ont besoin de concret maintenant»*, insiste Christiane Lambert, incitant Didier Guillaume à mettre en œuvre les sanctions, pratiquer le *«name and shame»*, voire mettre *«des caméras dans les boxes de négociation»*. Pour le ministre, les EGA sont quoi qu'il en soit une réussite, puisque *«le modèle de négociation a bougé»*. Une mission parlementaire de contrôle de la loi a cependant été mise en place le 14 février. Christiane Lambert comme Didier Guillaume se sont par ailleurs farouchement opposés à l'idée d'une TVA à 0 % sur les produits bios, comme proposé par Michel-Edouard Leclerc, une disposition qui, pour le ministre, *«ne ferait qu'enrichir le distributeur»*.

## Irrigation, PPA, prédateurs

Toujours côté économique, Christiane Lambert a salué la mise en place de l'épargne de précaution et le maintien du TO-DE *«qui durera plus longtemps que deux ans»*, estime le ministre. Parmi les autres points positifs, les éleveurs peuvent se réjouir de l'annonce, par le président chinois Xi Jinping en visite à Paris la semaine dernière, que la régionalisation pourrait être mise en place, un soulagement alors que la peste porcine africaine reste proche des frontières françaises.

En revanche, si Didier Guillaume a rappelé avoir rouvert le chantier de l'irrigation, la profession agricole en attend davantage : *«il y a toujours un blocage sur le financement par les agences des volumes au-delà de la substitution, ce qui était notre demande»*, précise Christiane Lambert. *«On a besoin de l'irrigation, dans un contexte de changement climatique, mais aussi pour la montée en gamme»*, insiste-t-elle, citant les besoins en maraîchage et pour les semences.

Déception également sur le sujet des retraites agricoles, qui n'a pas vu d'avancées concrètes, ainsi que sur le loup, même si le préfet coordonnateur doit prochainement annoncer officiellement que le seuil des 500 loups a été dépassé, *«ce qui nous ouvre des objectifs»*, a précisé Didier Guillaume.

## Stigmatisation de l'agriculture

Thème cher à Didier Guillaume, la réconciliation entre agriculteurs et citoyens mais aussi, plus largement, entre ruraux et urbains, doit être accélérée, a rappelé Christiane Lambert, quand les territoires ruraux se sentent *«abandonnés par l'État»* en matière de services publics notamment. Face aux attaques dont ont été victimes des agriculteurs, des abattoirs, des boucheries, dont le travail a été régulièrement pointé du doigt dans les médias ces derniers temps, le ministre a indiqué que *«Nicole Belloubet (ndlr : ministre de la justice) a fait passer une circulaire aux procureurs rappelant qu'il ne fallait rien laisser passer, les paysans, les abattoirs, font partie de notre vie économique et doivent être protégés»*.

Si cet état d'esprit est positif, il est contrebalancé par le projet de rendre publiques les quantités de glyphosate utilisées par code postal, a de son côté rappelé la présidente de la FNSEA. Le ministre, qui a plusieurs fois rappelé l'importance et la nécessité de la *«co-construction»*, est donc désormais attendu dans les actes.

# Questionner l'Europe pour réaffirmer sa nécessité

**Les prochaines élections européennes se dérouleront en mai prochain. Pourtant, notamment en raison du Brexit, l'Union européenne semble fragilisée et sa légitimité est remise en question. Michel Barnier, négociateur en chef du Brexit et les participants à une table ronde sur ce sujet se sont interrogés sur le projet Européen.**



Michel Barnier négociateur du Brexit, est intervenu au dernier congrès de la FNSEA

À quelques semaines des élections européennes, et dans la perspective plus ou moins éloignée du Brexit, l'Union européenne apparaît comme fragilisée. Elle semble peiner à rassembler, à intéresser les citoyens européens.

Le 28 mars, à Nancy, les participants à une table ronde intitulée «Comment et pourquoi parler d'Europe», lors du 73ème congrès de la FNSEA, ont échangé sur le projet européen et ont livré leur analyse sur la manière de le promouvoir auprès des citoyens. «L'Union Européenne est fragile, il faut penser à cette fragilité et aux risques si elle venait à se briser», souligne Christiane Lambert, présidente de la FNSEA, en introduction de cette table ronde. Le Brexit se trouve au cœur de l'actualité, et la date de sortie des Britanniques vient d'être repoussée.

## Les leçons *«positives»* du Brexit

Michel Barnier, négociateur en chef du Brexit a pu communiquer son ressenti le 27 mars. Il tire tout de même des leçons positives de cette période agitée du Brexit. *«Ces négociations ont permis de créer une nouvelle unité au sein des membres de l'Union européenne»* constate-t-il.
Et les autres pays ont mieux perçu la chance que représente l'Europe. *«Depuis quelque temps on entend moins de discours qui appellent à sortir de l'Union européenne, les Français réalisent l'intérêt qu'il y a à rester dans l'Europe»*, explique Michel Barnier. *«J'ai envie de dire merci aux Britanniques, car l'Europe était devenue comme l'air pur, on le respire tous les jours, mais on réalise qu'il existe et qu'il est important quand il est pollué»*, ajoute Michel Dantin, eurodéputé.

Toutefois, Michel Barnier regrette que des discours de *«mensonges»*, des non-dits, aient entraîné le Brexit. Michel Dantin dénonce notamment l'habitude de nombreux gouvernements (dont les Britanniques et Français) de systématiquement rejeter la faute sur l'Europe, alors que ces mêmes gouvernements votent généralement *«oui»* ou s'abstiennent.

## Parler plus et mieux d'Europe

*«L'Union européenne est une réussite, une réussite qui est allée au-delà de nos espérances, elle a permis de décloisonner les pays, de créer un espace de paix, nous sommes aussi le premier PIB mondial, la première puissance commerciale, nous avons réussi notre mutation»*, expose Jean-Dominique Giuliani.

En dépit de leur attachement à l'Europe, Michel Dantin, Michel Barnier et Jean-Dominique Giuliani ne se *«reposent pas sur un optimisme béat»*, ils reconnaissent tous les trois que l'Europe a ses torts et qu'elle doit continuer à évoluer, en misant, notamment sur l'innovation, et en faisant muter le système économique. *«Tout n'est pas parfait à Bruxelles, il y a de nombreuses choses à corriger, l'une des erreurs fondamentales commises par l'Europe a été de céder aux sirènes de l'ultralibéralisme»*, synthétise Michel Barnier. *«Si l'on n'est pas ensemble, on est foutu ! Nous deviendrons des sous-traitants, sous l'influence des Chinois et des Américains»* résume ainsi Michel Barnier.

Cessation d'activité

# Anticiper pour réussir sa transmission

La Chambre d'agriculture de Côte-d'Or organise des formations à destination des agriculteurs de plus de 50 ans qui souhaitent préparer leur fin de carrière et organiser leurs démarches de cessation d'activité.




Chaque journée de formation se déroule en petit comité pour favoriser les échanges entre participants et répondre au mieux à leurs attentes.

La transmission des exploitations est un enjeu important du monde agricole. *«En France, près d'un agriculteur sur deux va partir en retraite d'ici 10 ans, c'est énorme !»*, indique Amélie Fercoq, conseillère d'entreprise à la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or. *«Beaucoup d'agriculteurs ne sentent pas forcément concernés dans les années qui précèdent leur arrêt d'activité, y compris dans le cadre d'une transmission familiale. Pourtant, certaines orientations stratégiques, comme la mise en place d'un nouvel atelier ou la construction d'un bâtiment, peuvent avoir un fort impact sur la réussite d'une transmission, même 10 ans plus tard»*.

## Lever les freins pour susciter l'implication

L'anticipation et l'implication de l'agriculteur restent deux moteurs essentiels dans la réussite du projet de transmission. *«Une fois que les objectifs personnels et professionnels sont fixés, la volonté du cédant et la prise en compte des aspects humains constituent deux critères importants pour mener à bien les différentes démarches»*, souligne Amélie Fercoq, qui reconnaît volontiers que le sujet peut faire peur dans certains cas : *«l'arrêt d'activité paraît souvent complexe et préoccupant. Il existe aussi de nombreux clichés et barrières psychologiques liés à la retraite. La transmission du foncier, les impacts fiscaux, mais aussi le sort réservé aux salariés… Tous ces sujets, parfois délicats, sont abordés de manière confidentielle, avec recul et pragmatisme. Une chose est sûre : plus on se prépare à la transmission et plus on vit les choses sereinement ! Le futur cédant s'approprie pleinement ce projet de vie et d'envies»*.

## Bien plus qu'une formation, un plan d'actions

L'âge des participants varie de 50 à 62 ans, avec un certain rajeunissement constaté depuis plusieurs années : *«souvent, les participants n'ont pas conscience de la diversité des aspects à prendre en compte pour bien se préparer à transmettre. Ces journées passées ensemble permettent d'élaborer un plan d'action le plus complet possible, avec la liste des personnes à rencontrer, les réflexions à mener, les décisions à prendre. Dans les mois à venir, nous ferons le point avec les futurs cédants, lors d'une nouvelle demi-journée pour conserver la dynamique de projet lancée pendant la formation»*.

Renseignements :
Amélie Fercoq (03 80 68 66 84 ou 06 87 55 78 90).

**AG**

## Rendez-vous

**Les prochaines sessions de formation ACTE *«Agir pour ma Cessation et la Transmission de mon Exploitation»* se dérouleront sur deux journées les 7 et 23 mai au pôle agricole de Créancey, le 17 septembre et le 1er octobre, toujours à Créancey, puis le 26 novembre et le 1er décembre à la Maison de l'agriculture à Bretenière. Formation bénéficiant d'un financement Vivéa. Animation : Amélie Fercoq. Interventions : Alexis Parent (conseiller transmission), Pauline Béliard (juriste agricole) et Sara Arnaud (comptable, fiscaliste et formatrice).**

## Témoignage

Un agriculteur côte-d'orien ayant pris part à cette formation livre un ressenti très positif de ses deux journées passées à la Chambre d'agriculture : *«J'avais participé un peu plus tôt à une réunion d'information déjà organisée par la Chambre. Cette formation n'a rien à voir, elle est beaucoup plus complète et nous apprend beaucoup de choses. Les intervenants sont de qualité, ils sont constamment à l'écoute et j'ai eu réponse à toutes mes questions. Nous n'étions que six exploitants dans la salle et nous pouvions nous livrer facilement. J'ai notamment appris les différentes méthodes pour évaluer le montant d'une exploitation. Plusieurs éléments d'ordre fiscal me seront très utiles. Cette formation est vraiment nécessaire pour réussir sa transmission»*.

Installation

# Bienvenue dans le monde agricole

La Chambre d'agriculture communique les chiffres de l'installation de l'année 2018.

Soixante jeunes se sont installés avec les aides agricoles l'an passé en Côte-d'Or.

La diversification et les petites productions ont attiré le plus de monde (22 installations, soit 37 %), suivies du système bovins viande (12 installations), de la viticulture (9), des grandes cultures (8), du système bovins lait (5) puis des ovins (4). Une légère progression est à relever par rapport à 2017, année durant laquelle 57 installations avaient été recensées. *«La baisse avait été assez forte deux ans auparavant, à cause de la conjoncture difficile. Nous avions 70 installations aidées en 2015 puis 62 en 2016. Il était intéressant de mettre fin à cette tendance baissière»*, fait remarquer Aurélien Viellard, président du pôle *«formation installation transmission emploi»* de la Chambre d'agriculture, pour qui cette soixantaine d'installations annuelles pourrait peut-être représenter un *«nouveau rythme de croisière»* pour le département.

## Des tendances se confirment

Le responsable professionnel fait remarquer le niveau relativement élevé des hors-cadre familiaux (18 %, soit onze installations en 2018, dont sept dans la diversification et les petites productions) : *«l'arrivée de ce nouveau public se confirme clairement dans la reprise et la création d'entreprises agricoles»*. Aurélien Viellard signale également une forte proportion de la vente directe et/ou de l'agriculture biologique : *«un tiers des installations est concerné. À mon avis, ces chiffres sont encore amenés à se développer dans les prochaines années. Les attentes sociétales sont à l'origine de ce nouveau modèle agricole»*.

Le président du pôle *«formation installation transmission emploi»* relève le fort pourcentage de personnes qualifiées, ayant au minimum un diplôme agricole de l'enseignement supérieur : *«il est de 43 % pour 2018, nous assistons ici aussi à une augmentation. Cela est positif, même s'il y a encore du chemin à faire. La Chambre d'agriculture porte ce message depuis de nombreuses années : il faut être armé pour relever le défi de devenir un véritable chef d'entreprise. En plus de la formation initiale, la formation continue est très importante dans la pérennisation d'un projet. Je le rappelle à cette occasion : la Chambre d'agriculture est à disposition pour accompagner les exploitants tout au long de leur carrière, pour se perfectionner, mais aussi pour innover»*.

**AG**

Alysé

# La section Côte d'Or réunie

La première assemblée post-fusion entre Alysé et Côte-d'Or Conseil Élevage s'est tenue le 27 mars.



Les éleveurs laitiers avaient rendez-vous la semaine dernière à Saint-Seine-l'Abbaye.

Début 2018, Côte-d'Or Conseil Élevage rejoignait Alysé pour former une seule et même coopérative. En amont de l'assemblée générale du 16 avril à Migennes, quatre réunions de section se sont déroulées la semaine dernière dans l'Aube, dans le Loiret, en Côte-d'Or et dans l'Yonne. Le rendez-vous pour le département 21 était donné à Saint-Seine-l'Abbaye, en présence d'Alain Boulard, président d'Alysé. Celui-ci a dressé un bilan positif de la fusion, qui avait fait l'objet d'un important travail entamé plusieurs années en amont.

Le lancement d'une nouvelle offre de services très appréciés des éleveurs a été l'un des faits marquants de l'année écoulée. Lors de son intervention, Sylvain Aubry, vice-président d'Alysé et représentant de la section Côte-d'Or, est notamment revenu sur les principes mêmes de la fusion : *«dans un contexte d'une diminution du nombre d'éleveurs et du cheptel bovin, le maintien de services de qualité passe nécessairement par des alliances ou des rapprochements avec des territoires voisins. Que nos adhérents soient rassurés : la proximité est au cœur du fonctionnement de notre nouvelle entité. En parallèle de l'accompagnement individuel proposé, nous avons à cœur de développer une dynamique collective qui profite à tous»*.

## Bio et valorisation de l'herbe

Un exposé sur l'agriculture biologique était proposé au cours de cette assemblée, à l'heure où plus d'une vingtaine d'élevages se sont déjà convertis en Côte-d'Or. *«De nombreuses interrogations existent sur le bio, nos services sont très sollicités. Il apparaissait nécessaire de faire le point sur les avantages mais aussi les limites du bio»*, indique Alain Boulard.

Des discussions ont également porté sur la sécurisation des systèmes fourragers, sujet majeur avec les aléas climatiques et après plusieurs récoltes très décevantes en maïs. *«Un important travail sur la gestion de l'herbe doit être entrepris. Le potentiel de production est énorme dans ce domaine. L'herbe doit être considérée comme une culture à part entière»*, insiste le président d'Alysé. La présentation s'est poursuivie par une visite du Gaec de Jugny avec un exposé sur le pâturage tournant, à l'origine de bons résultats technico-économiques enregistrés par cette exploitation de Bligny-le-Sec.

**AG**

### En bref

**Le conseil proposé par Alysé regroupe les éleveurs de l'Aube, du Cher, du Loiret, de la Nièvre, de l'Yonne et donc de la Côte-d'Or depuis un peu plus d'un an. Le département 21 est celui qui compte le plus d'adhérents laitiers (177, contre 130 dans l'Yonne, 100 dans l'Aube, 82 dans le Loiret, 17 dans le Cher et 15 dans la Nièvre), mais aussi le plus grand nombre de vaches laitières (12 801, pour une production de plus de 95 millions de litres). Alysé accompagne 95 % des éleveurs en Côte-d'Or dans le suivi régulier de leur troupeau. Alysé, c'est aussi des conseils spécialisés : contrôle machine à traire, parage, bâtiment, e-service… Concernant le suivi de la production laitière, la production moyenne départementale a repris quelques couleurs en augmentant en 2018 d'environ 130 kg : une augmentation due à la qualité des stocks et à des conditions météo propices en particulier à la pousse de l'herbe au premier semestre.**

Lycée viticole de Beaune

# Des échanges internationaux

Beaune Viti Agro Campus entretient depuis plusieurs années des partenariats réguliers avec des établissements viticoles d'Afrique du Sud et du Chili.



Des techniciens sud-africains étaient récemment en visite.

Du 18 au 22 mars, le CFPPA a accueilli cinq conseillers sud-africains, venus de la région du Cap pour échanger sur différentes techniques viticoles. Benoît Lahaye, viticulteur à Pommard et président du lycée beaunois, revient sur cet événement : *«Des échanges se font régulièrement entre différentes écoles, avec notamment le concours financier du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté. C'est à chaque fois l'occasion de faire découvrir la viticulture bourguignonne à nos invités, et de permettre une grande ouverture d'esprit à nos étudiants et apprenants»*.

La viticulture sud-africaine a peu de points communs avec son homologue française, mais cela n'empêche pas l'intérêt de chaque rencontre, selon Benoît Lahaye : *«le partage d'expériences est très riche d'un point de vue technique et culturel. Le vignoble du Cap est certes beaucoup plus jeune que le nôtre, les cépages ne sont pas les mêmes, tout comme le climat et les différentes techniques culturales. Leurs cahiers des charges sont récents et encore peu restrictif, ce qui laisse de très belles possibilités de développement, étudiées par nos étudiants»*. Beaune Viti Agro Campus, entretient également des relations dans le domaine sportif. *«Notre établissement est doté d'une école de rugby avec une équipe masculine et une équipe féminine particulièrement performantes. Nos élèves se sont déjà rendus plusieurs fois en Afrique du Sud, à leur plus grand plaisir et au profit de leur expérience de vie»*, ajoute le président de l'établissement beaunois.

**AG**



Agriculture biologique

# "Bio et conventionnel sont complémentaires"

**Un exploitant agricole de Civry-en-Montagne évoque sa conversion en agriculture biologique.**



Olivier Mouillon, agriculteur et administrateur de la coopérative Dijon Céréales, a converti sa ferme de polyculture-élevage au bio en 2015

Après vingt années dédiées à l'agriculture conventionnelle, Olivier et Laurent Mouillon ont décidé de convertir leur exploitation de 450 ha en agriculture biologique. «*La démarche a été initiée il y a quatre ans, pour une première récolte 100 % bio réalisée l'été dernier. Le fait de travailler sur deux bassins de captage, sur lesquels nous détenons plus de 50 % des terres, n'a fait qu'accélérer la transition*», retrace Olivier Mouillon. Les deux frères envisageaient ce changement de cap depuis plusieurs campagnes : «*une étude révélait que 80 % des exploitants passés en bio ne regrettaient pas leurs choix. La seule chose qu'ils regrettaient, c'est de ne pas s'être lancés plus tôt ! Nous nous sommes inspirés de cette donnée pour conforter notre décision*».

## Animaux et grandes cultures

Le Gaec Mouillon a facilement converti son atelier bovin composé d'une centaine de vaches charolaises et salers. «*Le cahier des charges n'a quasiment pas changé, nous étions déjà proches du bio*», indique Olivier Mouillon, listant ici ses nouvelles pratiques : «*si nous sommes amenés à acheter de l'aliment, celui-ci doit être bio, c'est une obligation. Il y a aussi de petites restrictions pour le traitement des bovins, mais nous avons encore le droit à plusieurs antibiotiques en cas de maladie, au déparasitage et aux vaccins*». La conversion des grandes cultures a nécessité une adaptation plus conséquente. L'agriculteur évoque même une «*remise en cause totale des pratiques*» : «*hormis l'agronomie et la zootechnie, il faut oublier tout ce que l'on a pu faire depuis vingt ans. Des formations sont à suivre, il ne faut pas hésiter à échanger avec d'autres collègues qui ont suivi la même direction, même si tout n'est pas transposable d'une exploitation à une autre*».

## Allongement des rotations

Dans son nouveau fonctionnement, la ferme de Civry-en-Montagne cultive près de 100 ha de prairies temporaires. «*Celles-ci rentrent aujourd'hui dans nos rotations, elles permettent d'assainir les parcelles et de réintégrer de la matière organique*», précise Olivier Mouillon. Le blé reste la culture principale de l'exploitation, à laquelle viennent s'ajouter du seigle, du pois, du sarrasin, des lentilles, du triticale ou encore du tournesol. «*Avec le bio, il est nécessaire d'allonger les rotations*», insiste le producteur de 49 ans, «*nous essayons beaucoup de choses, même si les possibilités restent limitées sur nos terres de plateau. Il n'est par exemple guère envisageable de cultiver du maïs et du soja. La luzerne, nous sommes obligés d'y passer, nous avons une valorisation grâce à notre élevage. Si ce n'était pas le cas, ce serait beaucoup plus compliqué, d'autant que nous sommes en dehors du périmètre d'action de l'usine de déshydratation de Baigneux-les-Juifs*». L'exploitant se prononce ensuite sur la lutte contre les mauvaises herbes : «*en bio, il faut accepter de travailler avec les adventices. Le désherbage s'effectue surtout avant le semis et tout de suite après. La préparation de la terre est capitale, il ne faut pas lésiner sur les faux semis. Nous utilisons ensuite une herse étrille pour éliminer une autre partie des adventices*».

## «Plus sereins»

La première récolte 100 % bio, effectuée l'année dernière, n'a pas livré les résultats escomptés avec la sécheresse. Olivier et Laurent Mouillon se considèrent pourtant «*confortés*» dans leur nouvelle orientation : «*nous avons beaucoup moins de frais engagés en cultures qu'autrefois, En cas de coup dur, un exploitant bio est moins exposé qu'en conventionnel. L'aspect sérénité est également présent sur les bassins de captage. Même si les syndicats des eaux décidaient de les fermer, nous nous maintiendrons de toute façon en bio*». **AG**

## Et pour sa coopérative ?

Le bio est en progression constante et représente aujourd'hui 8 % de la surface agricole utile de la «*ferme*» des adhérents de Dijon Céréales. «*Seulement*» 10 500 ha étaient convertis en 2014, contre 27 800 ha quatre ans plus tard pour 207 producteurs. La dynamique se poursuit : en 2018, 6 900 ha étaient en transition vers l'agriculture biologique, la collecte pourrait atteindre 14 000 tonnes en 2019 (conversion incluse). «*Nous envisageons d'atteindre 15 % des surfaces des adhérents de Dijon Céréales d'ici cinq ans*», précise Olivier Mouillon en reprenant sa casquette d'administrateur de la coopérative, également référent professionnel bio pour l'Alliance BFC. Il préconise un positionnement stratégique du bio : «*Comme sur mon exploitation, cela peut se faire sur des bassins de captage ou dans des zones sensibles. Ailleurs, l'agriculture conventionnelle doit pouvoir continuer à exister tout en poursuivant son objectif de réduction des intrants et de recherche d'alternatives, ce à quoi Dijon Céréales apporte largement sa contribution. Il ne faut pas opposer les agriculteurs et les agricultures. Bio et conventionnel sont complémentaires et le seront encore plus dans les prochaines années, des synergies sont possibles. Nous ne sommes pas là pour convertir les exploitants au bio, car cela reste de toute façon une démarche personnelle. Nous travaillons en partenariat avec les autres services techniques des OPA, le but est d'apporter le meilleur accompagnement possible aux agriculteurs qu'ils soient bios ou conventionnels*».




# Dijon Céréales réunit en nombre autour du bio

Dijon Céréales organisait une grande réunion d'information sur l'agriculture biologique ce mardi 2 avril à Sombernon. Cent cinquante exploitants avaient répondu présents, tout comme les représentants du Gab21, de Bio Bourgogne et de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, avec qui Dijon Céréales et les deux autres coopératives de l'Alliance BFC s'associent pour accompagner le monde agricole régional dans ce domaine. «*Nous voulions faire le point avec nos adhérents qui souhaitent s'engager dans une conversion ou ceux qui le sont déjà, montrer comment notre coopérative évolue pour les accompagner techniquement, les filières dans lesquelles leurs productions peuvent s'inscrire autour par exemple de Decollogne ou des Moulins Dornier*», précise Christophe Richardot, directeur général de Dijon Céréales et de l'Alliance BFC.



Dijon Céréales a profité de cette réunion pour présenter la nouvelle organisation de son pôle agriculture biologique. «*Les équipes d'accompagnement sont renforcées. Aujourd'hui, deux techniciens terrain, un technicien productions animales et un responsable agronomique sont à la disposition de nos adhérents*», indique Cédric Cap, responsable de la filière bio au sein de la coopérative. L'expérimentation AB monte également en puissance avec deux nouvelles plateformes d'essais mises en place à Poncey-sur-l'Ignon et Fromenteau. «*Celles-ci s'ajoutent aux 4 ha dédiés au bio depuis 2012 à Aiserey. Une visite de ces deux nouvelles plateformes sera proposée le 24 mai. Différents essais sont menés, les différentes typologies des fermes du plateau côte-d'orien sont prises en compte pour répondre aux attentes du plus grand nombre*». Une troisième nouveauté, liée au stockage, a été mise en avant mardi. «*Un nouveau site dédié à la collecte du bio a été ouvert à Saint-Seine-l'Abbaye, sur les plateaux, avec une capacité de plus de 3 500 tonnes. Cela porte la capacité de stockage bio de Dijon Céréales à 7 500 tonnes, dont 3 000 à Aiserey et 1 000 à Seurre, en partenariat avec Bourgogne du Sud*», ajoute Cédric Cap. Comme l'a rappelé Marc Patriat, président de Dijon Céréales et de l'Alliance BFC, son groupe coopératif est engagé dans l'agriculture biologique depuis 1998 et le rachat des Moulins Decollogne. «*Aujourd'hui nous partageons ce développement du bio avec Bourgogne du Sud et Terre Comtoise, l'expertise de Dijon Céréales sera amplifiée en matière d'innovation et de filières à travers notre union*».

Couverts végétaux

# «Une mauvaise direction»

**Un chercheur côte-d'orien - également agriculteur - veut mettre en garde ses homologues producteurs : les couverts à forte biomasse aérienne ne procureraient pas tous les bénéfices escomptés pour les sols et les cultures suivantes.**



Vincent Chaplot, spécialiste de la qualité des sols, préconise l'utilisation de couverts racinaires plutôt qu'aériens.

Exploitant agricole domicilié à Époisses, Vincent Chaplot travaille également à l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Cet homme de 47 ans est spécialisé dans la qualité des sols et le cycle du carbone. De nombreuses missions lui ont déjà été confiées à l'étranger, notamment au Laos, au Brésil, aux États-Unis ou encore en Afrique du Sud.

Fort de cette expérience, Vincent Chaplot souhaite partager son point de vue sur certaines pratiques agro-environnementales adoptées par les agriculteurs et qui seront probablement retenues dans le cadre de la nouvelle loi carbone : *«Clairement, nous prenons une mauvaise direction. En effet, les couverts à forte biomasse aérienne sont présentés comme la solution au stockage de carbone dans les sols et à la durabilité de la production agricole. À l'image de mes collègues chercheurs, je ne suis pas du tout d'accord, c'est une ineptie»*.

## Des «*claques*» après de gros couverts

Vincent Chaplot affiche sa nette préférence aux couverts végétaux et plantes cultivées *«forts en racines»* : *«la matière organique des sols provient de 50 à 80 % des racines des plantes et de leur activité, et peu des résidus aériens dont l'essentiel du carbone retourne vers l'atmosphère sous forme de CO2. Le monde agricole (formation et support technique) en est resté aux modèles de compréhension des années quatre-vingt alors que, depuis, l'isotopie du carbone a permis dès 1996 de mieux comprendre l'origine de la matière organique des sols. Si l'on cherche à accroître les teneurs en matière organique du sol, il faudrait, au contraire, implanter des couverts à forte biomasse racinaire et faible biomasse aérienne, j'en veux pour preuves les essais en station de recherche réalisés à l'échelle mondiale depuis 150 ans»*.

Vincent Chaplot alerte sur les conséquences potentiellement néfastes des couverts à forte biomasse aérienne : *«ils immobilisent les nutriments azote, phosphore, potasse et les micronutriments comme le bore, le fer et bien d'autres. Cela explique que, dans la très grande majorité des sols français, certains agriculteurs rapportent déjà se prendre une claque après un beau couvert. En effet, tous les éléments précédemment cités se retrouvent bloqués quand on se met à produire des tonnes de biomasse aérienne»*.

## Un frein pour la compétitivité

Un grand nombre d'exploitants se lancent pourtant dans les «*grands*» couverts. *«L'investissement pour les implanter est conséquent pour un bénéfice limité pour les sols»*, poursuit Vincent Chaplot, *«rien ne saurait remplacer un couvert comme le faisaient nos anciens avec du ray-grass et du trèfle nain, dont les racines fines forment une surface d'échange énorme sous terre. En résumé, les couverts, il ne faudrait presque pas les voir. Les crucifères, on les voit beaucoup et leurs racines sont trop grosses pour maximiser le stockage du carbone dans le sol ou la structuration du sol en vue d'améliorer sa réserve en eau. Nous prenons déjà du retard au niveau mondial au niveau de la compétitivité : nous risquons d'en prendre davantage avec des préconisations qui ne correspondent pas au fonctionnement du sol»*.

**AG**

## Avis de recherche…

### Recherche de maître d'apprentissage en exploitation polyculture élevage

**Alexandre, futur apprenti en CAPA Métiers de l'agriculture au CFA de Quetigny, recherche un maître d'apprentissage dans une exploitation polyculture élevage dans le secteur de Mirebeau pour une durée de 2 ans. Actuellement en classe de DIMA, il a effectué des stages dans 3 exploitations agricoles au cours de son année scolaire. Disposant d'un 2 roues, il est mobile dans un rayon de 20 km autour de Magny Saint Médard. Pour plus d'informations, contactez le Service Juridique Emploi de la FDSEA 21 au 03.80.68.67.68 ou sje@fdsea21.fr .**

### Recherche de maître d'apprentissage

**Lucas, futur apprenti en CAPA Métiers de l'agriculture au CFA de Quetigny, recherche un maître d'apprentissage dans une exploitation dans le secteur de Genlis pour une durée de 2 ans. Actuellement en Maison Familiale et Rurale, il a effectué des stages en élevage bovin et ovin**
**Il est mobile dans un rayon de 20 km autour de Genlis.**
**Pour plus d'informations, contactez le Service Juridique Emploi de la FDSEA 21 au 03.80.68.67.68 ou sje@fdsea21.fr .**

## ► Formations

**09/04 et 10/04** Soigner ses animaux d'élevage par l'acupuncture
Bio Bourgogne organise une formation dédiée à l'acupuncture mardi 9 et mercredi 10 avril (lieu restant à déterminer). Contact: Aurélie Billon au 06 80 43 16 97, aurelie.billon@biobourgogne.org

**29/04** Mairie, Saint Seine l'Abbay
Directive Nitrates : faire le point sur les évolutions
Contact : Anne Hermant, CA21 - 03 80 68 66 61
anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

**7 et 23/05** Pôle Agricole, Créancey
ACTE agir pour ma cessation et la transmission de mon exploitation
Contact : Elise Bartoletti, CA21 - 03 80 68 66 42
elise.bartoletti@cote-dor.chambagri.fr

## ► Agenda

**11/04** Découverte du bio
Marie-Claude Guerrier, Bio Bourgogne et la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or organisent une journée de sensibilisation à l'agriculture biologique jeudi 11 avril à 14h chez Olivier Lenoir à Saulon-la-Chapelle. Ce rendez-vous se déroulera dans le cadre de la protection de la nappe de Dijon Sud. Renseignements : Adrien Lurier au 06 77 30 78 82.

**09/04 au 12/04** Collecte des déchets vétérinaires
L'opération de collecte des déchets vétérinaires en Côte-d'Or, initiée depuis 2005 par le GDS 21 et la Chambre d'agriculture, propose une collecte du 9 au 12 avril, selon le planning suivant. Mardi 9 avril : 110 Bourgogne à Châtillon-sur-Seine (8h-9h15), Dijon Céréales à Lucenay-le-Duc (10h-11h15), Dijon Céréales à Munois-Darcey (12h-13h15). Mercredi 10 avril : Dijon Céréales à Aignay-le-Duc (8h-9h15), Dijon Céréales à Saint-Seine-l'Abbaye (10h15-11h30), cabinet vétérinaire Behiels à Is-sur-Tille (12h45-14h), Dijon Céréales à Pontailler (15h-16h15). Jeudi 11 avril : Gamm Vert à Saulieu (8h-9h15), Dijon Céréales à Précy-sous-Thil (9h45-11h), Champ d'Oiseau, place de l'église (11h30-12h45), Dijon Céréales à Vitteaux (14h-15h45). Vendredi 12 avril : Dijon Céréales à Pouilly-en-Auxois (8h30-10h15), marché aux bestiaux d'Arnay-le-Duc (11h-12h15), SCAMB à Ivry (13h30-14h45), Dijon Céréales à Aiserey (16h-17h).

**12/04** Réunion d'information sur la cessation d'activité
La Chambre d'agriculture organise une réunion d'informations sur la retraite et les démarches avant la cessation, vendredi 12 avril de 10h à 15h30 au pôle agricole de Créancey.
Contact : Alexis Parent, conseiller transmission, alexis.parent@cote-dor.chambagri.fr, 03 80 68 66 54

**14/04** Marché de Pâques à Baigneux
La MFR de Baigneux-les-Juifs organise un marché de Pâques dans ses locaux, dimanche 14 avril de 10h à 18h. Les visiteurs pourront faire des tours de calèche gratuitement, les enfants pourront participer à une chasse aux œufs de Pâques à 11h30 et 15h. Une structure gonflable, et une mini ferme seront présentes. Les élèves animeront des activités de sculpture de ballons, maquillage et origami. Contact : 03 80 96 50 89.

**28/04** Fête agricole à Mirebeau-sur-Bèze
Le comice de Mirebeau-sur-Bèze propose la découverte du milieu agricole et du monde rural dimanche 28 avril, à la Zac de Bocanon. Dès le début de matinée, les visiteurs pourront flâner sur un petit marché « du champs à l'assiette ». Le public pourra se restaurer le midi avec un bœuf à la broche. Des engins agricoles et des animaux du canton seront exposés lors de ce rendez-vous. Sont aussi au programme : du moiss-batt cross, une fête foraine, un concert spécial années 80 et un feu d'artifices.

Élevage

# Les mises à l'herbe ont débuté

**Avec le retour des beaux jours et les stocks de fourrage qui diminuent, les éleveurs vont progressivement lâcher leurs bêtes. C'est le cas notamment de David Thoulé, éleveur et sélectionneur de Limousines à Diennes-Aubigny.**



David Thoulé aux côtés de Christophe Dragonneau, conseiller élevage de la Chambre d'agriculture

La mise à l'herbe a débuté chez David Thoulé. Depuis une semaine, l'éleveur lâche progressivement ses 85 vaches suitées. Ce dernier est installé depuis 2010 sur une exploitation de 128 hectares dont 116 sont en prairies. Chez lui, la mise à l'herbe suit un schéma sélectif. «*Je trie mes bêtes en stabulation en fonction de la catégorie et du poids. Je ne veux pas qu'il y ait plus de 20 kg d'écart entre les veaux. Au printemps, je prévois en général 0,47 ares par UGB, soit environ 8 à 12 vaches suitées par lot*», précise l'éleveur. Ce dernier valorise sa production soit par le biais de la vente directe soit par la vente de reproducteurs mâles et de femelles. «*La reproduction représente en moyenne 60 % de bêtes vendues chaque année et la partie restante en vente directe*» indique-t-il. David Thoulé se dégage du temps en déléguant certains travaux (fumier, moisson, semis…) afin de se consacrer davantage à son cheptel «*mon objectif est de valoriser ma production de A à Z. Je ne souhaite pas augmenter le nombre de mes vêlages ni de m'agrandir*». Grâce à un groupement parcellaire situé autour de mes bâtiments, sa conduite d'élevage s'en trouve facilitée. «*Une situation favorable dont j'ai parfaitement conscience. Tous mes collègues n'ont pas cette possibilité*» concède-t-il.

## Une valorisation du pâturage

Pour obtenir le meilleur rendement de pâturage, David Thoulé alterne ses parcelles de fauches. Suite à un certain degré de précipitations, il utilise un gyro-broyeur-mulching pour favoriser la repousse de l'herbe. «*Les repousses feuillues permises sous l'effet «mulching» offrent une herbe de qualité aux animaux*» explique-t-il. Pour aider ses vaches à maintenir une bonne qualité de lait, ce sélectionneur complémente avec un kilo de farine aplatie à partir de la mi-juillet. Concernant les veaux, ils sont lâchés avec un bolus enrichi en sélénium et magnésium. De plus, un apport en aliment suivant les catégories est distribué chaque matin «*je ne préfère pas donner d'aliment à volonté car je souhaite que les veaux expriment leur potentiel de croissance et de génétique obtenu par les qualités de l'herbe et du lait maternel, sans avoir recours à un excès d'aliment*». David Thoulé fait partie des rares éleveurs à utiliser son bâtiment aussi bien l'hiver que l'été. «*Cette utilisation me permet de trier plus activement une bête qui ne profiterait pas assez*». Aujourd'hui, la météo s'avère clémente, mais la crainte de David Thoulé, comme ses collègues, est que les conditions climatiques, difficiles depuis quelques années, perdurent et les empêchent de continuer leur métier d'éleveurs.

THÉOPHILE MERCIER

## Les conseils de la Chambre d'agriculture

Christophe Dragonneau est conseiller élevage à la Chambre d'Agriculture. Pour lui, le moment est favorable pour une bonne mise à l'herbe. «*Le beau temps facilite le lâcher qui peut être réalisé progressivement sur des parcelles portantes. En général, nous conseillons de mettre à l'herbe les jeunesses suivies des vaches suitées de veaux les plus âgés. Attention également à la transition alimentaire, il est souhaitable de mettre à disposition des animaux du foin. La priorité sera de reconstituer les stocks, les niveaux de chargements seront à ajuster au millimètre et ainsi faucher les parcelles nécessaires pour alimenter l'hiver prochain*» explique-t-il.

Contrôles d'introduction des bovins

# Les délais réglementaires

Le GDS de la Nièvre communique sur les délais réglementaires de contrôles d'introduction des bovins

## Quels tests, pour quels animaux ?

**• Pour la Brucellose et la Tuberculose**
Les tests dépendent de l'âge de l'animal et du délai de transit (inférieur ou supérieur à 6 jours)

**• Pour l'IBR**
Tous les bovins sans limite d'âge sont concernés.

**• Comment calculer le délai de transit ?**
Le délai de transit correspond à l'écart entre la date de sortie du cheptel vendeur reportée au recto de l'ASDA et la date d'arrivée dans le cheptel acheteur (date de notification EDE).
**Rappel :** Le délai de six jours au-delà duquel les contrôles brucellose et tuberculose sont obligatoires ne dépend pas de la date de réalisation du contrôle d'introduction mais de la date d'arrivée de l'animal chez l'acheteur.

## Dans quels délais réaliser les tests après l'arrivée des bovins

**• Brucellose**
Prise de sang pour sérologie individuelle dans les 30 jours suivant l'introduction ou dans les 30 jours avant l'arrivée du bovin dans le cheptel introducteur. Vice rédhibitoire : Prélèvement réalisé 30 jours maximum après introduction.

**• Tuberculose**
IDS mesurée ou IDC dans les 30 jours suivant l'introduction ou dans les 30 jours avant l'arrivée du bovin dans le cheptel introducteur. Vice rédhibitoire : test tuberculinique réalisé 30 jours maximum après introduction.

**• IBR**
Prise de sang pour sérologie individuelle 15 à 30 jours après l'entrée du bovin dans le cheptel acheteur. Le protocole dépend de la qualification du cheptel d'origine (voir tableau). Vice rédhibitoire : Prélèvement réalisé 10 jours maximum après introduction.

## Demandes de dérogation au contrôle d'introduction de bovins bénéficiant du statut troupeau indemne en IBR

Le délai entre la date de départ et la date d'arrivée des bovins doit être inférieure à 24 heures, et le transport entre les deux élevages doit s'effectuer sans rupture de charge (transport maitrisé).

GDS 58

| ÂGE DU BOVIN | TRANSIT < 6MOIS | TRANSIT > 6MOIS |
|---|---|---|
| Âge < à 6 semaines | IBR | IBR |
| De 6 semaines à 24 mois | IBR | IBR Tuberculose |
| Âge > 24 mois | IBR | IBR Tuberculose Brucellose |

Démonstration de désherbage mécanique

# Tester au champ pour changer ses pratiques

L'équipe Grandes Cultures de la Chambre d'agriculture de la Nièvre et les groupes d'agriculteurs GDA Bourgogne Nivernaise, Dephy et Casei (groupe 30 000) ont organisé vendredi dernier une démonstration de différents outils de désherbage mécanique à Clamecy. Les agriculteurs se sont vus présenter différents modèles de herses étrilles et une houe rotative, provenant d'exploitants du secteur.



Une quarantaine de personnes ont assisté à cette journée technique.

Vendredi 29 mars, les conditions étaient au rendez-vous ! Parfaites pour montrer, échanger et tester des alternatives au désherbage chimique. Le rendez-vous était donné au champ sur une parcelle d'orge de printemps proche de Clamecy, chez Vincent Roeser. L'objectif était de présenter différents outils (herses étrilles, houe rotative) de différents constructeurs pour en évaluer l'efficacité, apprendre à régler ces machines et être autonome dans leur utilisation.

## Un engouement certain des agriculteurs

Plus d'une quarantaine d'agriculteurs se sont rendus à la parcelle pour assister à la démonstration. Les machines proviennent d'agriculteurs utilisateurs, qui ont apporté leur propre matériel afin de le tester et d'en partager les avantages et inconvénients aux autres exploitants. 4 herses étrilles de marques Einböck, Treffler, Carré et Hatzenbichler et une houe rotative de cette dernière marque étaient donc présentes sur la parcelle.

## Un besoin d'expertise et d'expérience

Philippe Jaillard, conseiller d'entreprise et référent en agriculture biologique, a présenté les différents outils et leur conception, en faisant témoigner les agriculteurs utilisateurs. L'intérêt économique face à l'investissement mais aussi aux économies réalisées en les utilisant a également été abordé.

De tels outils s'emploient selon certaines conditions. Toutes les cultures à n'importe quel stade ne peuvent supporter ces passages d'outils. Le stade de la culture et des adventices visées, le type de sol et la météo sont autant de critères à prendre en compte pour optimiser la réussite de ce désherbage alternatif. D'autres adaptations techniques, comme l'augmentation de la densité et de la profondeur de semis sont à anticiper pour pallier la perte de pieds engendrée par les passages de ces outils. Des posters abordant toutes ces questions techniques ont aussi été présentés pour illustrer ces messages.

## Le réglage et l'essai au champ

Un passage a été réalisé pour chaque outil. Ils visaient principalement des ray-grass et des géraniums, flore adventice commune dans le nord du département. Un comptage de pieds de la culture et d'adventices a été réalisé avant et après passage pour évaluer deux indicateurs : la perte de pieds de la culture et l'efficacité de ces passages. Si un retour a pu être effectué en direct, une autre mesure sera effectuée les jours prochains pour ajuster les résultats observés.
Pour toute question relative au désherbage mécanique, vous pouvez contacter Philippe Jaillard (07 88 19 83 02) ou Cédric Zambotto (06 77 15 59 81), conseiller grandes cultures.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA NIÈVRE, ÉQUIPE GRANDES CULTURES

Conférence

# Une soirée réussie

Le Ceta Entre Loire et Allier a organisé le vendredi 29 mars à la salle des fêtes de Gimouille, une conférence-débat dont l'objectif était d'aborder les difficultés de la vie autrement. Une soirée animée par Céline Bissuel, diplômée en communication et Jean-François Mathieu, agriculteur en Corrèze et Formateur en PNL.



La salle des fêtes de Gimouille a affiché complet pour cette soirée sur le thème de la confiance en soi.

Cent. C'est le nombre de personnes qui ont participé à cette soirée organisée par le Ceta Entre Loire et Allier. Une soirée qui avait pour thème : *«comment me sentir mieux dans un environnement identique»*. L'objectif était de donner de pistes pour améliorer sa communication, reprendre confiance en soi ou encore savoir prendre du recul dans une situation difficile. La soirée a débuté par l'intervention de Céline Bissuel qui a fait part de son expérience personnelle et a donné des pistes pour se recentrer et se retrouver en accord avec sa vie lorsqu'un événement important survient. La soirée s'est ensuite poursuivie par un apéritif dînatoire durant lequel les anciens participants à la formation *«Bien dans mes bottes pour affronter l'avenir»* ont fait le tour des spectateurs présents pour leur faire part de leur expérience. Un temps d'échange d'agriculteurs à agriculteurs qui a visiblement été très apprécié par tous. Chacun a pu se reconnaître en l'autre et le partage d'émotions a été très important. Plus de la moitié des personnes présentes se sont dites intéressées pour assister à la réunion de démarrage de la nouvelle session de formation *«bien dans mes bottes»* qui aura probablement lieu en avril, la date reste encore à définir. Un pari réussi pour les organisateurs qui avaient misé sur cette soirée pour attirer de nouvelles personnes.
Contact :
gouterdelouverture58@gmail.com

Jeunes agriculteurs

# L'assemblée générale se prépare

« *L'argent des consommateurs reviendra-t-il réellement au producteur ?»* Tel est le thème de l'Assemblée Générale 2019 des Jeunes Agriculteur qui se tiendra le jeudi 12 avril au centre culturel de Cercy-la-Tour à partir de 14 heures A l'ordre du jour : présentation du rapport financier et d'activité, table ronde et débat. Plusieurs intervenants d'envergure sont prévus, à savoir : Guillaume Gauthier des JA National ; Perrine Goulet et Patrice Perrot les deux députés de la Nièvre ; Régis Amiotte et Annie Marien, de l'UFC Que choisir 58 sans oublier Emmanuel Bernard, vice-président de la FNB et président de la section bovine de la FDSEA 58. Pour étoffer le débat, les Jeunes Agriculteurs sont encore à la recherche d'un représentant de la Grande Distribution. Enfin, un repas sera proposé le soir à partir de 20 heures.
Renseignements et réservations au 07 86 95 37 96.

THÉOPHILE MERCIER

## ► Agenda

**06/04** AG JA
Le lycée horticole et rurale privée de Varzy organise une journée portes-ouvertes ce samedi 6 avril de 13h à 18h. Au programme : présentation de toutes les filières de la 4ème jusqu'au Bts.
Renseignements : 03 86 29 45 95

**12/04** AG JA
Les Jeunes Agriculteurs organisent leur assemblée générale le vendredi 12 avril à la salle des fêtes de Cercy-la-Tour.

**11/04** Le Bio'TI Full Day
L'association *«Terres de liens»* organise une soirée sur le thème de la transmission d'une exploitation. Rendez-vous le jeudi 11 avril à 20H salle Romain Rolland (Mairie) de Clamecy. C'est une soirée à destination des agriculteurs et des porteurs de projets. Renseignements : Orianne Guillou au 06 95 53 83 21

Installation

# Une installation réfléchie

**Dans quelques jours, Augustin David va officiellement devenir exploitant agricole. À 28 ans ce fils de viticulteur revient sur ses terres natales. Il nous a ouvert les portes de son exploitation située à Saint-Martin-sur-Nohain au lieu-dit Favray. Rencontre.**

C'est par une après-midi hivernale qu'Augustin David nous a ouvert les portes de son exploitation. À 28 ans, ce fils de viticulteur a décidé il y a un peu plus d'un an de revenir dans le département. *«J'ai toujours su que je reviendrais un jour, mais je voulais prendre mon temps, de l'expérience ailleurs et ne pas me précipiter»* nous dit-il d'entrée. Du temps, Augustin David en a pris, d'abord pour se former à l'École Supérieure d'Agriculture d'Angers. *«J'y ai passé 5 ans entre 2008 et 2014. J'ai souhaité à la troisième année faire une année de césure pour découvrir d'autres pays. Je suis donc parti avec mon ami d'enfance effectuer un voyage en Méditerranée avec comme fil rouge l'agriculture»* explique-t-il. À son retour, il termine son cursus et décroche un stage à la FNSEA à Paris, nous sommes alors en janvier 2014. *«J'ai d'abord travaillé en tant que stagiaire puis à la fin de ma mission, j'ai été embauché en CDD pour poursuivre le travail»*. Le jeune homme est un globe trotteur dans l'âme et les envies d'ailleurs l'ont toujours animé. C'est ainsi qu'en 2015, son souhait de repartir à l'étranger se réalise.

*«J'ai vu passer une offre de VIE (Volontariat International en Entreprise) au Maroc proposée par Agropol et le groupe Avril pour appuyer la filière oléagineuse marocaine. À cette époque, j'ai eu la chance de rencontrer Xavier Beulin qui était à ce moment-là président de la FNSEA et du groupe Avril. J'ai pu intégrer la société Lesieur Cristal à Casablanca (filiale du groupe Avril) pour appuyer le développement de l'amont de la filière. J'ai apprécié, entre autres, le côté très politique du poste. Mais travailler au Maroc n'est pas aussi évident qu'en France. La langue commune n'y fait pas tout. Tant que vous êtes un touriste ça va, mais lorsque vous passez au registre professionnel, c'est plus compliqué. Les Marocains ont un bras gauche très commerçant et le bras droit politique. Il faut savoir jongler entre les deux. Cet aspect des choses ne me dérange pas car j'aime bien les tactiques qui consistent à faire bouger les acteurs de différents niveaux avec différents intérêts»*. Ce fut une expérience enrichissante, y compris sur le plan privé. D'autant plus que Sophie, ma compagne à l'époque, a accepté de me suivre. Nous avons vécu deux belles années, et nous nous sommes mariés à notre retour. Depuis 2017, Augustin David est en France où il est salarié de l'exploitation familiale.

## Une installation réfléchie

Revenir travailler dans l'entreprise familiale n'allait pas forcément de soi. *«Très honnêtement, je ne sais pas si je serais revenu travailler dans la Nièvre si la santé financière de l'exploitation était trop mauvaise»* concède le jeune homme. *«J'avais également peur du changement brutal d'activité et que mon futur travail soit moins stimulant. Mais aujourd'hui je n'ai pas d'inquiétude»*. Poursuit-il. Pour intégrer l'entreprise qui est en SCEA, Augustin David va devoir acheter des parts dans l'entreprise. *«Concrètement mon installation ne sera effective qu'à la signature du chèque et du rachat des parts. À terme, mon objectif est de devenir gérant de l'entreprise. Le foncier et les bâtiments agricoles sont la propriété d'un GFA familial. Ce qui est rassurant c'est que la forme juridique du GFA est ficelée de telle manière qu'une personne extérieure à la famille ne peut y rentrer. Cela permet de border»*. Par choix, mais aussi par conviction, Augustin David ne s'est pas installé avec la DJA. J'ai pensé que je n'en avais pas l'utilité et ce n'est pas forcément très souple car à chaque fois il faut que tu fasses une étude, et que tu annonces ce que tu vas faire ou acheter. Et si tu modifies quelques choses à ton plan de départ ou que tu souhaites investir différemment, tu dois faire un avenant qui te coûte, juste pour prouver à l'administration que c'est encore économiquement viable. Je préfère conserver ma liberté d'entreprendre, sans être influencé par *«l'effet subvention»* et à ce jour, j'assure la continuité de l'entreprise, mes projets de développement ne sont pas encore assez mûrs. Et puis, on ne peut pas sans arrêt taper sur le système, dire que les agriculteurs ne devraient pas être sous perfusion et de l'autre côté optimiser comme on peut pour récupérer des subventions qui ne nous sont pas destinées. J'estime que la DJA est faite pour des gens qui s'installent dans des situations compliquées et ce n'est pas mon cas.


Augustin David sur son exploitation viticole à Favray.

## «Je ne sais pas forcément où je vais»

Actuellement l'entreprise est divisée en deux : une partie viticole qui comprend 17 hectares de Pouilly Fumé et une autre de 190 ha en grandes cultures dans lesquels de la lentille, du soja, et du trèfle semences ont été semés en complément de la rotation habituelle blé, orge, maïs, colza. *«L'intérêt de ses cultures alternatives c'est que le prix est fixé à l'avance»* explique-t-il. Cinq salariés sont affectés en permanence à l'entreprise. Dans le détail, il y a trois personnes dans la vigne, une personne au secrétariat et un chef de cultures sur la partie grandes cultures. *«Aujourd'hui dans la partie viticulture, je n'ai qu'à me soucier de la manière avec laquelle je peux augmenter la production et mieux valoriser le vin, notamment en atteignant de nouveaux marchés. Tu raisonnes de la croissance et du développement, c'est donc plus stimulant. En revanche sur les grandes cultures, personnes ne peut dire comment la situation va évoluer. Historiquement notre production grandes cultures était majoritaire et a permis de lancer l'activité viticole dans les années quatre-vingt. Aujourd'hui c'est l'inverse»* explique-t-il en longueur. Passer en bio, Augustin David y réfléchit mais ne l'envisage pas pour le moment. *«Mon problème, c'est que je ne suis pas tout seul. Je ne peux pas me permettre de prendre des risques avec une telle masse salariale. De plus, je pense que certains marchés en bio vont s'écraser, se tasser, dans quelques années car les pays voisins vont être capables de le faire. Les prix vont donc mécaniquement se rapprocher du conventionnel. Il faut s'assurer de la durabilité des filières bio»*.

## «Il faut que les jeunes agriculteurs se réapproprient les organisations professionnelles»

Ce fut l'un de ses messages durant cet entretien : *«Les jeunes agriculteurs ne se reconnaissent pas toujours dans les organisations actuelles. Pourtant, il ne faut pas que les jeunes pensent que l'on peut s'en sortir tout seul, sans les organisations collectives de manière générale. Certains JA pensent aujourd'hui que certaines OPA sont remplies de cols blancs qui grattent du papier, or ce n'est pas ça. Mais à l'image des coopératives qui ont aujourd'hui des tailles et des stratégies éloignées des problématiques que nous, agriculteurs, nous retrouvons sur le terrain»*. Pour lui, il faut faire évoluer les OPA, leur organisation et leurs relations, pour que les jeunes y trouvent leur place. *«Nous avons un besoin très important de parler de notre métier, de le valoriser, le tout dans une communication qui soit réfléchie. Mais aujourd'hui les organisations sont de plus en plus en goulot. C'est la raison pour laquelle, avec l'aide de Lucie Lecointe, animatrice à la FDSEA, j'ai monté un petit groupe de discussion et de réflexion. L'ambition, c'est de pouvoir organiser des projets à l'échelle de notre canton»* dit-il en conclusion.

THÉOPHILE MERCIER

Nouveautés

# Toasteur mobile de protéagineux à la Cuma Terr'Eau

La Cuma Terr'eau est une Cuma départementale de 350 adhérents environ qui embauche un salarié à temps plein ainsi qu'un saisonnier pour réaliser des travaux de compostage de fumier, de déchiquetage de bois en plaquette et de collecte des effluents viti-vinicoles. Les salariés réalisent des tournées dans la Nièvre et dans les départements limitrophes pour réaliser ces travaux chez les adhérents.

Après trois ans de réflexion, la Cuma se lance en 2019 dans une nouvelle activité de toastage mobile de protéagineux. De la même manière que les tournées actuelles, un salarié se déplacera directement chez les éleveurs adhérents pour toaster féverole, pois, soja, lupin etc. Le toastage permet de détruire les facteurs anti nutritionnels présents dans les graines de protéagineux et d'augmenter leur teneur en protéines assimilables. Ce processus peut donc intéresser des éleveurs bovins, caprins, ovins, porcins ou de volailles. Le toasteur mobile de la marque Mecmar est monté sur remorque et équipé d'un groupe électrogène qui le rend complètement autonome. Avec un débit d'environ 2 t/heure, il apportera un outil performant aux éleveurs en recherche d'autonomie alimentaire. Le lancement est prévu cet été.

La Cuma reste toujours ouverte à de nouveaux adhérents, pour le toastage comme pour le compostage et le déchiquetage ! Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Raphaëlle Laisse-Redoux, animatrice de la Fédération des Cuma, de la Cuma Terr'eau et en charge du projet : 06 08 81 82 85.

RAPHAËLLE LAISSE-REDOUX,
ANIMATRICE FÉDÉRATION DES CUMA



Cecna

# Un florilège de projets

**La coopérative d'insémination animale a tenu son assemblée générale le 21 mars dernier. Si l'activité principale d'insémination animale (IA) a tendance à diminuer, de nombreux projets fleurissent autour de la Cecna, toujours dynamique.**



Patrick Drevillon, directeur, aux côtés du président Pascal Beets

Une baisse du nombre d'utilisateurs d'IA de 3,8 % sur la période 2017-2018 se fait ressentir pour la coopérative d'insémination animale présente sur l'Yonne, l'Aube, le Cher, la Nièvre, le Loiret et la Seine-et-Marne. *«Cette perte structurelle se retrouve partout depuis trois ans»* souligne le directeur de la Cecna, Pierrick Drevillon. 63 595 IA ont été réalisées sur bovins, contre 67 155 sur la campagne précédente, soit une chute de 5,3 % qui se ressent surtout dans les troupeaux laitiers, enregistrant une baisse des IA de 6,3 %, contre 3,5 % en allaitant. Le directeur souligne encore une fois le coût important du transport : *«dans l'Yonne, on compte 21 km réalisés par IA, ce qui fait 17 € de frais de transport, tout compris, pour une IA»*.

## Les hormones de synchronisation des chaleurs bientôt interdites

Sur les autres activités comme la synchronisation des chaleurs, une baisse de 18,3 % du nombre de synchronisations est enregistrée. En cause, la complication législative d'accès aux traitements de synchronisation, qui n'en est qu'à ses débuts, comme le rappelle Pierrick Drevillon : *«d'ici un an et demi, les contraintes seront encore plus fortes, puisque les hormones utilisées sont en passe d'être interdites. Toute la filière travaille sur cette problématique et cherche une solution.»* L'activité de suivi de la reproduction, quant à elle, poursuit sa progression avec une augmentation de 5,5 % du nombre d'adhérents suivis. L'activité d'IA porcines progresse de 4,5 %, ce qui représente 96 915 doses vendues, mais l'inquiétude persiste sur la peste porcine africaine et ses conséquences si elle passait les frontières. Concernant les IA ovines et caprines, la tendance est à la baisse pour la campagne 2017-2018, avec 1 193 IA ovines (-11,6 %) et 1 306 IA caprines (-15,7 %).

## L'activité équine se développe

Au niveau de l'activité équine, l'actualité porte sur l'acquisition du haras des Bréviaires en Île-de-France, qui vient compléter l'activité du haras de Charmoy. La Cecna suit 400 juments, ce qui occupe 12 salariés en période de reproduction. Pierrick Drevillon rappelle que l'activité équine est complémentaire de la période d'IA bovines, qui intervient en suivant. *«Les haras nous permettent de recruter des inséminateurs plus facilement, en ciblant des personnes intéressées par les chevaux, qui vont pouvoir renforcer l'équipe d'inséminateurs bovins une fois la saison de reproduction équine terminée.»*

Autre événement porté sur l'informatique, aujourd'hui indispensable pour les coopératives : la CMRE, entreprise de solutions informatiques, a fusionné avec l'Union coopérative de Migennes Ucacig, rassemblant la Cecna, Alysé et la Cialyn, pour former Okteo en juillet 2018. Le vice-président de la Cecna, Olivier Darasse, est aujourd'hui directeur délégué au développement du marché agri-agro de la structure.

## Elvanovia et Cecna se rapprochent

La coopérative d'insémination animale Elvanovia, s'étendant de la Côte d'Or à Clermont-Ferrand a entamé un dialogue constructif avec la Cecna, dans l'objectif de rapprocher les deux coopérativespour optimiser les compétences. Le nouveau président de la coopérative voisine a souhaité une mise à disposition du directeur de la Cecna, Pierrick Drevillon, pour assurer la direction d'Elvanovia. L'activité de la coopérative étant en cohérence avec la Cecna, le directeur assume, depuis peu, la direction des deux structures qui, sans question de fusionner, travailleront désormais en collaboration. *«Le métier évolue sans cesse, il y a déjà beaucoup de choses en commun, ce rapprochement permettra de faciliter le travail et de développer les territoires»* explique Pascal Beets, président de la Cecna.

Concernant Elexinn, la start-up filiale de la Cecna poursuit ses recherches en termes d'innovation de matériel. Deux ans après la sortie d'Xtremia, pistolet d'insémination profonde, un nouveau dispositif sera présenté très bientôt. Pour l'instant, le mystère reste complet, mais cette *«révolution dans le monde de l'insémination»* s'annonce connectée !

## Valorisation d'un site à l'abandon : *«let the sun shine»*

Dans la lancée des projets, l'ancienne taurellerie d'Amilly dans le Loiret, aujourd'hui désamiantée et rasée de ses anciens bâtiments, offrait 6 ha de terrain inutilisés à valoriser. La coopérative a réfléchi depuis 2015 au devenir de ce terrain et a créé une filiale, Elexol, en partenariat avec la Cicap, entreprise locale de distribution d'électricité. L'objectif est d'implanter un parc photovoltaïque sur 4,5 ha, comprenant 7 500 panneaux polycristallins, pour une puissance de 2,6 Mégawatts. Ce projet de 2,5 millions d'euros devrait voir le jour au premier semestre 2020.

ORIANNE MOUTON

## Le mot de Patrick Drevillon, directeur de la Cecna

*«En termes d'innovation et de nouveauté pour la coopérative, on a une stratégie de filialisation assez marquée, on investit beaucoup dans les filiales. Par exemple Elexinn, qui sort un nouveau produit dans une semaine, à destination des éleveurs. C'est un projet innovant dans lequel il y a eu plusieurs millions d'euros de levée de fonds. Ça a été un gros travail avec les administrateurs pour mettre en place ce projet, huit ans de travail. Un travail de tous les salariés, les inséminateurs, le personnel encadrant, les gens des filiales, et les gens de la Cecna, des membres du bureau… Tout le monde a mis la main à la pâte ! On a un métier qui évolue beaucoup qui est l'insémination. Et d'ailleurs, tous les métiers ruraux en prise directe avec l'éleveur, tous les métiers de services sont en totale révolution.*

*Le monde agricole français est en plein bouleversement. L'Yonne est en plus un département un peu typique où on trouve des productions très diverses : la filière viticole qui exporte, qui est un peu le moteur de la ferme France, et on connaît aussi les filières qui sont en grande difficulté en France et notamment la filière animale, le monde de l'élevage laitier et allaitant, qui aujourd'hui, sont des filières compliquées à gérer en France. On a des problématiques environnementales, on a des problématiques de taille critique… Comment on fait aujourd'hui pour être concurrentiel vis-à-vis ne serait-ce que de nos voisins allemands, qui ont des fermes à 1 200 vaches… ? Face à toutes ces problématiques qui s'entrechoquent, il faut qu'on crée les outils de demain. On a une chance, c'est qu'à la Cecna on est une petite coopérative familiale, qui tourne pas mal, qui a toujours su se renouveler. Quand je suis arrivé il y a quinze ans, on faisait que des bovins et des porcins, aujourd'hui, on a su se diversifier, on fait du cheval, des petits ruminants, du chien, et même des dromadaires… On a vraiment une palette d'activités, et comme on est un petit territoire, il faut aller chercher des relais de croissance à l'international. Il y a vraiment un florilège d'opportunités qui arrivent dans ce bouleversement-là. Et la stratégie de la Cecna c'est d'être très pragmatique vis-à-vis de ça, c'est-à-dire de voir les choses telles qu'elles sont, sans les embellir ni les déformer, et dire que dans tout ça il aura des opportunités pour nos agriculteurs ».*

## Agenda

### Demande Calamités agricoles : Y voir plus clair

La FDSEA de l'Yonne organise trois réunions de proximité pour aider les agriculteurs à faire leur demande. La dernière se tiendra le vendredi 5 avril à 14h à Bléneau, salle de la Mairie.

### PAC : Réunions d'information

Ces réunions ont pour objet la présentation des évolutions réglementaires 2019 et du logiciel TélePAC. Des demi-journées d'information à destination des agriculteurs sont organisées dans l'Yonne.
- le vendredi 5 avril à Saint Clément - salle des Fêtes – Place de l'Église à 9h15 (accueil dès 9h00)
- le jeudi 11 avril à Avallon - salle du Marché Couvert – Rue Georges Schiever à 14h00 (accueil dès 13h45)
- le vendredi 12 avril à Mézilles - salle des Fêtes – Route de Saint Fargeau à 14h00 (accueil dès 13h45).
- le jeudi 25 avril à Ancy-le-Franc - salle Polyvalente – Grande Rue à 9h30 (accueil dès 9h15)

### 07/04 La printanière à la ferme de Flo'

Dimanche 7 avril de 10h à 18h, la ferme de Flo' ouvre ses portes et fait découvrir sa ferme et ses plus de 200 animaux. Un pique-nique campagnard est possible sur réservation pour le prix de 10 €.
Entrée 2€

### 6 et 7/04 Foire de printemps à St-Florentin

Samedi 6 et dimanche 7 avril à Saint-Florentin, le centre-ville s'animera avec la foire de printemps. Vide-grenier, foire commerciale, fête foraine, concerts et animations seront au rendez-vous.
Pour tout renseignement, contacter Catherine BONIN 06.88.63.22.18

### 6 et 7/04 La Family week

Les samedi 6 et dimanche 7 avril, de 10h à 18h à la Grange de Beauvais à Venouse, l'office du tourisme de l'Yonne rassemble ses partenaires du réseau Famil'Yonne pour proposer plus de 30 ateliers et activités à partager en famille. Entrée gratuite pour les enfants, 2€/adulte. Restauration sur place. Plus d'informations sur www.famille-yonne.com

### 07/04 1er marché de printemps à Domats

Le village de Domats s'animera le dimanche 7 avril pour son premier marché de printemps. 35 exposants locaux, tombola, artisanat, jouets en bois, couteau, fromage anglais. Restauration à la place de l'église.

### 13 et 14/04 Marché à la ferme à Méré

Les producteurs de foie gras Rabuat et fils organisent un marché à la ferme, avec une quinzaine de producteurs locaux offrant de nombreux produits. Un repas avec les produits de la ferme est proposé samedi midi, samedi soir et dimanche midi (réservation conseillée au 03 86 47 40 56). 2 rue Fontaine Cidex 401 – Méré.

### 13 et 14/04 Marché de Pâques à la Chablisienne

Samedi 13, de 9h à 12h30 et de 14 à 19h et dimanche 14 avril de 10h à 13h et de 14h à 18h30, le caveau de la Chablisienne accueille des producteurs locaux et propose des accords mets et vins

110 Bourgogne

# Le chanvre : un atout pour préserver la qualité de l'eau

**110 Bourgogne développe une filière chanvre avec ses adhérents depuis cinq ans. La culture s'avère être un allié de taille pour préserver la qualité de l'eau des bassins d'alimentation de captage.**



La récolte du chanvre nécessite une moissonneuse-batteuse adaptée, de type BAFA, qui coupe les pailles en tronçons de 50 cm et bat le tout pour obtenir le chènevis.

C'est la cinquième année de développement de la culture du chanvre dans l'Yonne. À l'origine, la Chambre d'agriculture avait orienté les agriculteurs vers cette culture, en partenariat avec l'usine de transformation *«les chanvriers de l'Est»* en Moselle. Suite au dépôt de bilan de la chanvrière, les agriculteurs se sont retrouvés avec des stocks de paille de chanvre… sans trop savoir quoi en faire. 110 Bourgogne a donc repris les activités avec la chanvrière Eurochanvre en Haute-Saône.

## Un atout agronomique, une culture simple

Parfait en tête d'assolement, le chanvre se sème en avril sur un sol très réchauffé, une fois le risque de gel passé. Seul un apport de 80 à 90 unités d'azote est nécessaire à l'implantation, seule étape délicate. Ensuite, aucune opération n'est nécessaire pour réussir sa parcelle de chanvre. La pousse est extrêmement rapide, la plante très étouffante, elle permet une rupture de cycle des maladies et adventices, et décompacte le sol grâce à son système racinaire développé. *«C'est vraiment une plante super ! En 2018, alors qu'il n'y a pas eu une seule goutte d'eau de l'été, on a quand même eu des rendements moyens de 4 t/ha en paille et de 650 kg/ha en grains, contre 6 t/ha et 800 kg/ha en année «normale». Vu les conditions, c'est pas mal !»* félicite Éric Ducornet, responsable nouvelles filières à 110 Bourgogne. À l'aide de leur moissonneuse-batteuse spécifique, de type Bafa, la coopérative vient récolter les graines de chanvre chez les adhérents, tout en taillant les tiges en tronçons de 50 cm. Les bottes pressées en bottes carrées partiront ensuite à l'usine d'Eurochanvre. Géochanvre, nouvelle usine de géotextile en fibres de chanvre destiné au paillage végétal, se fournit en pailles de chanvre directement chez un agriculteur de la coopérative, et en fibres chez Eurochanvre.

## L'allié des bassins d'alimentation de captage de l'eau potable

Le chanvre ne nécessite aucun traitement pour réussir, ce qui en fait un allié de taille pour les bassins d'alimentation de captage. C'est pourquoi 110 Bourgogne travaille en partenariat avec l'association plaine du Saulce, association pour la qualité de l'eau potable, et l'agglomération auxerroise pour favoriser l'implantation de chanvre sur les zones prioritaires pour préserver la qualité de l'eau. *«Sur l'Auxerrois, un des trois captages existants a fermé pour cause de pollution aux produits phytosanitaires. On essaie d'agir pour améliorer la qualité de l'eau avant que les autres captages ne ferment ou que les cultures soient carrément interdites sur la zone. Le chanvre répond parfaitement à cette problématique»* explique Éric Ducornet. Il y a aujourd'hui environ 330 ha de Chanvre répartis de l'Auxerrois au Châtillonais : *«avec une seule moissonneuse, on organise la production, entre zones, variétés et précocité, pour échelonner les chantiers de récolte»*.

## Le chanvre, ça sert à quoi ?

*«C'est comme le cochon, tout est bon dans le chanvre !»* s'émerveille le spécialiste de la coopérative. *«La graine, appelée le «chènevis» est un excellent appât à poissons pour la pêche. Aujourd'hui, il est très demandé en alimentation humaine, il est sans gluten et riche en fibre, minéraux et oméga 3. Son succès a d'ailleurs attiré les autres pays qui se sont mis à importer du chènevis bien loin de notre prix de marché de départ de 1 000 €/t… on est quasiment à moitié prix aujourd'hui»*. La tige quant à elle, se compose de fibres à l'extérieur, et de *«chènevotte»*, cette partie blanche molle et absorbante, au centre. En cardant les tiges, les fibres et la chènevotte sont séparées. Ce dernier est utilisé dans les litières pour animaux domestiques ou encore les paillages pour le jardin. Les fibres sont destinées à de nombreux dessins, des matériaux de construction, au cordage, en passant par la plasturgie automobile, ou encore les matériaux isolants. Même la poussière produite lors du procédé de séparation est valorisée dans la papeterie ou les bouchons.

## Tout le monde peut faire du chanvre ?

*«Le chanvre est une culture très réglementée : chaque îlot doit être déclaré, géopositionné et il y a des contrôles chaque année. Ils vérifient que la culture est bien produite dans le cadre industriel»* explique Éric Ducornet. Les coûts de productions sont élevés à cause du prix de la semence, uniquement certifiée, et des coûts de récoltes. Le spécialiste de 110 Bourgogne rappelle aussi l'importance d'une filière : *«Une filière ne fonctionne que si on a des débouchés. Avant les semis, on est sûr de vendre le chanvre produit, on sait déjà ce qu'on va en faire, ce qui sécurise tout ! Cela rejoint la philosophie de 110 Bourgogne, proposer aux agriculteurs des alternatives pour allonger leur rotation, augmenter leur rendement tout en garantissant leur revenu»*.

ORIANNE MOUTON


Après la moisson, les pailles doivent rester un peu au champ pour que les micro-organismes commencent à dégrader les fibres. Les pailles noircissent et sont plus faciles à séparer.


Le chanvre, une culture très réglementée aux multiples atouts agronomiques : elle ne nécessite aucune intervention, est très étouffante et permet une rupture des cycles de maladies et adventices dans la rotation.

Désherbage

# Géochanvre : un paillage naturel innovant

**La start-up implantée à Lézinnes a développé une technologie innovante et fabrique des toiles de paillage et des géotextiles à partir… de tiges de chanvre, de la région bien sûr !**



Le paillage peut être utilisé en jardinage, en aménagement paysager mais aussi en maraîchage et dans les vignes. Absence de désherbage, protection contre l'érosion, réduction de l'évaporation et dégradation naturelle en font un allié des végétaux.



Frédéric Roure, fondateur et gérant de Géochanvre, s'est vu remettre le trophée de la bio-économie par le préfet de l'Yonne Patrice Latron lors de sa visite de l'usine

### Une solution de désherbage efficace, naturelle et biodégradable

La start-up propose des toiles de paillage non tissées en fibres de chanvre, de lin et d'orties cultivés dans la région. Grâce à sa technologie brevetée, l'hydroliage, aucun additif ni colle ne sont nécessaires pour obtenir une surface compacte, lisse et robuste : il s'agit simplement de projeter de l'eau sous haute pression ! Ces toiles de deux à quatre millimètres d'épaisseur sont des alternatives au désherbage chimique, aux fibres importées et au paillage plastique. Comme tout paillage, elles empêchent la pousse des adventices, permettent de limiter les besoins en arrosage, protègent les plantes contre les variations thermiques rapides, mais elles apportent en plus de la matière organique au sol en se dégradant. Selon les produits, leur durée de vie va de six mois à quatre ans. L'entreprise commercialise le paillage pour le jardinage des particuliers, les espaces verts, mais aussi pour les surfaces plus importantes comme en maraîchage, arboriculture ou en vigne. Dans ce cas, la pose qui peut être mécanisable permet de couvrir des surfaces importantes rapidement.

### Développement économique local et social

La PME a permis la création d'une dizaine d'emplois dans le Tonnerrois. Elle travaille également avec une quarantaine de personnes en situations de handicap de l'Esat de Cheney qui s'occupent du conditionnement de rouleaux. Pour développer l'activité, une nouvelle ligne de production de quatre mètres de large est en réflexion. Avec un chiffre d'affaires de 500 000 euros en 2018 et une prévision à 1 200 000 euros en 2019, l'outil de production doit suivre la cadence des commandes qui se multiplient.
Semis directement sur le paillage, santé des plantes, valorisation de fibres d'ortie… Sans cesse à la recherche d'innovations, Géochanvre promet de nouveaux produits très bientôt !

ORIANNE MOUTON

Élevage laitier

# L'effet des EGA se ressent sur le prix du lait Savencia

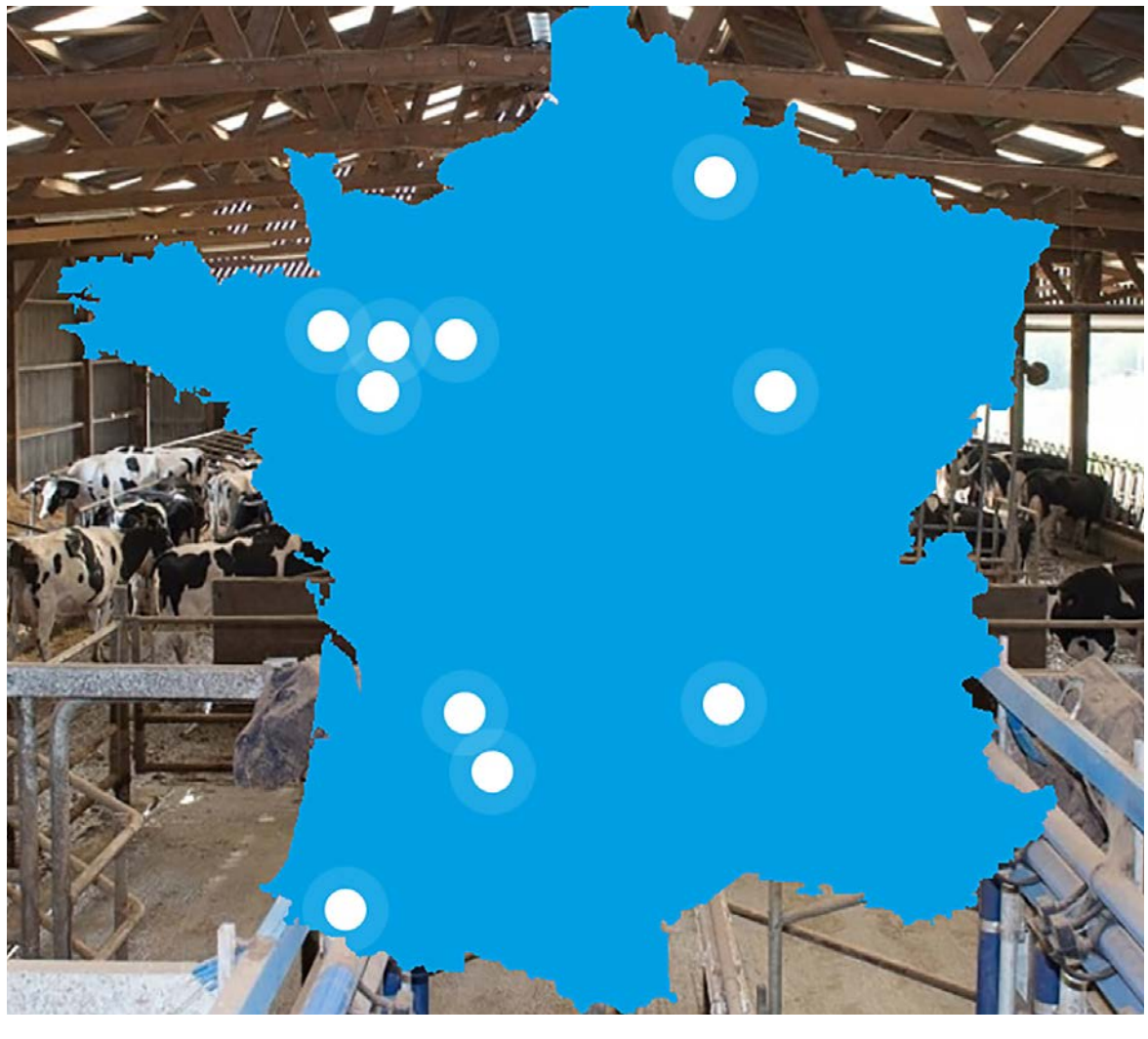
Créée en 2014, l'Association des Producteurs de Lait Bongrain Gérard (APLBG) regroupe 143 producteurs dont 37 exploitations icaunaises. 10 d'entre eux se sont rendus vendredi 29 à Montigny le Roi (52) pour assister à l'Assemblée Générale.

L'APLBG compte des producteurs dans six départements (89,10,52,54,57 et 70) et c'est pour cette raison que l'AG se déplace chaque année. Cette fois-ci il fallait se rendre dans la Haute-Marne. La distance n'a pas effrayé les producteurs icaunais qui ont fait le déplacement pour s'informer sur les projets en cours et échanger avec Daniel Chevreul, acheteur pour le groupe Savencia.
Il faut dire que si l'an dernier, l'industriel était septique sur les États Généraux de l'Alimentation (EGA), le groupe doit bien reconnaître que la négociation avec les GMS a été plus facile cette année. Les hausses de prix d'achat consenties ont permis d'annoncer un prix du lait de 348 €/1 000 l pour tout le 2ème trimestre 2019. Les producteurs peuvent donc se réjouir du résultat concret des EGA. Si le prix n'est encore pas suffisant pour certains, il permet néanmoins d'envisager plus sereinement l'année 2019.

### Un retour de valeur au producteur ?

Quoi qu'il en soit, les producteurs Savencia ont pu échanger sur le prix mais aussi sur les projets 2019. Grâce à leur structuration en AOP (association des Organisations de Producteurs) ils ont fondé Sunlait qui travaille aujourd'hui en direct avec la laiterie. Nouvelle formule de prix du lait, nouveau contrat-cadre, aide aux investissements, communication positive, l'AOP ne ménage pas ses efforts pour obtenir du retour de valeurs aux producteurs.
Le regroupement de producteurs pèse plus lourd mais les industriels ne sont pas toujours enclins à faire redescendre la valeur avec l'exemple de la prime au lait non OGM proposée par Savencia qui ne séduit pas les producteurs car elle ne couvrira pas les charges. Il reste encore du travail à faire mais les producteurs engagés dans les OP en ont conscience et continuent à porter la parole et les besoins de leurs adhérents.

MARIANNE RANQUE, FDSEA 89



Sunlait c'est 10 OP Savencia réunies en AOP depuis 2015. Elle regroupe 6 000 chefs d'exploitations qui livrent 1 milliard de litres de lait au groupe. Plus d'info sur : https://www.sunlait.fr/

Morvan

# Et si on s'inspirait du modèle comtois ?

**Depuis l'an dernier, le Parc naturel régional du Morvan encourage la diversification et le déploiement de filières qualitatives et rémunératrices pour les exploitations du territoire. Le porc plein-air du Morvan n'est peut-être qu'un début.**

Dans le Morvan, *«le modèle agricole dominant qui consiste à produire de jeunes charolais destinés à l'export est en train d'atteindre ses limites»*, constate le Parc naturel régional. *«Nous produisons une belle matière première, mais celle-ci est insuffisamment valorisée sur place, trop dépendante aux aléas des marchés mondiaux. Les exploitations sont plus difficilement transmissibles du fait de leur taille, et surtout elles dégagent de moins en moins de marges…»*

Soucieux d'encourager la diversification des exploitations allaitantes de son territoire, le Parc naturel régional du Morvan accompagne le déploiement d'une nouvelle filière *«Porc plein-air du Morvan»*. L'association Jambon du Morvan entend relancer une production de jambons secs haut de gamme élaborés à partir de viande produite localement. Un cahier des charges a été mis au point fixant les modalités d'élevage donnant droit à la marque *«Porc plein-air du Morvan»*, en attendant l'émergence, un jour peut-être, d'une appellation d'origine.

### 15 porcs abattus à Autun chaque semaine

Huit élevages morvandiaux vont produire du *«Porc plein-air du Morvan»*. Encadrée par le Parc, l'association Jambon du Morvan et le fournisseur d'aliment Philicot, la production a l'avantage d'être très sécurisée pour l'éleveur qui, dans un schéma de type intégré, garantissant la rémunération et le débouché, n'a pas de trésorerie à avancer.

Les tout premiers cochons issus de cette nouvelle filière ont été abattus à Autun en janvier et depuis, quinze porcs plein-air du Morvan arrivent à l'abattoir communautaire chaque semaine. L'association Jambon du Morvan qui compte dans ses rangs quatre salaisonniers producteurs de Jambons du Morvan, rachète les jambons qu'elle transformera en jambons secs commercialisés en 2020. Quant aux autres morceaux (longes, viande fraîche…), ils sont valorisés auprès de la grande distribution et des bouchers sous la marque "Porc plein-air du Morvan". C'est le chevillard de l'abattoir d'Autun Jean-Philippe Raze qui se charge de trouver des débouchés pour cette viande de porc haut de gamme. Les premiers morceaux sont d'ores et déjà commercialisés dans une boucherie de Quarré-les-Tombes (89), aux Halles bourguignonnes au Creusot, au magasin Leclerc d'Autun… Pour parfaire l'équilibre matière, la viande restante est transformée par l'entreprise *«Les Terrines du Morvan»* (58).

MARC LABILLE



La jeune marque *«Porc plein-air du Morvan»* n'est peut-être qu'un début...

## Et pourquoi pas un fromage du Morvan ?

Dans la continuité de la démarche "Porc plein-air du Morvan", le parc réfléchit d'ores et déjà à une production et une transformation laitière morvandelle, s'inscrivant *«dans un souci de valorisation de l'herbe pour ce territoire de moyenne montagne»* et s'inspirant des autres massifs (Jura, Vosges, Auvergne) *«qui ont su jouer cette carte»*. *«Aujourd'hui, sur les 1 800 exploitations agricoles que compte le Morvan, on dénombre tout juste une trentaine d'élevages laitiers, toutes productions confondues (vache, brebis et chèvre)»*, indique-t-on. *«Il existe déjà plusieurs AOC à cheval sur le territoire du Parc (Époisses pour les communes de Côte-d'Or et Charolais pour une dizaine de communes du sud Morvan) mais aucune appellation n'est spécifique au Morvan»* pour l'heure.

Pour le Parc, un développement de cette filière représenterait un vrai défi. Pour ce faire, il compte sur la mobilisation d'éleveurs laitiers ou de porteurs de projet intéressés par une telle démarche. Une stagiaire ingénieure agronome a été recrutée.

Elle réalisera un état des lieux de la filière et de ses opportunités.

## Huit élevages de porcs plein-air du Morvan

Les élevages de porcs plein-air du Morvan : Benoît Spirkel et Sylvain Lefèvre à Larochemillay (58) ; Ludovic Chevallier à Lucenay-l'Évêque (71) ; François Breugnot, à Château-Chinon (58) ; Fabrice Voillot à Charbonnat (71) ; Jérôme Marillier à Saint-Léger-sous-Beuvray (71) ; Anthony Boulez à Poil (58). Un septième élevage sera inauguré début mars (Alexandre Kovachiche à Laizy, 71) et le huitième sera lancé cet été à Arleuf (58).

# Porcs Plein-Air du Morvan « Une filière où tout le monde s'y retrouve »

**A Charbonnat, Fabrice Voillot n'a pas hésité une seconde pour se diversifier dans la production de Porc Plein-Air du Morvan. L'éleveur et maire y voit une issue crédible.**

L'automne dernier, Fabrice Voillot était le second éleveur en Saône-et-Loire à s'inscrire dans la nouvelle filière Porc Plein Air Morvan. L'élevage de Charbonnat est l'un des huit producteurs morvandiaux de porcs plein-air pour cette filière en construction. Exploitant 130 hectares dont une trentaine d'hectares de cultures autoconsommées, Fabrice Voillot élevait jusqu'alors exclusivement des bovins charolais avec un troupeau de 70 mères pour une production maigre.

### Séduit par l'esprit gagnant/gagnant

L'éleveur morvandiau croit beaucoup à cette nouvelle filière locale portée par le parc naturel régional, l'association Jambon du Morvan et le fournisseur d'aliment Philicot.

Cette organisation a l'avantage de garantir le débouché au producteur et apporte un revenu net évalué par l'éleveur à *« près de 2000 € par hectare et par an. Quelle production peut rapporter autant ? »*, interroge-t-il. Et tout cela sur une parcelle de seulement 1,2 hectares, nécessitant aucun agrandissement et très peu de mécanisation, complète-t-il. Les rares investissements concernent la clôture – une clôture électrifiée double pour éviter tout contact avec la faune sauvage, précise le technicien Frédéric Latrace. L'aliment tout comme les porcelets sont fournis par Philicot et l'éleveur a juste à le distribuer aux porcs.

### Un retour aux sources bien dans l'air du temps

Pour Fabrice Voillot, cette possibilité nouvelle de diversification rejoignait le désir d'un retour à une dimension familiale de son exploitation. *« Mon grand-père s'était installé ici avec deux truies et trois vaches et la parcelle occupée par les porcs en plein-air s'appelle « le pré des cochons »*, fait valoir l'agriculteur qui voit en ce retour aux sources une issue plus crédible à l'élevage, observant que la production de porcs en plein air est à l'opposé des ateliers industriels tant décriés. Le maire de Charbonnat observe aussi que cette nouvelle filière s'inscrit bien dans l'air du temps. *«Ici, nous sommes au sud du Morvan, sur un territoire où la proximité, les circuits courts sont un peu l'avenir. D'ailleurs au sein de notre intercommunalité, cette filière permettra d'approvisionner notre abattoir à Autun. Et ce projet de filière locale n'est pas qu'un marché de niche »*, s'enthousiasme Fabrice Voillot.



Brexit

# Les éleveurs britanniques entre inquiétude et pragmatisme

**À la veille d'une nouvelle échéance cruciale pour l'avenir des relations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, les éleveurs britanniques redoutent la perspective d'accords de libre-échange avec des pays-tiers.**

Comme l'ensemble de leurs compatriotes, les éleveurs britanniques ont vécu ces dernières semaines au rythme des rebondissements chaotiques de la sortie prévue de leur pays de l'Union européenne. La difficulté des autorités britanniques à s'accorder sur un scénario de sortie réclamé par les dirigeants européens d'ici le 12 avril est accueillie avec un certain fatalisme. «*Nous nous sentons tout-à-fait impuissants face aux évolutions politiques actuelles*», reconnait John Gould, éleveur de reproducteurs bovins et de brebis à Faversham dans le Kent, à la pointe sud-est du pays. Sa ferme, qui s'est construite une belle réputation pour la qualité de sa génétique bovine, commercialise de plus en plus de taureaux et femelles Angus en Europe, y compris en France, à la faveur de l'engouement des consommateurs pour cette race. «*J'espère que la qualité de notre production et le courant favorable pour ce type d'animaux nous permettront de poursuivre l'activité*», confie John Gould, dont le flegme peine à masquer l'inquiétude.

Les élevages comme ceux de John Gould sont nombreux au Royaume-Uni à dépendre de l'exportation vers l'Union européenne. Si le pays est aujourd'hui importateur net de viande bovine (800 000 t produites pour 1,2 Mt consommées), le bœuf britannique de qualité a retrouvé des couleurs hors de ses bases depuis la crise de l'ESB. Les exportations bovines britanniques ont ainsi progressé de plus de 8 % l'année dernière vers l'union européenne d'après les douanes, avec pour principaux clients l'Irlande, les Pays-Bas… et la France.

Mais c'est en matière d'élevage ovin que les éleveurs britanniques sont les plus tournés vers le continent. Territoire du plus gros cheptel européen avec près de 15 millions de brebis reproductrices, le Royaume-Uni est aussi le plus gros exportateur de viande ovine, avec plus de 100 000 t expédiées hors de l'île chaque année sur une production totale de 300 000 tonnes environ. Ses deux principaux clients sont la France (près de 45 % du total), et l'Allemagne (19 %).



Photo : Réussir

### 37 000 exploitations élèvent des ovins

Autant dire qu'une sortie de l'UE sans accord, synonyme d'imposition de tarifs douaniers élevés, constituerait une très mauvaise nouvelle pour les 37 000 exploitations où sont élevées des ovins au Royaume-Uni. «*C'est effectivement sur cette production que repose nos plus grosses inquiétudes*», reconnait Verity Holdstock, qui pilote les élevages d'une grande ferme familiale de polyculture près de Canterbury, toujours dans le Kent. «*Une partie de nos agneaux partent à l'export et je n'ai aujourd'hui aucune idée des conséquences commerciales qu'aurait une fermeture partielle des frontières sur les échanges et sur les prix*». Dans un pays où la politique fait traditionnellement peu de cas des intérêts agricoles, la crainte de l'éleveuse anglaise est que le gouvernement ne sacrifie à terme l'élevage, bovin comme ovin, sur l'autel des prix bas. «*La tentation actuelle des autorités est clairement de négocier des accords de libre-échange avec les États-Unis et d'autres pays pour maintenir des prix de la viande acceptables par les consommateurs*», développe Verity Holdstock. «*Dans le contexte actuel, il serait assez déloyal de nous imposer des produits d'importation ne répondant pas du tout aux mêmes normes environnementales et de bien-être animal*». Selon elle en revanche, les autorités régionales ou nationales seraient disposées à compenser au moins partiellement la perte des aides européennes par le financement de mesures agri-écologiques. Mais elles ne suffiront sans doute pas à absorber le choc économique d'une sortie brutale de l'UE.

### Un impact aussi côté français

La perspective d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne aura des conséquences indirectes sur la promotion de la viande d'agneau en Europe et singulièrement, dont les campagnes collectives sont largement cofinancées par les Britanniques. «*Compte-tenu de l'importance de l'origine britannique dans la consommation française, les opérateurs commerciaux des deux côtés de la Manche feront cependant tout pour maintenir un courant important d'échanges, quel qu'en soit le prix*», estime cependant Rémi Fourrier, le directeur d'AHDB France, l'organisme de promotion de l'agriculture britannique. Depuis deux ans, professionnels et autorités anticipent les conséquences du Brexit sur les exportations de viande en visant l'ouverture de nouveaux marchés export en Asie, Amérique du Nord et au Moyen-Orient.

Politique

# Jérémy Decerle rejoint la liste LREM aux Européennes

**Le président des Jeunes agriculteurs a annoncé sa démission, pour rejoindre la liste La république en marche aux élections européennes. Il y figure aux côtés d'Irène Tolleret, viticultrice et conseillère départementale dans l'Hérault.**

Jérémy Decerle, a déposé, le 26 mars, sa démission de son poste de président des Jeunes agriculteurs (JA), pour rejoindre la liste LREM constituée en vue des élections européennes de mai prochain. L'éleveur, qui a été approché par le ministre de l'Agriculture Didier Guillaume, était en poste depuis juin 2016. Il sera situé à la quatrième place, en position éligible, selon la liste annoncée le jour même lors d'une conférence de presse du parti.

Dans un communiqué, le syndicat indique ne soutenir «*aucune liste*» mais «*salue l'engagement*» de son ancien président qui «*a porté les revendications*» du syndicat sur «*le renouvellement des générations, les États généraux de l'alimentation ou la lutte contre l'agribashing*». L'organisation souhaite à son ancien président une «*bonne continuation dans la voie qu'il a choisie*».

### Un vote pour le nouveau président en avril

L'actuel secrétaire général des JA, Samuel Vandaele, prend sa place pour assurer «*la transition et la mise en place d'une équipe nationale renouvelée*» à sa tête. Le vote pour un nouveau président aura lieu à l'occasion du congrès du congrès national des jeunes agriculteurs, qui devrait avoir lieu «*pendant la deuxième quinzaine d'avril*».

Pour le moment, aucun processus de désignation des candidats n'a toutefois été enclenché au sein du syndicat, la nouvelle n'étant connue en interne que depuis quelques jours. Jérémy Decerle ne sera pas le seul représentant du monde agricole dans cette liste. Une autre agricultrice, Irène Tolleret, viticultrice et conseillère départementale dans l'Hérault, sera également présente, à la 9ème place.

Ils rejoignent une liste fortement marquée par la question écologique, avec la participation de l'ancien directeur général de WWF France, Pascal Canfin, numéro 2, qui a démissionné de son poste le 25 mars, et le cofondateur d'Europe écologie Les Verts,

**Pascal Durand.**



Ravageurs d'automne sur les plateaux Bourguignons

# Terres Inovia se mobilise

**De nombreuses parcelles de colza sont en difficulté sur le territoire bourguignon, en particulier sur les plateaux où la gestion des ravageurs d'automne est critique depuis plus de 5 ans en raison de développement de résistances importantes et d'une régulation des populations de ravageurs par les auxiliaires très faible.**

Depuis le début de cette crise, des travaux sont conduits par l'institut technique. Des solutions agronomiques et chimiques sont référencées et communiquées par Terres Inovia. Malgré cela, la situation perdure et semble s'amplifier cette année. Comment expliquer cela ? Par quels moyens peut-on sortir de cette situation ?

## Très forte résistance des insectes d'automne

Après l'alerte donnée par les organismes économiques du secteur et la confirmation de la très forte résistance des larves de grosses altises (super kdr) et de charançons du bourgeon terminal aux pyréthrinoides par Terres Inovia (situation inédite en France), la conduite du colza a amorcé un tournant profond. En plus de la veille sanitaire, l'institut technique a testé puis proposé des solutions nouvelles et opérationnelles pour continuer à produire du colza dans ces secteurs. Une communication importante auprès des acteurs du développement agricole (OS, CA, distributeurs) et des agriculteurs permet depuis maintenant plusieurs années, de porter à connaissance de tous les éléments clés de la conduite du colza dans ce contexte de pression intense en ravageurs d'automne résistants. Qui n'a jamais entendu parler de semis précoce, de couvert associé, de fertilisation au semis, de vigueur au départ ? De la même façon, les outils de pilotage tel que les berlèses ont été poussés par l'institut pour permettre aux agriculteurs de mesurer les pressions de larves de grosses altises et de mieux positionner leur traitement insecticide. Dans ce contexte de résistance, le choix des molécules et donc des insecticides est aussi un élément primordial. Terres Inovia a rapidement communiqué sur ses références en termes d'efficacité, d'obligation réglementaire et de doses afin d'aider les OS dans leur approvisionnement, les techniciens dans leur conseil et les agriculteurs dans leurs choix.

## L'ensemble de la profession se mobilise

La campagne que nous vivons met l'ensemble de la profession - agriculteurs, techniciens, instituts - en difficulté car les freins et les difficultés se cumulent. La longue période de sécheresse a impacté lourdement les colzas : semis dans le sec, peuplements des colzas hétérogènes, stades inégaux et en retard, couverts végétaux peu développés, mauvaise efficience des engrais. Les leviers agronomiques, obligatoires dans ce contexte ravageurs, ont été mis à mal par le sec et leurs services attendus ont été fortement diminués. En parallèle, la pression en ravageurs est très forte, longue et la rétention des pontes des GA due au sec jusqu'à l'entrée de l'hiver est inédite. Face à cette situation, l'institut s'est adapté au contexte de l'année en conseillant pour la première fois un traitement insecticide en sortie hiver pour endiguer la pullulation de jeunes larves de grosses altises dans les colzas.

On constate aujourd'hui de trop nombreuses parcelles de colza critiques au potentiel fortement entamé et sur ce même territoire, des parcelles indemnes. Pourquoi une telle différence sur un même secteur, soumis à des aléas climatiques et sanitaires identiques? Quels enseignements peut-on en tirer ?

Recenser et analyser les pratiques pour en tirer des enseignements

Recenser les pratiques de ces parcelles, les analyser pour tenter d'en tirer d'autres enseignements transférables aux agriculteurs et aux techniciens, voici la mission que s'est fixée l'équipe régionale de Terres Inovia, soutenue par la Fop, et en partenariat avec les techniciens OS et CA.

Vous êtes concernés par les dégâts de ravageurs ? Vous souhaitez participer à cette enquête? Contactez votre technicien habituel (Chambre d'agriculture, Coopérative, négoce) ou le bureau régional de développement Terres Inovia (m.geloen@terresinovia.fr)

## Il est encore possible de réussir son colza sur les plateaux bourguignons

Malgré des éléments de contexte que nous subissons comme le climat, l'historique territorial ou même la réglementation phytosanitaire et azote, il est encore possible de réussir son colza sur nos plateaux bourguignons en opérant des changements profonds dans la mise en œuvre de l'itinéraire technique :

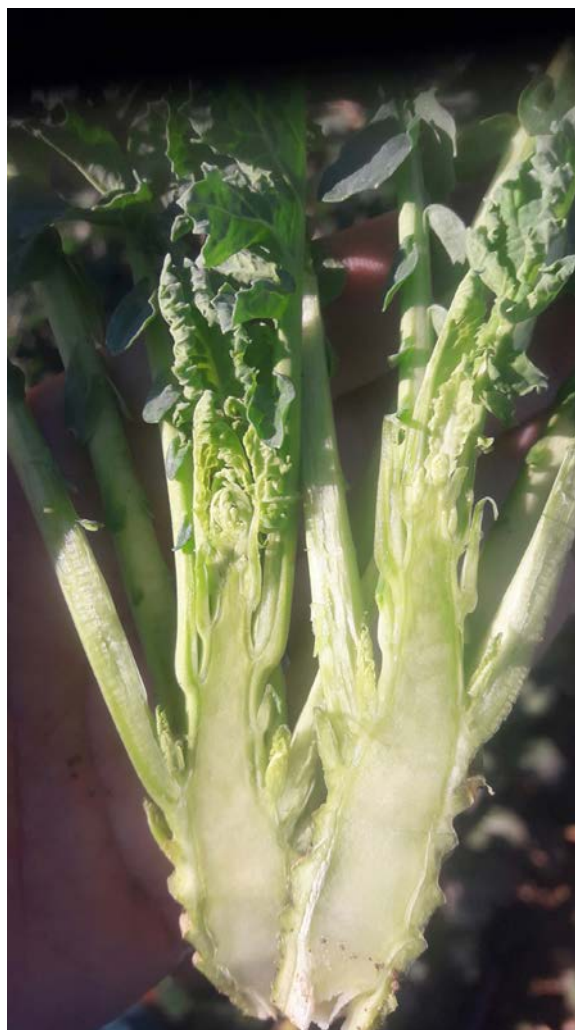
1) Identifier et choisir d'implanter du colza sur des parcelles favorables (fertilité, historique avec retour peu fréquent du colza, travail du sol favorable à une bonne implantation),

2) Adopter un ITK qui intègre tous les leviers agronomiques (adaptation de la date de semis à la météo, choix variétal, implantation soignée, plantes compagnes, fertilisation dans le respect de la réglementation) et les leviers chimiques (choix des produits et positionnement),

3) Piloter son colza à la parcelle: observations, mise en place de berlèses entrée ET sortie hiver, suivi des stades…,

Ne pas hésiter à se former et à s'informer via les publications, les tours de plaines, les réunions techniques de Terres Inovia et des autres structures de conseil agricole.






**Deux parcelles colza séparées par un chemin de terre, semées toutes les deux au semoir monograine. Localisation: Saint-Cyr-les-Colons (89).**

**DELPHINE DE FORMEL, TERRES INOVIA**

Colza

# Assurer la protection contre les maladies en floraison

**La protection fongicide floraison est une étape clé de la conduite culturale. Le fongicide vise principalement le sclerotinia. Il a également un effet sur les maladies secondaires comme la cylindrosporiose ou l'alternaria.**

Choisir le bon programme et l'appliquer au bon moment permet de sécuriser le rendement du colza et de maîtriser les charges.

## Une protection préventive

Le sclérotinia est une maladie peu fréquente mais potentiellement très nuisible. Les pertes de rendement sont en moyenne de 6,5 q/ha dans les essais Terres Inovia menés depuis 2008 et touchés par la maladie. Elles peuvent dépasser 10 q/ha, comme en 2007. En l'absence de sclérotinia visible, un gain moyen de 1,5 q/ha est mis en évidence, rentabilisant le plus souvent l'intervention fongicide, notamment sur les maladies de fin de cycle (oïdium, alternaria). Malgré la faible fréquence d'expression de la maladie, la perte potentielle de rendement et l'absence de solution curative incitent à réaliser une protection préventive au stade G1.

Le stade G1 est idéal pour le positionnement de la protection fongicide. Ce stade correspond à la chute des premiers pétales, à la formation des 10 premières siliques (<2 cm) et à une parcelle « bien jaune ». Le stade G1 apparaît, en fonction des températures, de 6 à 12 jours après le début floraison. Aidez-vous du Bulletin de Santé du Végétal (BSV) de votre région pour repérer ce stade clé et surveillez vos parcelles car les écarts de stade entre parcelles peuvent être importants. Terres Inovia a démontré qu'un traitement positionné trop tôt ou trop tard par rapport à G1 avait une efficacité fortement amoindrie. Les résultats d'essais de ces dernières années n'ont pas montré de gain significatif d'efficacité ou de rendement d'un double passage par rapport à une application unique d'un fongicide de référence dès lors que ce dernier est bien positionné au stade G1 et à dose pleine.

## Adapter le programme fongicide à la situation

Les solutions assurant une protection « haut de gamme » sont nombreuses ; ce qui facilite l'alternance des modes d'actions. Dans un contexte de maitrise des charges, le rapport qualité-prix des solutions est déterminant dans le choix de la solution. Quelques modulations peuvent être faites en fonction des contextes :

• Dans les parcelles de colza où le potentiel de rendement n'est pas entamé, les solutions haut-de gamme, comme Pictor Pro + Sunorg Pro, Efilor, Filan SC, Aviator XPro, Zavafor pack ou Propulse, employées à la dose conseillée sont les plus sécurisantes et sont amorties dans le cas général.

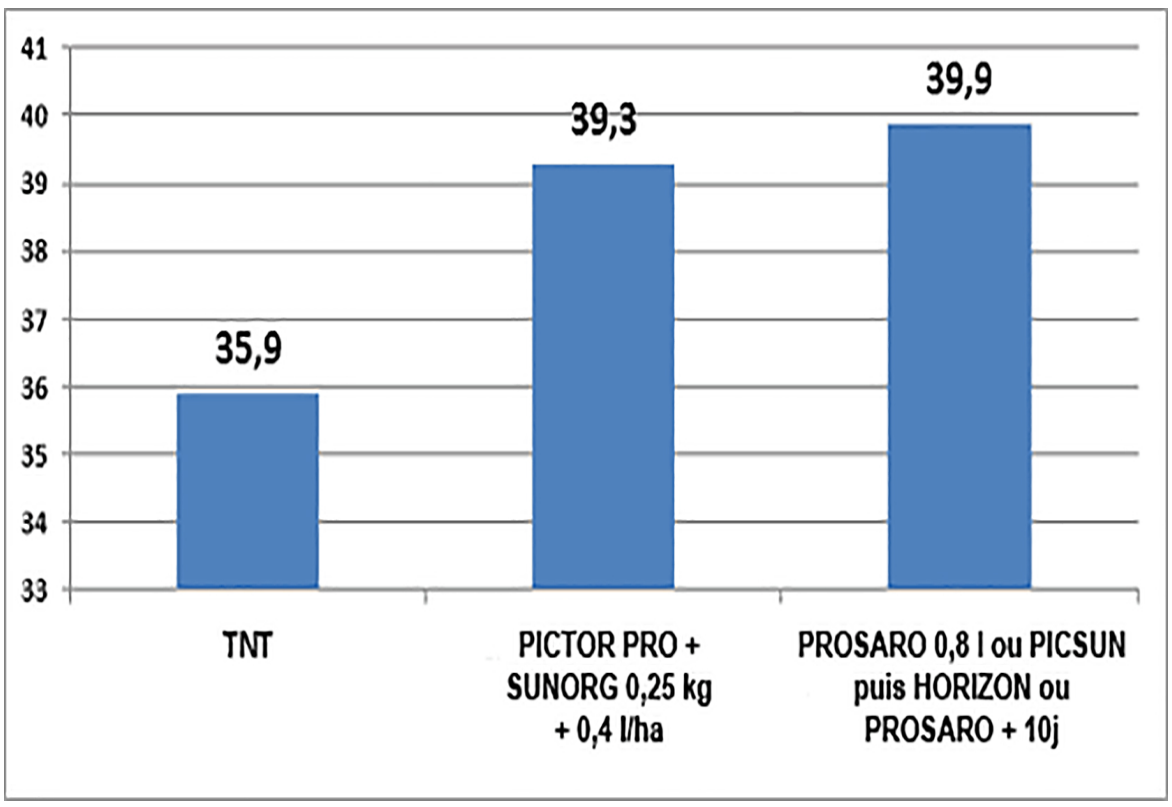
• Dans les parcelles où le potentiel des colzas est affecté par des dégâts de ravageurs ou des défauts de peuplement, il est préférable de sécuriser un minimum avec une dose adaptée d'une solution « haut de gamme » comme Propulse 0.5 l/ha ou Filan SC 0.25 l/ha (évaluées par Terres Inovia). Ces solutions sont moins efficaces qu'à pleine dose mais le risque de perdre du rendement est limité. La réduction de dose est déconseillée avec les triazoles (tébuconazole, metconazole, difenoconazole) qui sont des solutions plus fragiles.

• Les produits de biocontrôle Ballad, Polyversum ou Rhapsody ont une efficacité intrinsèque sur sclérotinia du même niveau. Les différences de performances sont liées au fongicide associé. Ces solutions de biocontrôle sont conseillées dans les parcelles à risque faible à moyen.

• En présence de cylindrosporiose, le programme fongicide doit intégrer une triazole et idéalement du prothioconazole. L'année 2016 a démontré l'efficacité de ces solutions pour éviter le passage de la maladie sur siliques.

• Dans tous les cas, les SDHI (boscalid, flopyram, isofétamide) doivent être appliqués avec un produit partenaire efficace pour assurer la durabilité de la solution, l'efficacité et le rendement. (Voir note commune ANSES / INRA / TI). Un essai conduit par Terres Inovia en 2018 dans le Cher a mis en évidence l'érosion de l'efficacité du Pictor Pro dans un contexte de forte pression.

**A. Baillet – M. Geloen, Terres Inovia**




Efficacités comparées d'un traitement unique à G1 ou suivi d'un second traitement
Regroupement de 24 essais avec et sans attaque de sclérotinia de 2010 à 2014 (en q/ha)



L. Jung - Terres Inovia

Parcelles au stade G1, stade idéal pour positionner le traitement unique.

## ▸ En bref

### La production mondiale de grains estimée à +2,4 % en 2019-2020

Le CIC (Conseil international des céréales) a livré le 28 mars ses premières estimations 2019-20 montrant une hausse de la récolte de grains dans le monde. Chiffrée à 2 175 Mt de grains (contre 2 125 Mt en 2018-19), la production mondiale affiche *«des gains pour le blé (+ 24 Mt), le maïs (+ 10 Mt) et l'orge (+ 7 Mt)»*, selon un rapport. *«Toutefois, à cause de la diminution des stocks de départ, l'offre globale devrait être à peine différente d'une année à l'autre»*. La consommation est prévue au niveau record de 2 204 Mt de grains (contre 2 170 Mt). Résultat, *«il est possible que les stocks de fin de campagne diminuent (-28 Mt), avec une troisième baisse consécutive pour le maïs (-38 Mt), mais une tendance à la reconstitution pour le blé (+6 Mt) et l'orge (+ 2 Mt)»*. Les échanges mondiaux devraient progresser légèrement, selon le CIC, à 369 Mt (contre 368 Mt en 2018-19).

Dernière ligne droite avant le lâcher des bovins

# Protéger son troupeau pour éviter d'être bloqué à la sortie de l'arrêté Ministériel

Un plan de gestion collective de la BVD se met en place en France. Il sera d'application obligatoire pour tous les détenteurs de bovins à compter de la parution de l'arrêté ministériel prévu pour l'automne 2019.

Afin que cette prophylaxie soit efficace et parvienne à une éradication rapide de la BVD, des mesures contraignantes sur les ventes de bovins seront appliquées dès la sortie de l'Arrêté sur les cheptels atteints de BVD.

**Les grandes lignes de cet arrêté sont les suivantes :**

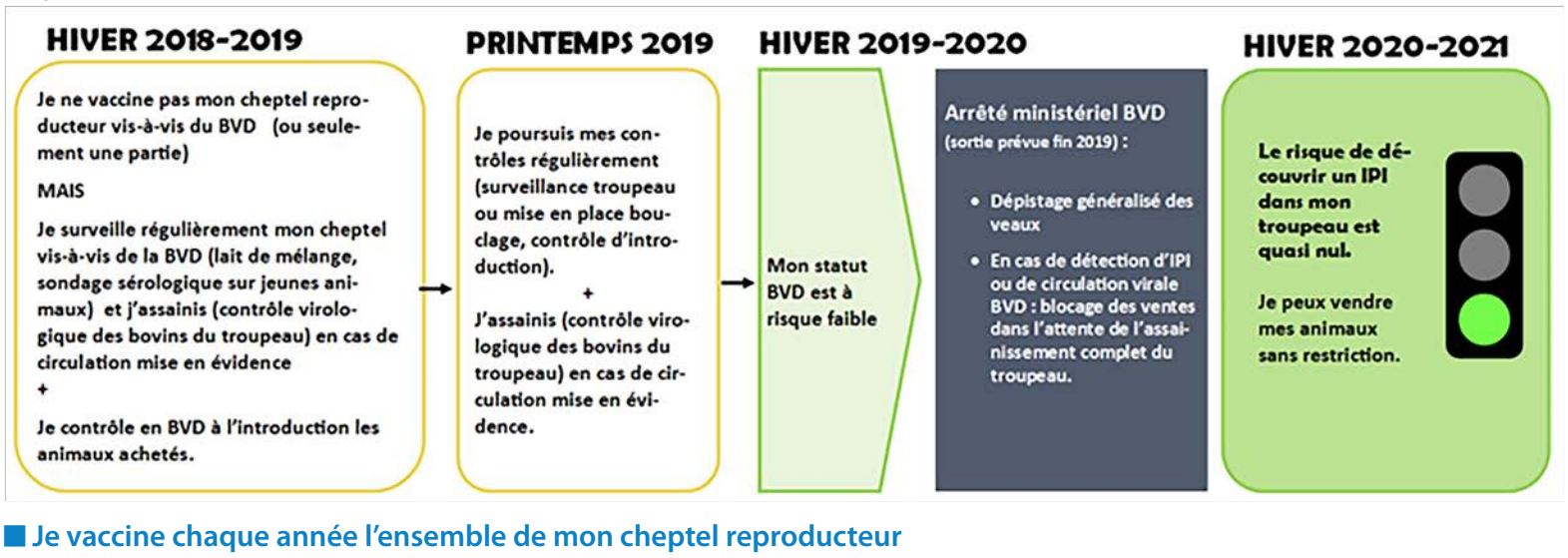
• Généralisation du dépistage BVD sur tous les animaux ;

• Les cheptels atteints de BVD devront obligatoirement assainir leur cheptel ; les ventes à l'élevage seront suspendues dans l'attente d'avoir testé l'intégralité du troupeau et d'avoir éliminé les IPI détecté ;

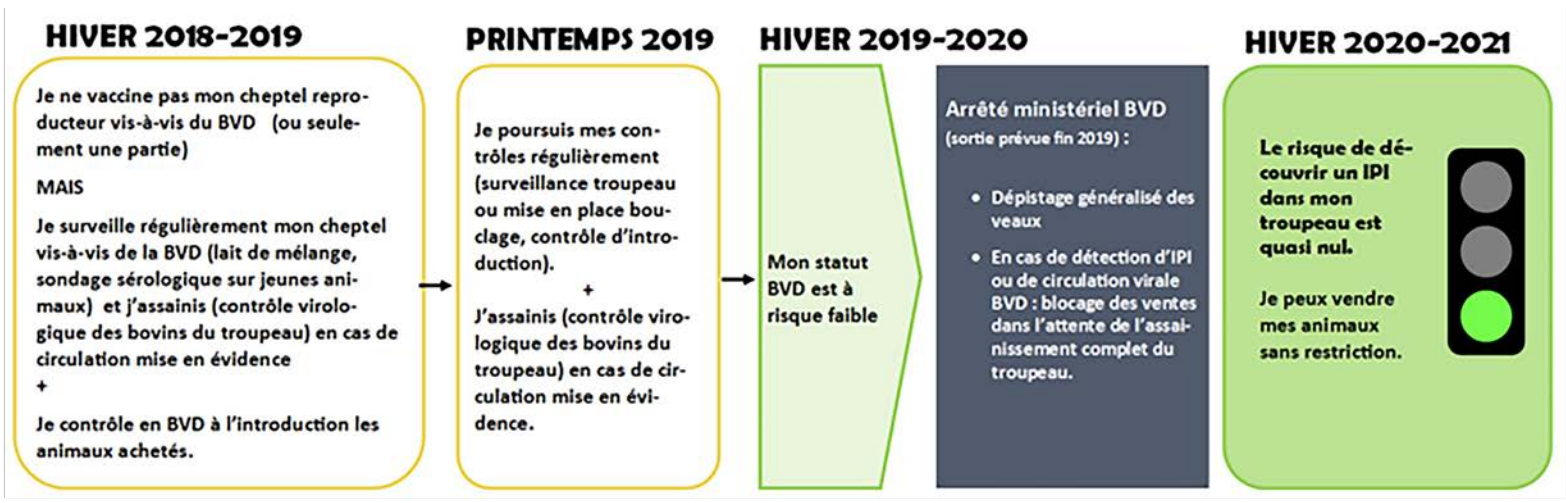
• Seuls les animaux avec un statut non-IPI pourront à terme circuler d'élevage à élevage.

En ce début d'année, il est important de se poser les questions suivantes :
Où en est mon troupeau vis-à-vis de la BVD ? Si besoin, est-il encore temps d'agir avant de lâcher ?
Comment anticiper l'Arrêté ministériel BVD pour ne pas être bloqué sur mes ventes à terme ?
Les diagrammes ci-après vous donnent des éléments de réponse suivant que vous vaccinez déjà ou pas votre cheptel.

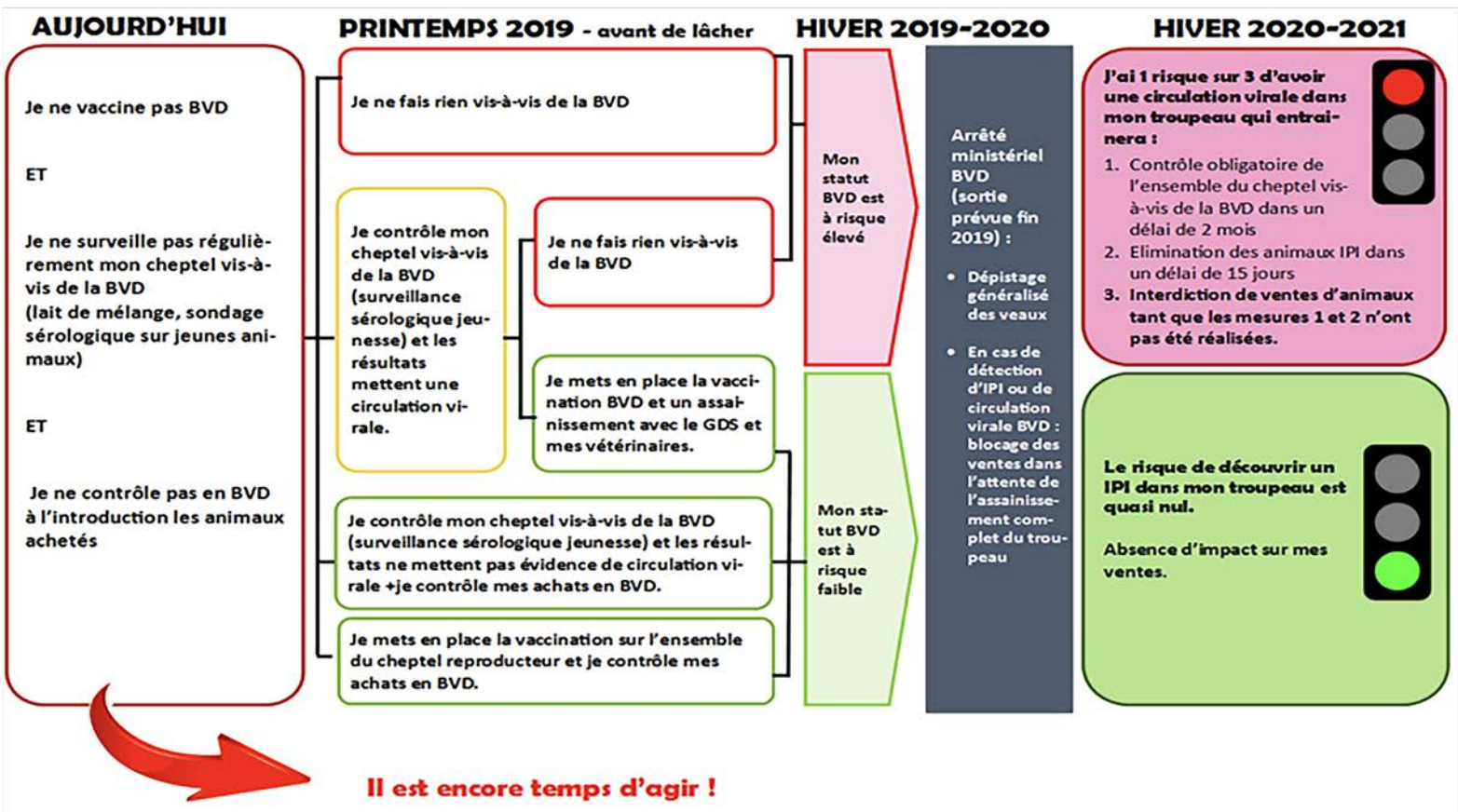
### Je ne vaccine pas BVD mais je surveille régulièrement par un sondage sérologique l'absence de circulation BVD sur les jeunes animaux




### Je vaccine chaque année l'ensemble de mon cheptel reproducteur




### Je ne fais rien sur mon troupeau vis-à-vis de la BVDl







Le GDS répond à vos questions

## Je souhaite vacciner des bovins de mon troupeau contre les sérotypes 4 et 8 de la FCO. Un vaccin bivalent est-il disponible ?

Oui, un vaccin FCO 4 et 8 est désormais disponible et arrive progressivement dans les centrales d'achat ou au PSE des GDS, si vous en êtes adhérent. Si vous souhaitez vous en procurer, nous vous invitons à contacter votre vétérinaire.
Le GDS vous conseille cette vaccination, compte tenu des nombreuses situations critiques observées ces deux dernières années dans nos zones.
Votre GDS reste disponible pour répondre à vos questions sur la FCO et sa vaccination (site internet : www.gdsbfc.fr)

Récompensé au Club Excellence

# SV PRO réfléchit au SAV de demain

La qualité du SAV de SV PRO a une nouvelle fois été récompensée par John Deere au travers du Club Excellence pour la dernière campagne. La concession de Monéteau termine même à la seconde place au niveau national. Le Club Excellence est un classement des concessions John Deere qui prend en compte 16 critères comme le suivi et la satisfaction clientèle, le suivi technique des produits du constructeur, les ventes de pièces et services, la gestion du stock pièces ou encore l'univers Farmsight (connectivité des machines). Cette belle place au classement du Club Excellence est une grande satisfaction pour Gwenael Apert, le directeur technique de SV PRO, et l'ensemble des techniciens. Mais la concession ne compte pas s'arrêter là et vient de mettre en place une organisation «*Farmsight*» au sein de l'entreprise. Rattaché au SAV et sous la responsabilité de David Ledhuy, ce service vise à améliorer le suivi du parc des matériels motorisés John Deere par une remontée d'alertes en temps réel, remontée qui permet de prévenir ou d'anticiper une intervention sur une machine. Le système télématique JDLink permet au chef d'atelier, au technicien et au client d'être connecté en temps réel aux machines John Deere. Les matériels motorisés John Deere vendus depuis 2012 sont connectés et il est possible de connecter n'importe quel autre matériel au moyen d'un boitier intermédiaire. Via le réseau cellulaire, les données de la machine sont transmises à la concession. Une assistante recueille les données qui proviennent de trois sources : les alertes entretien, les codes panne des machines et le service prédictif Expert Alerts, qui, basé sur des remontées de données mondiales, permet d'anticiper certains problèmes avant qu'ils n'aient des conséquences fâcheuses. Toutes les remontées sont traitées par l'assistante qui les gèrent en fonction du degré d'urgence et de gravité. Elle transmet l'information à l'un des huit ateliers de SV PRO qui prend contact avec le client afin d'assurer l'intervention ou l'entretien. Une vérification de ces interventions est opérée avant l'enregistrement dans le système Farmsight. Le client qui souscrit un contrat Farmsight profite des fonctionnalités de maintenance à distance de la concession (diagnostic, mise à jour des logiciels, optimisations, formations …). L'objectif de ces contrats de différents niveaux est de permettre aux clients de prévenir et anticiper au maximum pannes et entretien afin de limiter les immobilisations. Couplé à une extension de garantie, ils ont ainsi une meilleure visibilité sur le coût horaire d'utilisation de leur matériel. De plus, SV PRO est à ce jour en mesure de proposer à ses clients, pour l'ensemble des machines motorisées John Deere, des contrats d'entretien pour des durées de 1 an à 10 ans complétant ainsi son offre de suivi machine «*Full Service*»



Le mois dernier, Gwenael Apert a reçu le certificat Club Excellence du staff technique John Deere, à sa droite Ronan Diverres, inspecteur technique et à sa gauche Eric Bonhomme, directeur SAV John Deere France et Jean Dupire, responsable SAV du secteur Est

▶ Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
Bacs à eau, Barrières d'herbage, piles, clôtures électriques, rateliers, nourrisseurs 2 et 3m.
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 66 60

QUAD POLARIS SPORTSMAN 570 (T3)
8 520 €TTC
7 100 €HT*
*sans le coffre
Garage du Mouësse
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

RInauguration

# Changement d'ère pour la SA Gauvain

Filiale du groupe Terre Comtoise Machinisme Agricole, la SA Gauvain vient d'inaugurer sa nouvelle concession à Marcilly-sur-Tille.

Près de 700 personnes ont répondu présent, jeudi 14 mars, à l'invitation du groupe coopératif Terre Comtoise, membre de l'Alliance BFC, pour inaugurer les nouvelles installations de la SAS Gauvain, concessionnaire John Deere à Marcilly-sur-Tille. «*Cet investissement traduit la confiance du groupe Terre Comtoise dans la capacité d'adaptation et de développement de l'agriculture du nord Côte-d'Or, et dans laquelle nous sommes convaincus que Gauvain à un rôle important à jouer*», indique le président Clément Tisserand. Le projet avait été lancé dès la reprise de Gauvain en 2013 par le groupe coopératif. Le chantier de la nouvelle concession s'est étalé du 19 mars au 20 décembre dernier, pour une entrée en activité en janvier. L'équipe de dix neuf salariés, pilotée par un nouveau directeur opérationnel et commercial en la personne de Ludovic Levert, a été très impliquée dans toute l'opération. «*C'est un outil extraordinaire pour l'équipe de Gauvain. Fonctionnel et performant, il va leur permettre d'apporter un service de grande qualité à leurs 500 clients agriculteurs*» commente Philippe Parmentier, responsable de la branche machinisme de Terre Comtoise. Sur le site de 2,2 ha, les bâtiments couvrent 2 600 m² dont 1 350 m² pour les seuls ateliers. Ceux-ci brillent par leur luminosité et leur accessibilité avec pas moins de quatorze portes grand format. La force de travail repose aussi sur un imposant pont de levage. Le concessionnaire propose également 230 m² de magasin et dispose de 540 m² d'entrepôts couvertes et 1 100 m2 d'abris extérieurs.




Le site de 2,2 ha est basé dans la nouvelle zone d'activités des Champs Blancs



De nombreux agriculteurs ont participé à l'inauguration, qui était suivie d'un repas.

# Bovins

## Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

| Marchés | cat. | Laissac 02/04/2019 | Bourg-en-Bresse 26/03/19 | St-Christophe-en B. 27/03/2019 | National 27/03 au 02/04/19 |
|---|---|---|---|---|---|
| Vaches viande (V) | U | 3,90 € → | - | 3,92 € → | 3,84 € → |
| | R | 3,40 € → | 3,55 € → | 3,75 € → | 3,55 € → |
| | O | | 3,05 € → | - | 3,23 € → |
| Vaches mixte (M) | R | 3,20 € → | | - | 3,20 € → |
| | O | 3,00 € → | 3,00 € → | - | 3,08 € → |
| Vaches lait (L) | O | 2,75 € → | - | - | 2,74 € ↗ |
| | P | 2,60 € → | 2,60 € ↗ | - | 2,53 € ↗ |
| Génisses VML | U | - | 4,20 € → | 4,50 € → | 4,14 € → |
| | R | 3,35 € → | 3,55 € → | 3,90 € ↗ | 3,58 € ↗ |
| | O | 3,20 € → | 2,95 € → | | 3,14 € → |
| Taureaux VML | URO | 2,60 € → | 2,65 € ↗ | 3,17 € → | 2,86 € ↗ |

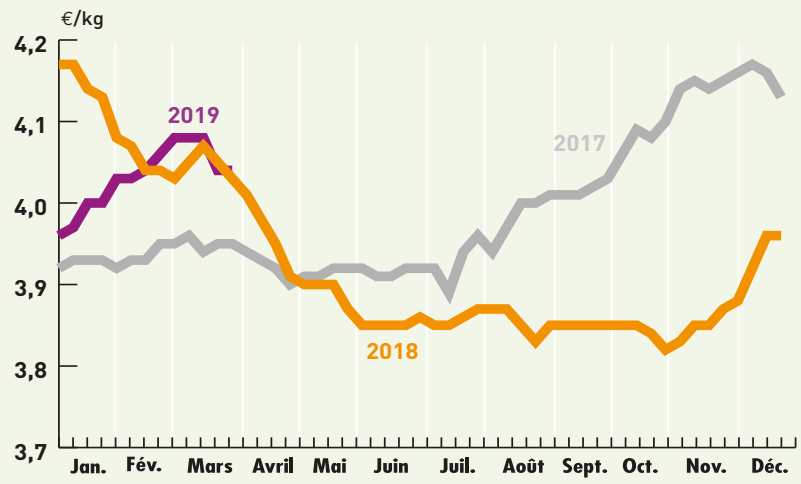
VML : type viande, mixte, lait

## Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*
*Cotations du Bassin Centre-Est du 25/03/19 au 31/03/19*

| Jeunes bovins 12 à 24 mois | E | U= | R= | R- | O+ | O= | P+ |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Viande hors BI/Parth | - | 4,04 € | 3,79 € | - | | | |
| Races mixte | | - | 3,58 € | 3,56 € | 3,54 € | - | |
| Races lait | | | | | - | - | - |
| **Bœufs** | E | U= | R= | R- | O+ | O= | P+ |
| Races à viande | - | - | - | - | - | - | - |
| Races mixte | - | - | - | - | - | - | - |
| Races lait | - | - | - | - | - | 2,94 € | 3,11 € |
| **Vaches** | U= | U- | R+ | O+ | O= | P+ | P= |
| Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg | 4,01 € | 3,90 € | 3,83 € | 3,57 € | | | |
| Charolaise - 10 ans +350 kg | 3,99 € | 3,89 € | 3,82 € | | | | |
| Limousine -10 ans +350 kg | - | 4,10 € | 3,97 € | | | | |
| Races mixte | | | | 3,32 € | 3,28 € | | |
| Races lait | | | | - | 2,90 € | 2,84 € | 2,80 € |
| **Génisses** | U= | U- | R+ | R= | O+ | | |
| Viande mixte lait | - | - | - | - | - | | |
| Viande +350 kg | 4,55 € | 4,26 € | 4,04 € | 3,92 € | | | |

**Tendance :** Peu d'offre, marché limité.

## Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*




## Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*
*Cotations du Bassin Grand Sud du 25/03/19 au 31/03/2019*

| Jeunes bovins 12 à 24 mois | U+ | U= | R+ | R= | O+ | O= | P+ | P= |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Viande hors BI/Parth | 4,04 € | 4,02 € | 3,97 € | - | | | | |
| **Vaches** | U+ | U= | R+ | R= | O+ | O= | P+ | P= |
| Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg | - | 4,53 € | 4,14 € | 4,04 € | 3,78 € | | | |
| Charolaise - 10 ans +350 kg | - | - | 3,97 € | 3,87 € | | | | |
| Races mixte | | | | | 3,33 € | 3,33 € | | |
| Races lait | | | | | | - | 2,85 € | 2,83 € |
| **Génisses** | U= | U- | R+ | R= | O+ | | | |
| Viande mixte lait | - | - | - | - | - | | | |

**Tendance :** Application du réseau

# Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **02/04/2019**

Effectif total: 809 - Taux de vente: 97%

**BROUTARDS 6-12 MOIS** - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

| RACE | SEXE | CONFORMATION | POIDS | MINI | MAXI | MOYEN | VARIATION |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| CHAROLAIS | M | E | 350-400 | - | - | - | - |
| | | U | 200-250 | 3,24 € | 3,35 € | 3,31 € | +0,03 |
| | | | 250-300 | 2,97 € | 3,23 € | 3,11 € | +0,09 |
| | | | 300-350 | 2,75 € | 3,14 € | 2,96 € | +0,14 |
| | | | 350-400 | 2,66€ | 2,87 € | 2,75 € | +0,04 |
| | | | 400-450 | 2,84 € | 2,88 € | 2,87 € | +0,23 |
| | | | 450-500 | - | - | - | - |
| | | R | 200-250 | - | - | - | - |
| | | | 250-300 | 2,92 € | 3,03 € | 3,01 € | - |
| | | | 300-350 | 2,67 € | 2,96 € | 2,83 € | +0,09 |
| | | | 350-400 | 2,64 € | 2,72€ | 2,68 € | +0,05 |
| | | | 400-450 | 2,53 € | 2,71 € | 2,61 € | +0,09 |
| | F | U | 200-250 | 2,64 € | 2,81 € | 2,77 € | - |
| | | | 250-300 | 2,62 € | 2,86 € | 2,79 € | +0,10 |
| | | | 300-350 | 2,56 € | 2,88€ | 2,67 € | +0,04 |
| | | | 350-400 | 2,53 € | 2,66€ | 2,60 € | +0,06 |
| | | R | 200-250 | 2,61 € | 2,62 € | 2,61 € | - |
| | | | 250-300 | 2,43 € | 2,63 € | 2,57 € | = |
| | | | 300-350 | 2,37 € | 2,63 € | 2,47 € | -0,03 |
| | | | 350-400 | 2,43 € | 2,58 € | 2,53 € | - |

**BROUTARDS :** L'activité commerciale est très soutenue dans les lots de moins de 350 kgs, notamment ceux qui bénéficient d'une vaccination FCO 4 et 8 de plus de 60 jours. Dans les sujets plus lourds, on constate que l'offre est en retrait, ce qui permet de maintenir des transactions régulières sans changement de tarif.

**LAITONNES :** Les éleveurs font le tri avant la mise à l'herbe ce qui accentue l'offre depuis plusieurs semaines. Les transactions sont rapides dans les bonnes charolaises et limousines, mais le placement est plus calme dans les croisées ordinaires.

Effectif total: 61 - Taux de vente: 95%

**BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS** - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| CHAROLAIS | F | U | 350 - 400 | - | - | - | - |
| | | | 400 - 450 | 2,32 € | 2,55 € | 2,44 € | -0,03 |

Effectif total: 313 - Taux de vente: 100%

**BOVINS MAIGRES +18 MOIS** - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

| | | ÂGE | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **VACHES/GENISSES 30 MOIS :** Encore beaucoup d'offre cette semaine, la demande est réelle de la part des acheteurs. La qualité est inférieure dans certaines catégories ce qui traduit la variation des cours. Sinon, les prix sont fermes surtout dans les herbagères qui commencent à apparaître. Bonne ambiance en générale. Les cours sont reconduits. | F | E | - 5 ans | 2,22 € | 2,51 € | 2,36 € | +0,04 |
| | | | 5 à 10 ans | 2,17 € | 2,52 € | 2,28 € | -0,17 |
| | | U | - 5 ans | 1,91 € | 2,41 € | 2,09 € | +0,03 |
| | | | 5 à 10 ans | 1,86 € | 2,19 € | 2,00 € | +0,02 |
| | | | + 10 ans | 1,77 € | 1,99 € | 1,86 € | +0,02 |
| | | R | - 5 ans | 1,72 € | 1,95 € | 1,80 € | -0,03 |
| | | | 5 à 10 ans | 1,67 € | 1,86 € | 1,80 € | = |
| | | | + 10 ans | 1,50 € | 1,78 € | 1,67 € | +0,01 |
| | | O | - 5 ans | - | - | - | - |
| | | | 5 à 10 ans | - | - | - | - |
| | | | + 10 ans | - | - | - | - |
| | F | E | 24 à 36 mois | 2,33 € | 2,82 € | 2,48 € | -0,22 |
| | | U | 24 à 36 mois | 2,00 € | 2,22 € | 2,10 € | -0,13 |
| | | R | 24 à 36 mois | 1,91 € | 1,98 € | 1,95 € | -0,01 |
| | M | TAUREAUX U | + 500 kg | 1,63 € | 1,87 € | 1,71 € | -0,09 |
| | | R | + 500 kg | - | - | - | - |

## Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 01/04/2019

Bovins (292)

| Broutards | Prix moy. (animal) | Prix moy. (kg) |
|---|---|---|
| 225 à 370 kg | 680 - 1000 | 2,71 - 3,10 |
| 375 à 520 kg | 990 - 1240 | 2,38 - 2,64 |
| Laitonnes | | |
| 210 à 295 kg | 560 - 790 | 2,56 - 3,07 |
| 320 à 390 kg | 820 - 1000 | 2,42 - 2,72 |
| Génisses | | |
| 295 à 450 kg (16-24mois) | - | - |
| 530 à 780 kg (24-36mois) | 930 - 1590 | 1,75 - 2,20 |
| Taureaux | | |
| 815 à 1155 kg | 1210 - 1910 | 1,48 - 1,65 |
| Vaches légères | 740 - 1060 | |
| Vaches entre deux | 1120 - 1300 | |
| Vaches lourdes | 1350 - 1860 | |

La demande en broutards reste axée sur les sujets légers et valablement vaccinés. Fléchissement des tarifs en 400 kg, facilement reconduits en lourds.
Cours stables en femelles d'export. En légères la préférence s'oriente sur les animaux jeunes et d'avenir pour la mise à l'herbe.
Apports stables en vaches maigres, cours reconduits.

Bovins gras : 9

Vaches de viande : 3,70 à 3,78 E kg de viande.

Peu d'apports mais de bonne qualité. Aucun invendu.

Prochain marché le lundi 8 avril aux horaires habituels.

## SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 27/03/2019

BROUTARDS 6-12 MOIS Effectif total : 202 - Taux de vente : 100%

| RACE | | Conformation | POIDS | MINI | MAXI | MOYEN | VARIATION |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Broutards :** | M | U | 200 - 250 | 3,06 € | 3,29 € | 3,22 € | -0,06 |
| **Laitonnes :** | | | 250 - 300 | 2,68 € | 3,09 € | 2,96 € | -0,02 |
| | | | 300 - 350 | 2,66 € | 2,92 € | 2,78 € | -0,06 |
| | | | 350 - 400 | 2,64 € | 2,82€ | 2,72 € | -0,05 |
| | | | 400 - 450 | 2,52 € | 2,66€ | 2,55 € | -0,03 |
| | | R | 250 - 300 | - | - | - | - |
| | | | 300 - 350 | - | - | - | - |
| | F | U | 250 - 300 | 2,47 € | 2,65€ | 2,52 € | +0,01 |
| | | | 300 - 350 | 2,48 € | 2,72€ | 2,57 € | -0,02 |
| | | R | 250 - 300 | - | - | - | - |
| | | | 300 - 350 | - | - | - | - |

# Tendances SEM. 14/2019

## Bovins de boucherie

L'activité commerciale sur les marchés ne montre pas d'évolution tarifaire. Cette stabilité dure depuis quelques semaines et désespère les éleveurs qui attendait un printemps plus actif. Les volumes présents sur les marchés sont modestes et permettent une relative stabilité des prix dans les femelles haut de gamme malgré une demande plus réservée pendant les concours. L'inquiétude est en revanche marquée pour les semaines à venir compte tenu du report des invendus de certains concours. Les tarifs se maintiennent dans les génisses et vaches R ou dans les animaux bas de gamme. En laitières, les industriels n'ont aucune difficulté pour s'approvisionner pour ce début avril avec des sorties de DFI. Les tarifs sont stables dans les vaches Holsteins ou Montbéliardes. En jeunes bovins, le climat commercial reste tendu aux grands désarrois des engraisseurs spécialisés qui observent la montée de leur coût de production dans les mises en place de broutards.

## Bovins d'embouche et d'élevage

Maintenant que le soleil printanier est bien présent, les éleveurs attendent la pluie pour donner un coup de fouet à la pousse de l'herbe. L'activité commerciale est un peu moins soutenue que ces dernières semaines, avec des herbagers qui ont couvert une bonne partie de leurs besoins et qui observent une moindre rotation des ventes dans les abattoirs.

## Broutards

Le niveau de l'offre est un peu plus étoffé, avec des éleveurs qui vendent pour profiter des tarifs attractifs des broutards légers. La demande pour la repousse reste présente, mais les volumes couvrent plus facilement la demande. L'activité commerciale reste assez régulière avec des tarifs qui se tiennent dans les bons mâles de 300/350kg vaccinés pour de nombreux marchés exports. La demande italienne reste réservée dans les plus de 400kg. Dans les femelles, les transactions sont plus calmes sur l'Italie. La demande est peu soutenue dans les ordinaires sur l'Espagne.

## Veaux d'élevage et d'engraissement

Malgré la modestie de l'offre, les intégrateurs ont maintenu leurs prix dans les veaux Holsteins ou Monbéliards, mais la demande reste soutenue dans les bons sujets export. La commercialisation reste sélective dans les croisés laitiers, mais les tarifs se sont également stabilisés. Pas de changement dans les bons croisés/Montbéliards. ■ **Laurent Chupin**

## SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 27/03/2019

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS
Effectif total : 163 - Taux de vente : 100%

| | | Conformation | POIDS | MINI | MAXI | MOYEN | VARIATION |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Vaches / Génisses :** | F | U. | - 5 ans | 1,82 € | 2,32 € | 2,02 € | -0,02 |
| | | | 5 à 10 ans | 1,78 € | 2,21 € | 1,88 € | -0,04 |
| | | | + 10 ans | 1,70€ | 1,88 € | 1,78 € | +0,02 |
| | | R | - 5 ans | - | - | - | - |
| | | | 5 à 10 ans | - | - | - | - |
| **Génisses** | | E | de 24 à 36mois | - | - | - | - |
| | | U | de 24 à 36mois | 2,06€ | 2,80 € | 2,18 € | -0,08 |

# Ovins

## OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **28/01/2019**

Effectif total: 271 - Taux de vente: 86%

| RACE | SEXE | CONFORMATION | POIDS | AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI | MAXI | MOYEN | VARIATION |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Agneaux :** D'avantage de laitons présentés. Bonne demande à un mois des fêtes Pascales. | | U | de 32 à 38 kg | - | - | | |
| | | | de 38 à 44 kg | - | - | - | - |
| | | | de 44 à 50 kg | - | - | - | - |
| | | | > 50 kg | - | - | - | - |
| | | R | de 32 à 38 kg | - | - | - | - |
| | | | de 38 à 44 kg | 2,55 € | 2,92 € | 2,85 € | - |

Effectif total: 150 - Taux de vente : 99%

| | | | | OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Brebis :** Forte demande et cours en hausse. L'offre ne couvre pas les besoins. **Béliers :** Demande suivie. | F | | M | - | - | - |
| | | U | > 60 kg (F) | 1,22 € | 1,58 € | 1,49 € |

Effectif total: 10 - Taux de vente : 100%

| | | | CAPRINS - COURS RELEVÉS (en E/Tête) | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Caprins | O | - | 19 € | 33 € | 26 € |

Effectif total: - Taux de vente :

| | | | AGNEAUX LAITONS - COURS RELEVÉS (en E/Tête) | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Agneaux :** D'avantage de laitons présentés. Bonne demande à un mois des fêtes Pascales. | U | 32 - 38 KG | 3,41€ | 3,64 € | 3,46 € | |
| | | 38 - 44 KG | 3,23€ | 3,55 € | 3,42 € | - |
| | | 44 KG | 2,90€ | 2,95 € | 2,92 € | - |
| | R | 32 - 38 KG | 2,93€ | 3,50 € | 3,22 € | |
| | | 38 - 44 KG | 3,19€ | 3,37 € | 3,21 € | - |

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 01/04/2019*

| Ovins : 30 | Prix moy. (animal) | Prix moy. (kg) |
|---|---|---|
| Agneaux maigre | - | - |
| Agneaux gras | 110 - 125 | 1,72 - 2,55 |
| Brebis | 85 - 90 | 1,08 - 1,14 |
| Béliers | | - |

Peu d'apports, tarifs inchangés.

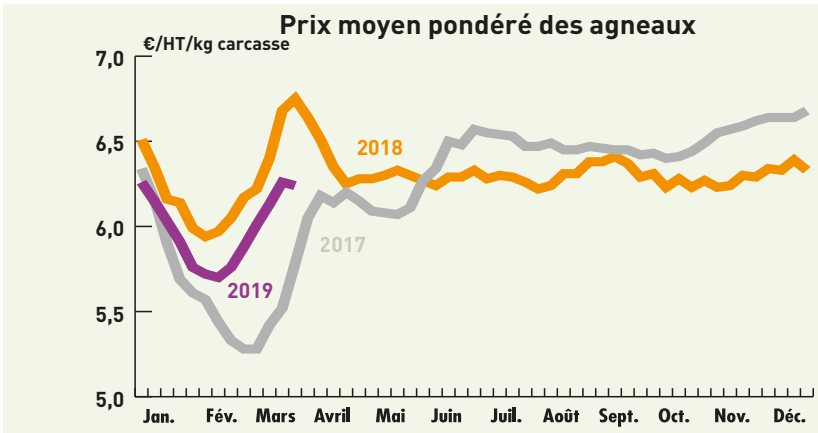
Prochain marché le 15 avril, aux horaires habituels.

*(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) Cotations FranceAgriMer du 25/03 au 31/03/2019*

| Cat. | Poids | U | R | O |
|---|---|---|---|---|
| Couvert | 13 -16 kg | - | 6,70 € | 6,05 € |
| Couvert | 16 -19 kg | - | 6,60 € | 5,86 € |
| Gras | 13 -16 kg | - | - | - |
| Gras | 16 -19 kg | - | 5,82 € | 5,49 € |

**Prix moyens pondéré** *(entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) Cotations FranceAgriMer du 25/03 au 31/03/2019*

| Prix moyen pondéré des agneaux | Moyenne agneaux Rungis | Prix moyen pondéré des brebis |
|---|---|---|
| 6,24 € | 6,46 € | 2,51 € |




## Cotations régionales des agneaux de boucherie du 25/03/2019 au 31/03/2019

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

| AGNEAUX | | COTATIONS RÉGIONALES | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | ZONE NORD | | | | ZONE SUD | | | |
| État engraissement | Conformation | 13 A 16 kg | 16 A 19 kg | 19 A 22 kg | + de 22 kg | 13 A 16 kg | 16 A 19 kg | 19 A 22 kg | + de 22 kg |
| 2 (ciré) | U Var. | - | 7,43 -0,09 | 7,39 -0,09 | 6,81 | - | - | - | - |
| | R Var. | 6,87 0,03 | 6,92 0,03 | 6,57 -0,13 | 5,50 | 6,87 | 6,83 0,11 | 6,66 0,05 | - |
| | O Var. | 5,41 | 5,58 0,12 | - | - | 5,88 -0,06 | 5,76 0,01 | - | - |
| 3 (couverts) | U Var. | - | 7,26 -0,02 | 7,16 0,03 | 6,16 0,07 | - | - | 6,57 -0,05 | - |
| | R Var. | 6,84 | 6,74 0,17 | 6,53 0,11 | 5,54 0,07 | 6,70 0,13 | 6,60 0,12 | 6,38 0,15 | 5,75 0,05 |
| | O Var. | 5,66 -0,23 | 5,84 0,04 | 6,05 0,19 | 5,42 0,10 | 6,05 0,05 | 5,86 0,08 | 5,70 0,09 | 5,34 0,22 |
| 4 (gras) | U Var. | | | | - | | | | - |
| | R Var. | - | - | 5,47 0,10 | 4,39 | - | 5,82 0,12 | 5,59 0,13 | - |
| | O Var. | - | - | - | - | - | 5,49 0,20 | 5,24 0,25 | - |

**Zone nord :** Dans un marché encore hésitant, hausse des cours à l'approche de Pâques.
**Zone sud :** Application du réseau.

## Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

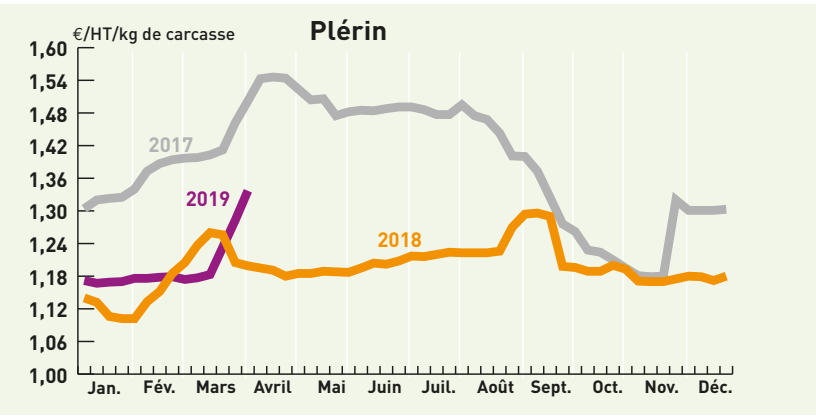
INFORMATION : «Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 25 mars 2019) :
«Cours facilement reconduits. Marché plus favorable pour les animaux légers et les femelles.»

# Porcins

**Porcs charcutiers cadran de Plérin (4 855 porcs présentés)** *Cotations du lundi 1er avril 2019*

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,337 €**



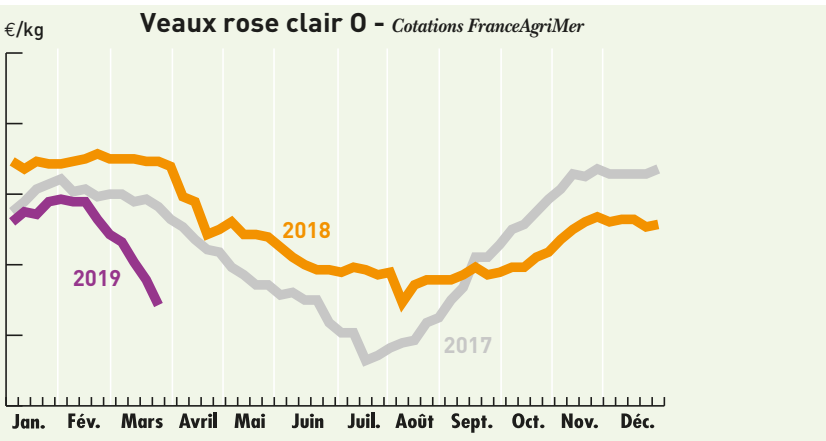

**Porcs abattus en Rhône-Alpes** *Cotations FranceAgriMer du 22/03 au 28/03/2019*

**1,50 € /carcasse euros**

# Veaux

**Veaux de boucherie** *(kg net entrée abattoir) Cotations nationale FranceAgriMer du 25/03 au 31/03/2019*

| Cat. | Blanc | Rose clair | Rose | Rouge |
|---|---|---|---|---|
| E | - | 8,50 € | - | - |
| U | - | 7,26 € | 5,63 € | - |
| R | - | 5,98 € | 4,40 € | 3,26 € |
| O | - | 5,40 € | 4,42 € | 3,55 € |




**Veaux de 8 jours à 4 semaines** *(en euros/tête) Synthèse nationale FranceAgriMer du 25/03 au 31/03/2019*

| Marchés | Effectif | Tendance |
|---|---|---|
| Bourg-en-Bresse | 685 | Meilleure demande, ventes plus faciles en toutes catégories. |
| La Talaudière | 345 | Vente stable. |

| Type viande (viande, mixte, croisé) | Euros/tête | Variation |
|---|---|---|
| Mâles | 195 | 4 |
| Femelles | 117 | 2 |
| **Prix moyen pondéré des veaux** | **Euros/tête** | **Variation** |
| Mâles | 108 | 2,00 |

# Caprins

**Chevreau vif** *(prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif) Cotations FranceAgriMer du 25/03 au 31/03/2019*

| Poids | Prix moyen | Variation Valeurs | Variation % |
|---|---|---|---|
| 8 à 11 kg | 2,87 | 0,17 | 5,92 |

# Céréales

Marché du 21 mars 2019

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

| BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2018 | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Départ | Spécifications | Échéance | €/t | Observations | |
| Sud Côte d'Or | meunier | mars-juin | 174 | V | C |
| | fourrager | mars-juin | 162 | V | C |
| Nord Côte d'Or | meunier | mars-juin | 174 | V | C |
| | fourrager | mars-juin | 162 | V | C |
| Aube/Yonne | meunier | mars-juin | 171,50 | N | C |
| | fourrager | mars-juin | 164 | N | C |

| ORGE FOURRAGÈRE — RÉCOLTE 2018 | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Départ | Spécifications | Échéance | €/t | Observations | |
| Aube | 62-63 kg/hl | mars-juin | 155 | N | C |
| Sud Côte d'Or | sans limit. d'orgettes 62 kg/hl | mars-juin | 152 | V | C |
| Nord Côte d'Or | sans limit. d'orgettes 62 kg/hl | mars-juin | 155 | V | C |

| AVOINE NOIRE — RÉCOLTE 2018 | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Départ | Spécifications | Échéance | €/t | Observations | |
| Aube/Yonne | 48/50 kg/hl | mars.juin | 155 | N | C |
| Cote-d'Or/Haute Saone | 48/50 kg/hl | mars.juin | 150 | N | C |

| SEIGLE PLANIFIABLE — RÉCOLTE 2018 | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Départ | Spécifications | Échéance | €/t | Observations | |
| Côte d'Or | | | inc. | | C |

| TRITICALE — RÉCOLTE 2018 | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Départ | Spécifications | Échéance | €/t | Observations | |
| Côte-d'or/haute Saône | | mars-juin | 152 | V | C |
| Yonne | | | inc. | | C |

| MAÏS — RÉCOLTE 2018 | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Départ | Spécifications | Échéance | €/t | Observations | |
| Aube | | mars-juin | 152 | N | C |
| Sud Côted'Or/Saône et Loire | | | inc. | | C |

| SORGHO — RÉCOLTE 2018 | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Départ | Spécifications | Échéance | €/t | Observations | |
| Côte d'or | alim.animale | | inc. | | C |

| POIS — RÉCOLTE 2018 | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Départ | Spécifications | Échéance | €/t | Observations | |
| Côte d'Or | fourrager | mars-juil. | 190 | N | C |
| Yonne | fourrager | mars-juin | 190 | N | C |
| Aube | fourrager | mars-juin | 194 | N | C |

| Luzernes désydratées — RÉCOLTE 2018 | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Départ | Spécifications | Échéance | €/t | Observations | |
| Aube | 18% 1ère main | | inc. | | - |

# Matériel

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

## Tracteur

Achète **TRACTEURS**
FORD du 5000 au 8210, série 40 et autres / MF du 168 au 188, série 200 à 600 - 3000 à 8000 / FENDT modèle après 1980, même porte outils / DEUTZ 7006 à 7207 - DX - AGROTRON - AGROSTAR et autres / VALTRA - CLAAS - SAME / ZETOR 5011 au 16245 - 5340 et 10540 + tous modèles après 1980 / EICHER 6 cylindres - SCHLUTER 6 cylindres / RENAULT série 14-54 et 34 - TEMIS - ARES - CELTIS et autres / FIAT de 80-90 à 180-90 - WINNER - TL - TLA - G et autres / JOHN DEERE série 40-50-55-6000-7000 et autres / CASE IH 745-845-956 à 1455-5120-5140-CX-MX et autres / MB TRAC après 1985 - UNIMOG MERCEDES Tracteurs accidentés, de vignerons, de vergers... et autres nous consulter
Presses : CLAAS MARKANT 50-55-65 / JOHN-DEERE 342 / Round BALLER 120x120 / Camions - Tracteurs routiers - semi-remorques...
Moissonneuse Batt. CLAAS - NH - JD et autres... / Télescopiques - Tractopelles - Niveleuses / Chargeuses après 1980 LIEBHERR - ZETTELMEYER SCHAEFF - ATLAS - ZEPPELIN...
**MEYER Gilbert Sàrl - 67210 OBERNAI**
**Tél. 06 10 84 67 52** - meyer.gilbert-negoce@wanadoo.fr

**21 -** Vends tracteur MF 7719 Dyna 6, 1 800 H., TBE, MF 57M2S Dyna 4, AO, HS, garanti 6 mois (réf. 1410)
✆ **06 77 83 04 94**

## Travail sol

**01 -** Vds cover crop Bonnel semi porté 24 disques très bon état semoir Nodet 3 m
✆ **06 62 12 60 76**

**21 -** Vends charrue Kverneland EG 85 sécurité non stop 6 corps reversibles déport hydrau., vari-large, tête 300 cv de 2007 (réf. 130C)
✆ **06 24 83 40 73**

## Récolte

**19 -** AV RB KRONE Vario pack 1500, liage filet, TBE.
✆ **06 73 72 83 37**

**26 -** Vds presse JD 336 + semoir maïs 4 RGS micro + broyeur Des-voys forestier
✆ **06 09 12 10 47**

**38 -** Vds presse John Derre 332 M D B état pas TVA : 2500 euros.
✆ **04 74 53 08 11**

**38 -** A vendre pirouette 2 toupies Deutz Fahr bon état.
✆ **06 73 11 48 00**

**58 -** Vends mois. Batteuse Laverda L517 MCS, n° série : 5A30069, année 1996, 3 300 heures, largeur de coupe 4.20 m., 5 secoueurs, équipement, climatisation cabine, scie à colza, chariot de coupe, coupe avancée, broyeur. Disponible de suite. (réf. 130D)
✆ **06 81 04 68 24**

**84 -** Vds calibreuse cerise Fachaux CS14 IN 4 lignes tapis tri. TBE. Année 2013. Très peu servi : 13 000 H.T.
✆ **06 11 13 01 49**

## Traitement

**39 -** Vds pulvérisateur an. 2002 Berthoud Major 25 DPA, traîne 24m. N'a jamais fait de solution azotée. Prix 9 500 euros
✆ **06 15 26 60 79**

**84 -** Vds Atomiseur Orion T 1000L année 2018, vannes électriques, réglage pression électrique, attelage articulé.
✆ **06 20 60 01 77**

## Arbo-viti

**26 -** Achete tracteur verger avec ou sans cabine, même en panne, broyeur avec roue intercep.
✆ **03 29 89 36 51**

## Distribution

**38 -** Vds semoir engrais Kuhn 800 l TBE 1500 euros + pulvérisateur 800 l 12 m rampes HVD 4000 euros.
✆ **06 75 17 98 83**

## Epandage

**73 -** Vends épandeur à fumier 5T, 2 hérissons horizontaux Kuhn, en bon état. 950euros
✆ **06 85 54 56 60**

**73 -** Vends épandeur à fumier 5T, 2 hérissons horizontaux Kuhn, en bon état. 950 euros.
✆ **06 85 54 56 60**

## Irrigation

**26 -** Vds tuyaux arrosage diam 100 30 de 6M à 50 euros= 1500 euros. 10 de 9M à 70 euros= 700 euros. TBE alu.Vds pulve Hardy 800L 1600 euros.
✆ **06 15 75 23 55**

## Agri. divers

**01 -** Vds vibro 3m, 28 dents, bas prix - armoire Louis Philippe et 5 roues de char anciennes le tout bas prix
✆ **04 74 51 70 32**

**19 -** AV tracteur 7740 Ford+ mc collection, charrue trisoc + monosoc rotative 6 assiet. éva fumier vetv rballer j Deere 580, vibro 3m, giro à garde elev calvet conca à marteaux.
✆ **06 08 30 76 82**

**19 -** Agri vd machine ss vide 2x0,8M, soudure. Découenneuse Maja, fait les bardes. Autoclave auto 100 4/4. Presse jambon sec.
✆ **06 07 46 89 20**

**21 -** Recherche mois. batteuses, - tracteurs, - presses moyenne densité et à balles rondes, - épandeur 7 - 12 T., - chargeur, - télescopiques Claas, John Deere, NH, Deutz, MF, Renault, Fendt, Welger et autres (réf. 140A)
✆ **06 30 11 59 25**

**26 -** Vds limousines Bio pleine avec veaux, quad KVF 360 treuil + lame deneig TBE 4000 kms
✆ **06 17 55 12 33**

**26 -** Vds 4 roues neuves 420/70R24 370/70R20 BKT Agrimax - piquets chataîgniers 3M/015
✆ **06 82 05 97 02**

**38 -** Vd cse retraite charrue Huard bisoc sécurité par corps, déclenchement hydraulique - herse 4,20 m - semoir à grains 13 rgs - compresseur atelier 400 l braiseussac - 1 pirouette 2 toupies Khun.
✆ **07 80 56 62 57**

**38 -** Vds herse réversible 2 rgs an. 80 : 200 euros - semoir à engrais an 58 - vds ancienne AMI8 break an 68 et Peugeot an 70 av carte grise pour pièces détachées prix à débattre : Donne char en bois roue à bandage pr Association.
✆ **06 14 56 33 51**

**38 -** Vends remorque de TUP bétaillère deux grosses bêtes bois bon état.
✆ **06 01 32 73 20**

**38 -** Vds tonneau eau 1000 litres avec abreuvoir - faneuse 2 toupies IH bon état.
✆ **06 87 91 27 61**

**38 -** Vends andaineur Claas DWWSDS 280 : 300 euros : monte bottes : 150 euros - pirouette Fahr 4 toupies llr 4 largeur 3,60 m : 300 euros.
✆ **06 08 65 06 51**

**38 -** Moulin criquet D4, 3 ch, 200 w fourche trac arrière vérin 500 kg bascule 200 kg 2 cuves gasoil rouleau fer 2 m.
✆ **04 76 08 00 89**

**38 -** Vds presse à rondes John Deere 410.
✆ **06 25 71 68 79**

**38 -** Cse cessation vds botteleuse semi densité bon état de marche, semoir à maïs 4 rgs, pneumasem, vibroculteur, hestipatteurs herse pirouette andaineur.
✆ **06 07 39 54 58**

**38 -** Vends aérosouffleur à foin + évacuateur à fumier va et vient avec répartiteur circul.
✆ **04 76 71 05 77 HR**

**38 -** Vds une calèche deux roues et une calèche 4 roues, bon état.
✆ **04 76 93 51 07**

**42 -** Vds cse retraire cellule à grains silot Philicot 2 vis à grains semoir engrais 42.
✆ **06 58 28 25 52**

**42 -** Vds cse retraite charrue trisocs Naud faucheuse Novacat Pottinger 2.25 m botteleuse John Deere 330 - le tout trés bon état
✆ **06 84 71 44 96**
**04 77 94 36 22**

**69 -** Vends pompe à vin Théo Scheinder 60-120 hl heure. Tuyau inox, pompe à vendanges, egretier, 2 charrues pour enjambeur vignes, butoirs débutoirs, racles, griffons, efface traces. Cause retraite.
✆ **06 81 55 38 69**

**71 -** Vds cause retraite faucheuse Krone Easycut 320, pendulaire, année 2012, 25 ha/an, RPLT couteaux rapide, TBE + presse Krone Fortima 1500, liage ficelles/filet, année 2015, 2.500 bottes, TBE proche du neuf.
✆ **06 77 19 51 63**

**71 -** Vds faneuse Fella, 6 toupies 6,80 m, presse New-Holland BR 740, stabul. à démonter fin avril, 648 m2, 90 places jeunes bovins, 9 travées de 6 m, barrières et cornadis en b. état, prix à débattre.
✆ **06 09 44 66 09**

**71 -** Vends séparateur 50 qx Denis avec pieds et 4 grilles, B. E., élévateur Denis 8 m, débit 100 qx, soffleur 6 cv Dupuis, livraison possible.
✆ **06 81 82 73 32**

**73 -** 73 Vends godet à terre 1,50m - attelage euro.
✆ **06 62 39 03 07**

## Elevage

**26 -** Donne silo à granulés à emporter cause retraite. Drôme
✆ **06 52 02 20 72**

**55 -** Vends salle de traite Boumatic 2x5 3.000 euros - 8 décros type 2100, à chaîne, 4.000 euros - plancher salle de traite Delaval, 2,36 x 6,06, 4.000 euros - mélangeuse Storti 12 m3 horizontale.
✆ **06 72 54 56 74**

**74 -** Vds salle de traite mobile 2 x 4 avec quai et pipelait, 30 000 euros ht
✆ **06 20 06 71 54**

# Véhicule

## Utilitaire

**07 -** Ford Transit frigo 2009 3 2P 200CV D moteur neuf 6 pneus neufs disques+plaquettes neufs 294000km TBE prix à débattre
✆ **06 40 79 46 23**

**38 -** Vends véhicule utilitaire 4x4 Toyota Hilux occasion 61000 kms, 2011, 1ere main, trés bon état.
✆ **06 08 65 06 51**

**71 -** Vends Renault Master 2.5 litres, bétaillère sur chassis, cabine, certificat de carrosserie et d'étanchéité, CT OK, 93 000 kms, état proche du neuf (réf. 1403)
✆ **03 85 54 70 69 HR**

**89 -** Vends Peugeot 504 Pick Up, 1991, 132 911 kms, Diesel, 1 800 euros TTC, très propre (réf. 1406)
✆ **03 86 88 45 57**
**06 46 48 55 17**

## Tourisme

**38 -** Vds Renault Mégane 2, 1,4 l, 16 v, ess. grise an. 2005, 83000 kms antretien suivi, dort sous abri.
✆ **06 15 37 12 95**

# Achat-Vente

## Récolte

**07 -** Recherche paille en andain toute quantité propose bon prix
✆ **06 21 05 74 82**

**89 -** Vends 20 tonnes de foin Bio 2018, ballots carrés 90 - 120 et 20 tonnes de paille, balles rondes 160 (réf. 1303)
✆ **06 61 12 73 80**

## Fourrage

**18 -** Vends enrubannage luzerne, très bonne qualité, 55 % de MS, 95 euros/t, départ 18130 Dun sur Auron.
✆ **06 60 78 22 96.**

**18 -** Vends enrubannage ray grass Italie, très bonne qualité, bottes rondes 1,20 m, transport possible.
✆ **06 09 76 64 97.**

**21 -** Vends 50 bottes de foin 120 x 130, année 2018 (réf. 1401)
✆ **06 46 10 52 91**

**21 -** Vends paille 90 euros/T., - foin 160 euros/T., de qualité, transport par camion. (réf. 140E)
✆ **06 85 73 22 68**
**avec répondeur**

**26 -** Vends foin bottes MD(environ 15kg 700 btes)- Prairies naturelles-Zone Saint Nazaire le Désert (26) Départ Hangar
✆ **06 23 69 84 58**

**26 -** Vends environ 80 bottes de luzerne 1ère coupe enrubannées
✆ **06 89 09 58 56**

**37 -** Vends FOIN sous abri bottes 90x120x240.
✆ **02 47 73 57 07 HR**
**ou 06 01 73 16 32**

**42 -** Vds paille et foin très belle qualité. Possibilité livraison.
✆ **06 71 65 85 09**

**57 -** Vends graines de trèfle violet, récolte 2018 - foin bottes carrées ou rondes 2019.
✆ **06 31 21 58 20**

## Pépinière

**26 -** Vends plants asperges blanches Argenteuil et vertes voltaire.
✆ **06 10 23 85 14**

## Propriété

**25 -** Cherche à louer ou acheter alpage ou pâturage dans départements 01,39,25. étudie toutes propositions. Discrétion assurée. Ecrire au journal qui transmettra.
**Ecrire au journal**
**Terre de chez nous -**
**130 Bis rue de Belfort,**
**BP 939**
**25021 Besançon CEDEX**
**sous la référence 88611**

**89 -** Vends terres en appellation AOC St Bris : - AOC Bourgogne Côtes d'Auxerre, - AOC Côteaux Bourguignons, AOC Bourgogne Aligoté, - AOC Bourgogne passe tout grain, - AOC Crémant de Bourgogne, - AOC Bourgogne Mousseux pour une surface de 9 ha 23 a 69 ca, Détail des parcelles sur demande. (réf. 1408)
✆ **06 07 32 66 24 ou**
**lechevalierguillou@orange.fr**

**Jolie blonde, célibataire, élégante souhaite rencontrer homme sérieux pour vie à deux.**
**AGENCE DANDY**
**06.41.83.99.04**

## Divers

**07 -** Vds piquets clôture en châtaignier - fendus - 1,80euros 1,80m - 1,60euros 1,60m
✆ **07 87 05 20 20**

**10 -** Vends roues PSA 185/70 R14, - roues Terelleborg 400/55 - 22.5, - roues Continental HSR 385/55 R22.5, - Good Year 40/19-19.5, - pneus Michelin 245/70 R19.5 XZT (réf. 1302)
✆ **06 80 03 12 03**

**18 -** Achète blouses, gilets, vestes de maquignon anciennes - vieux vêtements de chasse - vêtements de campagnes et de travail anciens - vieilles blouses noires, grises - vieux vêtements perlés - vêtements bourgeois - dentelles - tissus et torchons anciens - vieux stock de magasins. C. Beaucousin.
✆ **02 32 50 50 22**
**ou 06 08 84 27 75**

**39 -** Vends ceinture poulinage, scie à ruban prise-force
✆ **06 89 98 32 64**

**42 -** Vds 6 génisses de 12 mois + génisses prêtes à vêler Charolaises bio + groupe électrogène
✆ **06 12 91 44 75**

**Affaires ESPACE**

CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE
UNISERVICE BATIMENTS EN KIT
STRUCTURE GALVANISÉE
FABRICATION FRANÇAISE
DEPUIS 30 ANS
ÉCONOMIQUE • ESTHÉTIQUE • DURABLE • SIMPLE
POSSIBILITÉ DE MONTAGE / GARANTIE DÉCENNALE / ÉLEVAGES / VITICOLE / STOCKAGE / PME-PMI / CHEVAL
Tél. : 05 65 81 29 66
www.batiments-kit-uniservice.com

BÉTONS OU CAILLEBOTIS GLISSANTS ?
. RAINURAGE / SCARIFICATION BÉTON
. RAINURAGE CAILLEBOTIS
. RAINU'RAIL®
découpe de rainures pour racleurs auto.
Vermot
www.vermot-rainurage.com
N°Vert 0 800 77 01 85
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI
HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Visitez notre site e-commerce
www.central-pieces-agri.com

Remorque Lambert
ALLIANCE
Remorque Lambert Travaux Publics
TP 240 - 24 T PTC
porte hydraulique
22 500 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com
02 43 00 75 31

POUR TOUTE RÉSERVATION
CONTACTEZ
VOTRE SERVICE COMMERCIAL
RÉUSSIR HABITUEL

| TRACTEURS | an | Heures | CV |
|---|---|---|---|
| JD 6105 R + chargeur, BE | 2013 | 5150 | 105 |
| JD 5090 R + chargeur, TBE | 2013 | 2850 | 90 |
| JD 6125 R, rel et pdf av BE | 2012 | 3900 | 125 |
| JD 5090 M + chargeur BE | 2011 | 4000 | 90 |
| JD 5090 R + chargeur Etat Neuf | 2017 | 600 | 90 |
| JD 6115 R + chargeur, TBE | 2014 | 2300 | 115 |
| JD 6105 M + chargeur, BE | 2015 | 4500 | 105 |
| JD 6120 TLS + chargeur, BE | 2004 | 6350 | 80 |
| JD 5085 M arceau + chargeur, TBE | 2015 | 950 | 85 |
| MF 5445 + chargeur, BE | 2007 | 4750 | 90 |
| MF 362 + chargeur, BE | 1994 | 4300 | 65 |
| MF 7465, BE | 2004 | 4800 | 135 |
| RENAULT ARES 640 RZ, BE | 1997 | 5650 | 130 |
| VALTRA T 190, *à réviser* | 2003 | 5650 | 190 |
| NH TM 165, BE | 2000 | 6925 | 165 |
| LANDINI 8500, BE | 1976 | 9000 | 85 |
| NH TL90A + chargeur, BE | 2006 | 5500 | 90 |
| LAMBORGHINI 754 DT, BE | 1983 | 5500 | 75 |

| MATÉRIELS | | an | capacités |
|---|---|---|---|
| Fauch. front. | KUHN - GMD 802 F FF, *à réviser* | 2013 | 3,10 m |
| Fauch. front. | KUHN - GMD 802 F, BE | 2007 | 3,10 m |
| Presse B.R. | CLAAS - VARIANT 260, ficelle filet, BE | 2003 | |
| Presse B.R. | JD V 451 G, Etat Neuf | 2018 | |
| Presse B.R. | KRONE, FORTIMA V 1500, ficelle filet, TBE | 2012 | 8500 btes |
| Faneuse | FELLA, TH 540 HYDRO, BE | 2002 | 5,40 m |
| Faneuse | KUHN - GF 7601 MH, TBE, *révisée* | 2001 | 7,60 m |
| Faneuse | KUHN - GF 5801 MH, BE | 2003 | 5,80 m |
| Faneuse | CLAAS, VOLTO 540 H, BE | | 5,40 m |
| Faucheuse | DEUTZ FHAR - DISCMASTER 428 H,TBE | 2014 | 2,80 m |
| Faucheuse | DEUTZ FHAR - DISCMASTER 440 H,BE | 2015 | 4,40 m |
| Faucheuse | KUHN, GMD 800 GII FF, BE | 2010 | 3,20 m |
| Faucheuse | KVERNELAND 2632 M, BE | 2017 | 3,20 m |
| Bol pailleur | SILOFARMER TAMBORA 14, BE | 2012 | 14 m³ |
| Semoir maïs | AMAZONE, ED 302, tracteurs hydrau, BE | 2005 | 4 rangs |

Défi~Mat www.defimat.fr
UZERCHE 19 : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80 Mail : lparsoire@defimat.fr

# Offre

## Emploi

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

cuma Bourgogne Franche-Comté

**RECRUTE**

### UN(E) ANIMATEUR (TRICE) CUMA ET DE LA CUMA DÉPARTEMENTALE

La région Bourgogne Franche-Comté compte 835 CUMA regroupant 15 000 adhérents ; leur chiffre d'affaires annuel s'élève à 31 millions d'euros. Elles sont fédérées au sein de l'association CUMA Bourgogne Franche-Comté.
CUMA Bourgogne Franche-Comté recrute, pour son bureau de Nevers, un(e) animateur (trice) en CDI ; Il ou elle sera chargé d'accompagner la CUMA Terr'eau, CUMA départementale de la Nièvre, et d'assurer l'animation et le conseil de gestion auprès de 50 CUMA locales.
Il (elle) s'intégrera au sein d'une équipe de 17 collaborateurs
**Ses missions :**
- Animation, conseil (juridique, économique et de gestion) et accompagnement des projets d'un portefeuille de 50 Cuma..
- Assurer la logistique, le suivi et la gestion de la Cuma Terr'eau et accompagner la mise en place de la nouvelle activité toastage de protéagineux.

**Profil :**
- BTS+licence ou 2 BTS, ou ingénieur, avec expérience.
- Connaissance du milieu agricole serait un plus
- Sensibilité à la coopération et goût pour le monde associatif
- Très bonnes aptitudes relationnelles en entretien individuel et en groupe.
- Domaines de compétences en gestion, accompagnement de projets collectifs, rigueur, méthode, aptitude à la synthèse, excellent esprit d'équipe.

**Conditions :**
- CDI , basé au bureau de Nevers (58)
- Déplacements dans la Nièvre, indemnisés selon accord d'établissement.
- Véhicule personnel
- Salaire selon accord d'établissement
- Poste à pourvoir à partir du **Lundi 06 mai 2019**

**Candidature :**
Le dossier de candidature comprendra :
- Une lettre manuscrite
- Un curriculum vitae

Il devra être retourné avant le 01/04/2019
Pour tout renseignement, contacter Mr Jean-Philippe Rousseau, directeur, jean-philippe.rousseau@cuma.fr

*Envoyer le dossier de candidature à Monsieur le Président*
*Fédération CUMA Bourgogne - 25, Boulevard Léon Blum*
*58000 Nevers*

**01 -** CH O.A. chevrier expérience souhaitée tps plein CDI Neuville les Dames 01400
✆ **06 84 38 61 30 ou 04 74 55 62 21 hr**

**01 -** Eta recherche salarié conduite et entretien de matériel agricole - travail du sol.
✆ **06 80 01 62 86**

**07 -** Emploi de préposé sanitaire abattoir volailles lieu Félines. Durée : CDD 6 mois. Salaire net 1260 euros. Diplôme BAC+2. Contact DDCSPP
✆ **04 75 66 53 41 ou 04 75 66 53 42**

**18 -** Recherche chauffeur de tracteur confirmé, du 01/05/19 au 31/10/19.
✆ **02 48 73 74 14, heures repas.**

**25 -** Ferme bovins lait et culture cherche une personne motivée en CDI secteur de Besançon.
✆ **06 38 68 08 58**

**42 -** Exploitation lait/viande recherche ouvrier(e) temps plein pour traite (sdt 2x16) conduite engins agricoles, soins des animaux - salaire suivant compétence et motivations - possibilité logement.
✆ **04 77 63 33 07**

**63 -** Exploit. agri. lait + transfo fromagère rech. salarié(e) polyvalent(e) connaissance du milieu souhaitée sachant traire et utiliser matériel. Poss. nourri(e) et logé(e), débutant(e) accepté(e).
✆ **06 21 68 22 91**

**69 -** Cherche ouvrier forestier et agricole salaire selon compétence.
✆ **06 85 52 25 13**

**69 -** Recherche agent polyvalent espaces verts, bâtiments, 24 H. hebdomadaires contrat fonction publique de 3 mois renouvelable.
✆ **04 78 43 72 89**

**69 -** Le Service de remplacement du Rhône recrute un agent en CDI sur le secteur Monts du Beaujolais, et des agents en CDD pour des missions ponctuelles sur tous les autres secteurs. Compétence principale : traite vaches laitières.
✆ **04 78 19 61 36 ou remplacement@rhone.chambagri.fr**

**71 -** Sud Mâcon, cherche employé viticole, travaux manuels et mécaniques, contrat CDD poss. CDI.
✆ **06 30 58 16 64**

**84 -** Rech. Tractoriste pour vignes, oliviers, pommes de terre / Entretien matériel. Pour CDI, pos. emploi conjoint.
✆ **06 87 21 26 64**

**89 -** 21 - Exploitation polyculture élevage Recherche salarié (e) pour cet été, région Auxois (réf. 1306)
✆ **06 71 38 55 33**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

## Demande

### Emploi

**58 -** Agriculteur 53 ans CHERCHE mi-temps sur département 58 et 89. Ecrire à Terres de Bourgogne - 1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière (réf. 1407)
**TERRES DE BOURGOGNE**

## Proposition

### Commerciale

**25 -** Départ retraite couple en Gaec cherche repreneurs exploitation lait comté céréales autoconsommation.
✆ **06 02 08 39 66**

# Animaux

## Bovin

**01 -** Vds génisses Montb tout âge tb génétique + 2 moteurs réducteurs 5 cv + tapis bol mélangeur
✆ **04 74 30 41 06**

**01 -** Vds 2 taureaux Charolais vêlage facile de 4 et 6 ans prix 1800 à 2000 euros - Elevage Verne Damien 01 Marsonnas
✆ **06 72 14 04 65**

**01 -** Vds 2 vaches Char. 1 pleine, 1 suitée, 2 jeunes tx repro 16 mois bon index indem IBR
✆ **06 89 95 73 70**

**03 -** Elevage LENA Olivier 03360 Urçay vend reproducteurs Limousins 16 - 17 mois HBL, fils de Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RRVS), Jean Rep (RJ), TGS. (réf. 130G)
✆ **06 28 02 04 05**

**15 -** Vends salers à l'attache, TGS, 24 mois + 12 mois + vaches suitées, issues cheptel trait.
✆ **06 71 11 50 63**

**15 -** Vds 8 génisses Aubrac de 12 mois et 8 couples, herd book Aubrac, IBR A.
✆ **06 07 98 60 20 ou 04 71 73 32 24 HR**

**15 -** Vds génisses salers 24 mois, pleines ou prêtes à saillir, dociles, HBS, GS. Vaccinées BVD.
✆ **06 32 67 28 31**

**15 -** Vends 6 génisses salers. IBR A. Indemnes BVD. Dociles.
✆ **06 47 91 61 83 ap. 20 heures**

**15 -** A vendre velles HBS, très dociles.
✆ **04 71 48 75 00**

**18 -** Vends 3 génisses limousines, prêtes à saillir et 2 génisses pleines.
✆ **06 63 63 15 04**

**18 -** EARL Breton vds 2 taureaux charolais HBC, de 4 et 6 ans, dont un possible pour génisses et reproducteurs charolais HBC, de 14-15 mois.
✆ **06 82 25 17 13**

**21 -** Vends reproducteurs Limousins de 13 à 16 mois, TBO, type mixte, TGS. Sébastien Groen - Vic de Chassenay (réf. 0103)
✆ **06 78 97 72 28**

**21 -** Promotion de printemps. Elevage charolais BAUDOT Jean-Luc - Michel et Bertrand - Pont et Massène (21140) propose à la vente 20 taureaux de 2 ans, - 25 veaux mâles, le tout à un prix très attractif. Elevage ayant sélectionné depuis des décennies le vêlage facile. Toutes garanties apportées et livraison toutes distances. Sélection rigoureuse de père en fils depuis longtemps (réf.030D)
✆ **06 07 75 59 74 06 67 58 18 03 (Michel) 06 74 69 62 41 (Bertrand)**

**21 -** Elevage charolais HBC, EARL Gabory Bruno - 21460 Jeux les Bard VEND taureaux de 2 ans et veaux de 14 mois, fils Hymalaya, champion Semur 2017 + génisses de 18 mois, IND IBR, TGS (réf. 04VB1)
✆ **06 87 43 40 33**

**21 -** Vends taureaux 2 ans, - veaux 1 an, vêlage facile sans corne, HBC. EARL Bolâtre Jean-Louis (réf. 0502)
✆ **06 98 38 19 62**

**21 -** Elevage Charolais Vend 8 veaux reproducteurs 12 à 17 mois, IND IBR, TGS. Livraison assurée toutes distances. GAEC Baulot Yannick et Xavier - Villars et Villenotte (réf. 090A)
✆ **06 70 12 20 09 06 75 41 60 65**

VISIONAUTE
AGRI VIDEO SYSTEM
#MORTESAISON

Contactez nous pour connaitre conditions de remise !
www.agri-video-system.com
Romain Chabert 06 80 41 11 04

**21 -** Elevage HBC, vend taureau adulte, - taureaux 2 ans et veaux de l'année Charolais, IND IBR, TGS. GAEC Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 100E)
✆ **06 76 65 35 98 (Laurent) 06 37 23 32 07 (Baptiste)**

**21 -** Vends 1 très bon taureau 6 ans Blond Aquitaine, BO, IND IBR, GS (réf. 110E)
✆ **06 16 97 71 35**

**21 -** EARL Boccard Vend taureau charolais 15 mois, vêlage facile, père Celsius (ifnais 126), mère origine grandes maisons Auxois, garanties sanitaires (réf. 1207)
✆ **06 56 89 71 88**

**21 -** Elevage Charolais HBC vend taureaux 2 ans et gros veaux 1 an, TGS. Livraison assurée. GAEC Lechenault Frères - Saint Thibault (réf. 1209)
✆ **06 24 24 69 93**

**21 -** Vends taureau charolais 2 ans, type viande, bonne qualité de vêlage, repro. 1 an aussi dispo. (réf. 130A)
✆ **06 27 15 80 86**

**21 -** Vends cause consanguinité taureau février 2014, HBC, origine 71, IND IBR, très bon reproducteur, très bonne origine (réf. 1307)
✆ **06 86 00 02 01**

**25 -** Cherche à mettre en pension génisses. Faire offre par SMS ou appel au
✆ **06 37 26 60 22**

**38 -** A v. génisses Montbéliardes terme avril mai septembre octobre novembre.
✆ **06 84 17 84 20**

**42 -** Vds taureaux Charolais -HBC - TBO - Elevage viande - Gaec CUISSET St Germain Lespinasse
✆ **06 30 92 60 12**

**42 -** Vds tb taureaux HBC Charolais de 1 à 2 ans hivernés au pré prix attractifs IBRA TGS - El. DENIS
✆ **06 82 46 99 41**

**42 -** vds taureaux Aubrac 15 et 9 mois habitués à l'attache.
✆ **06 83 35 39 51**

**42 -** Vds femelles Ferrandaises 8 jours - taureau Ferrandais - vaches pleines
✆ **06 07 80 54 83**

**42 -** Vds génisses Herens vache Herens taureau Herens Valdotaine Pie rouge pleine
✆ **06 07 80 54 83**

**58 -** Elevage charolais HBC, EARL BATHO Serge - L'Hatenon - Saxi Bourdon vend taureaux de 2 ans, - veaux de l'année avec ou sans corne, taureaux adultes (réf. 020C)
✆ **06 83 68 07 96**

**58 -** Vends veaux et taureaux 2 ans, TGS, TB origines. EARL du Champ Morin - St Seine 58250 (réf. 1201)
✆ **06 78 59 03 92**

**58 -** Vends veaux reproducteurs, plusieurs vêlages faciles, Celsius, Jolimome et sans cornes, IBR A, TGS, prix raisonnable. GAEC des Morillats - 58360 Préporché (réf. 120D)
✆ **06 33 49 46 88 06 88 94 73 50**

**58 -** Vends cause cessation jeunes vaches suitées, - laitonnes de renouvellement, - jeunes taureaux reproducteurs 1er prix Marault - St Amand, HBC, TGS. GAEC Guillien - Epiry (réf. 130E)
✆ **03 86 22 43 36 06 82 51 97 32**

**58 -** Vends taureaux 2 ans, - veaux 15 mois reproducteurs HBC, TGS. GAEC Guillien - Epiry (réf. 130F)
✆ **03 86 22 43 36 06 82 51 97 32**

**58 -** Vends taureau 4 ans + veaux 16 mois, le tout HBC, TGS. Pigoury Philippe - St Aubin les Forges (réf. 1402)
✆ **03 86 37 03 57 06 60 28 76 91**

**58 -** Vends taureau HBC 6 ans, très bonne origine J.M Langillier, - taureau HBC, vêlage facile, origine GAEC de Fontaine Blanche, fils Artois, IND. IBR. GAEC de Berger (réf. 1409)
✆ **06 33 59 43 13 ou 06 23 19 35 38**

**58 -** Vends taureaux 2 ans, IBR A, hivernés au pré, vac. FCO 4 et 8. GAEC de Villacot (réf. 1405)
✆ **03 86 84 21 44 06 72 62 50 76**

**58 -** Elevage de reproducteurs Limousins VEND veaux de l'année mixte viande, TGS, livraison possible. David Thoulé (réf. 140D)
✆ **06 10 09 65 69 03 45 82 90 10**

**58 -** Vends taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs HBC, IBR A. GAEC Beauzon Frères - Préporché (réf. 14VB1)
✆ **06 88 78 99 53 06 47 76 43 44 06 83 98 87 62**

**63 -** Elevage HBC vend laitonnes taureaux 15 mois nominé aux sabots d'or 3ème année.
✆ **04 70 59 01 30**

**69 -** Vends taureaux charolais 18 mois HBC, génisses 1 et 2 ans, très bonnes origines, ttes garanties sanitaires, livraison possible.
✆ **06 85 73 49 86 ou 06 08 21 17 67**

**69 -** Vds cause surnombre 10 jeunes vaches charollaises suitées TGS IND IBR.
✆ **06 75 94 25 72**

**71 -** Vds TB taureaux charolais repro., HBC, de 18 et 30 mois, hivernés au prè, IBR A et GS. M. Dumont JP.
✆ **06 07 57 55 40**

**71 -** Vends gros veaux 15 mois Issus IA, Voimo, Bully, Bombix, sans corne, IBR A, livraison. EARL Plantard - Cuzy (réf. 12VB2)
✆ **06 17 35 43 02**

**71 -** Vends taureaux HBC viande et gabarit, bonnes origines. GAEC Goulliard - Toulon sur Arroux (réf. 120E)
✆ **06 74 09 49 89**

**71 -** El. Char. vend bons taureaux 2 ans et 1 taureau adulte, TGS, liv. poss, Ducert Claude Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

**71 -** Vds taureau 2 ans, veaux 15 mois, charolais, HBC ou non, IBR A, vaccin FCO.
✆ **03 85 24 15 93**

**71 -** Vds 2 tx adultes, vêlage facile + 2 tx 2 ans ayant saillie, HBC, Gaec des Plassards.
✆ **03 85 50 22 41 ou 06 13 66 20 12**

**71 -** Élevage charolais HBC vend taureaux 1 à 2 ans, au pré, bonnes conformations, développés, TGS, livraison, Chatillon JM.
✆ **06 15 93 22 70**

**71 -** HBC vd tx 2 ans et 18 mois gd choix, père : Jaquard, Robinson, Celcius, Levis, TGS, livr., Devillard Champlecy.
✆ **06 18 54 64 88**

**71 -** Vds vaches charolaises suitées, 2 taureaux limousins, 3 et 5 ans, cheptel indemne IBR.
✆ **06 20 71 54 47**

**71 -** Vds taureaux repro. HBC + jeunes vaches avec veau + génisses + veaux 3 semaines, TGS. Debarnot Fr., Charolles.
✆ **06 14 82 52 05**

**89 -** Elevage Charolais HBC vend 4 taureaux de 2 ans, - 60 mâles de 12 mois à 14 mois, - vaches pleines, - génisses de 2 ans et 1 an. TGS. Livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine (réf. 100B)
✆ **06 89 18 05 87 06 79 50 15 71 GAEC CADOUX**

**89 -** VEND 1 génisse HBC 2 ans, pleine 2 mois, IA, pointage 8, prix à débattre (réf. 1408)
✆ **03 86 53 02 45**

**89 -** Elevage HBC, MANDRON Laurent - Montillot PROPOSE à la vente taureaux reproducteurs adultes et 17 - 18 mois, origine IA ou saillie naturelle pour génisses ou vaches, tous écornés ou sans corne, vac. BVD, TGS. Livraison assurée, prix raisonnable, visite permanente (réf. 140C)
✆ **06 87 16 54 66**

## Ovin

**15 -** Vends 150 brebis/agnelles BMC, mises-bas mi-avril/mi-mai (cause changement production en lait).
✆ **06 76 01 26 16**

**38 -** Vends 120 brebis et agneaux
✆ **04 76 83 06 11**

**74 -** Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

## Volaille-Lapin

**21 -** Recherche lapins pour consommation (réf. 1404)
✆ **06 62 31 24 05**

## Chien

**38 -** Vds chiens cause arrêt chasse petits chiots M Jade Terrier nés le 22/11/2018 - N° imat Mère 250269608136207 + Femelle 2 ans Jade Terrier 1 : N° imat 250269608136207 et 2 : N° imat 250269608136651, non LOF, vaccinés et tatoués.
✆ **06 84 11 95 33**

**63 -** AV 6 chiots type beauceron nés le 25/01/19 pucés vaccinés et vermifugés. Mère : 250268501266308 N° siret : 81815362900014.
✆ **04 73 71 52 44 ou 06 21 31 40 65**

**84 -** Vds griffon bleu 5 ans sanglier complet, très bon pied ferme cause arrêt chasse 2GSL846.
✆ **06 17 17 12 49**

Terres de Bourgogne
Retrouvez nos vidéos sur notre chaine YouTube
Terres de Bourgogne
Rejoignez nous sur Google+

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

# CÔTE D'OR

## NOMINATION

### RECIPHARM FONTAINE

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 000 euros Siège social : Rue des Prés Potets - 21121 FONTAINE LES DIJON RCS Dijon : 509 186 169 Aux termes de décisions en date du 14 mars 2019, les associés ont : Constaté la fin des fonctions de Pharmacien Responsable de Monsieur Séverin BEUNIER et de son mandat de Directeur Général Délégué à compter du 13 mars 2019 ; Nommé, à compter du 14 mars 2019, Madame Véronique RIONDY, née le 13 janvier 1974 à Mâcon (71000), de nationalité française, domiciliée 4, passage Jacques Brel à Dijon (21000), Pharmacien Responsable et Directeur Général Délégué de la société.

*AL211423526*

### S.N.C.T.P.

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 1.070.000 euros**
**Siège social**
**Rue Docteur Quignard – Z.I.N.**
**21000 Dijon**
**017 050 667 RCS Dijon**

Par un procès-verbal de l'associée unique du 31 octobre 2018, la société SA ROGER MARTIN, société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 4.000.000 euros, ayant son siège social 4, avenue Jean Bertin – Parc technologique – 21000 DIJON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 016 450 157 RCS DIJON, représentée par Monsieur Vincent MARTIN demeurant 15, rue des Aliziers – 21121 DAIX, a été nommée Présidente en remplacement de la société CARFI SA, absorbée. Mention au RCS de DIJON.

*AL211423534*

### LE MENUISIER MALIN

**Forme : SAS**
**Siège social : 13 rue Pontus de tyard**
**21000 DIJON**
**Capital social : 10 000 euros**
**Numéro SIREN 834 594 608**

Par décision de L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 25 Janvier 2019, il a été pris acte de la nomination de Monsieur Lionel GRANGER demeurant 25B Avenue de Langres 21000 DIJON en qualité de nouveau Président, à compter du 25/01/2019 pour une durée 6 ans, en remplacement de Monsieur Emmanuel LEUDIERE démissionnaire.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

*AL211423554*

## TRANSFERT DE SIÈGE

### TRANSFERT DE SIEGE

Dénomination sociale : VALDAÏ

SCI au capital de : 1 000 €uros

Siège social : 38 rue des Chazeaux –21200 BEAUNE

RCS : DIJON 513 774 711

Des délibérations d'une assemblée générale extraordinaire en date du 1er mars 2019, il résulte le transfert du siège social.

Comme conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

ARTICLE 4 : SIEGE SOCIAL

Ancienne mention : 38 rue des Chazeaux - 21200 BEAUNE

Nouvelle mention : Rue Hippolyte Bayard - SECTEUR B - 71100 CHALON S/SAONE

La suite inchangée.

Pour avis,

Le Gérant

*AL211423400*

### LASERBOWL 71

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros - Siège social : 4 rue du Lavoir, 21160 PERRIGNY LES DIJON - 844 685 438 RCS DIJON - l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 4 rue du Lavoir, 21160 PERRIGNY LES DIJON à l'avenue Pierre Nugues, 71100 CHALON SUR SAONE à compter du 15/03/2019 et de modifier les statuts en conséquence. Pour avis La Gérance.

*AL211423551*

### SAS LE MENUISIER MALIN

**13 rue Pontus de Tyard**
**21000 DIJON**
**Capital de 10 000€**
**Numéro SIREN 834594608**

Aux termes d'une décision du Président en date du 26 janvier 2019, le siège social est transféré à compter du 26Janvier 2019] qui était fixé à 13 rue Pontus de tyard – 21000 DIJON à l'adresse suivante : 25B Avenue de LANGRES – 21000 DIJON.

L'article 4 des statuts a été modifié, en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis et mention.

*AL211423553*

### FYLDE

SARL au capital de 1 000 euros - Siège social : 1 bis rue des Terres Noires, 21200 LEVERNOIS - 535 134 142 RCS DIJON - le 27/03/2019 l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 1 bis rue des Terres Noires, 21200 LEVERNOIS au 26 route de Verdun, 21200 BEAUNE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis La Gérance

*AL211423565*

### BEAUNE ISOLATION

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 3 000 euros**
**Siège social : 34 rue des Saules**
**Hameau de Villy le Brûlé**
**- 21250 VILLY-LE-MOUTIER**
**823 613 682 RCS DIJON**

Aux termes d'une délibération en date du 1er janvier 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 34 rue des Saules - Hameau de Villy le Brûlé - 21250 VILLY-LE-MOUTIER à Route de Beaune - 21250 CORBERON à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis.

*AL211423581*

## MODIFICATION DE CAPITAL

### EXPLINVEST

**SAS au capital de 85.074.266 euros**
**Siège social : Usine Titan**
**21270 Pontailler-sur- Saône**
**501 007 801 R.C.S. DIJON**

Aux termes de l'assemblée générale du 19 mai 2017, des décisions du président du 19 mai 2017 et des décisions du président 15 mars 2019, le capital social a été augmenté, d'un montant de 112.215 euros, par émission de 112.215 ADP d'un euro de valeur nominale. Le capital social est désormais fixé à la somme de 85.186.481 euros divisé en 85.186.481 actions de différentes catégories. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

*AL211423584*

## CONVOCATION

### SCA FEDER ELEVEURS BIO

**Société Coopérative Agricole**
**à capital variable, agréée no14033,**
**RCS de DIJON n° 482 318 086,**
**Siège social : Z.I. rue de l'Oze**
**(21150) VENAREY-LES LAUMES.**

**I - ASSEMBLEES DE SECTION**

Les Associés de la Société Coopérative Agricole FEDER ELEVEURS BIO sont convoqués aux Assemblées de Section qui se tiendront aux dates et lieux suivants :

**CHAMPAGNE ARDENNE**
Vendredi 10 mai 2019 -15 h
Parc Argonne Découverte
RD 946 – Bois de Roucy
08250 OLIZY PRIMAT

**BOURGOGNE NORD**
Mardi 7 mai 2019 – 10 h
Chez EARL RUMMLER UFFHAUSEN
Macon – ferme du château
21210 ST MARTIN DE LA MER

**BOURGOGNE SUD**
Mercredi 15 mai 2019 – 10 h
Chez M. Victor BONNOT
Route de Laives
71240 LALHEUE

**AUVERGNE**
Mercredi 15 mai 2019 – 15 h
Chez EARL des PRES FLEURIS
Lieu dit Lavenal
63120 SERMENTIZON

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

. **Information des associés sur la marche de la coopérative au cours de l'exercice 2018 et discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire.**

**. Information des associés sur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire.**

**· Désignation des délégués de section à l'Assemblée Générale Ordinaire et à l'Assemblée Générale Extraordinaire.**

Les Associés auront la faculté, à partir du quinzième jour précédant lesdites Assemblées de Section, de prendre connaissance, au siège Social de la Coopérative, du rapport du Conseil d'Administration aux associés et des Commissaires aux Comptes ainsi que du texte des résolutions proposées, du bilan et du compte de résultat.

**II – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Les associés élus aux Assemblées de Section ci-dessus, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le :

**Mercredi 29 mai 2019 à 09 h 30**

**Salons du Colisée – 1 rue d'Amsterdam– 71100 CHALON SUR SAONE**

Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2018, activités et résultats
- Rapports des Commissaires aux Comptes
- Examen et approbation des comptes 2018,
- Rapports et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Constatation de la variation de capital social,
- Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration et ratification des nominations d'administrateurs faites par le conseil d'administration,
- Fixation du budget nécessaire aux formations des administrateurs,
- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

**III – ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

Les associés élus aux Assemblées de Section ci-dessus, sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le :

**Mercredi 29 mai 2019 à 10 h**

**Salons du Colisée – 1 rue d'Amsterdam– 71100 CHALON SUR SAONE**

Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification des statuts -article 48- en accord avec l'article 14 de la loi EGAlim modifiant l'article L. 523-7 du code rural et de la pêche maritime,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

Le Conseil d'Administration

*AL211423590*

## MODIFICATION DE STATUTS

### SARL SOCIÉTÉ MÉCANIQUE DE PRÉCISION «SOMEPRE»

**au capital de 21045.00 euros**
**11 rue du BIEF PEROU**
**ZAE LES GRANGES HAUTES**
**21130 AUXONNE**
**RCS DIJON 347 574 519**

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 mars 2019, il a été pris acte de transformer la société en SAS sans la création d'un être moral nouveau, à compter du 20 mars 2019.

La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice demeurent inchangés.

Président : Mr Gérard VITTOZ, 1 rue des Crochères, 21130 BILLEY, pour une durée indéterminée.

Admission aux Assemblées : Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.

Exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Transmission des actions : les actions ne peuvent être transférées entre Associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit apprécier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de DIJON.

*AL211423555*

### EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE DE LA PRAIRIE

**Société civile au capital de 213 780 €**
**Siège social : 16 bis, Grande Rue**
**21820 CHIVRES**
**RCS DIJON 799 760 558**

Suivant AGE en date du 19/02/2019, Monsieur Philippe PIOT démissionne de ses fonctions de gérant et le capital social est réduit à la somme de 133 780 €

Pour avis

La gérance

*AL211423562*

### ALAIN ELINAS PRODUCTION

**Société par Actions Simplifiée**
**au capital de 451 800 €**
**Siège Social : RN 7 – Zone industrielle**
**58320 POUGUES LES EAUX**
**354 045 205 RCS NEVERS**

Aux termes de ses décisions du 26/02/2019, l'Associée Unique a décidé à compter rétroactivement du 1er février 2019 d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Création graphique, sérigraphie, tampographie, gravage, polissage et tous marquages publicitaires et industriels - Impression numérique – Tôlerie - Opérations d'emballage, de conditionnement et de packaging - Travaux à façons - Cartonnage, pliage - Achat, vente, fabrication et installation de PLV - Fabrication, vente de tabletterie - Découpe laser, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

*AL211423573*

### ALCHIMIA

**SARLU au capital de 7 000 euros**
**Siège social : 13-15 Rue Auguste Comte**
**21000 DIJON**
**793 510 983 RCS DIJON**

Par une décision du 28/03/2019, l'associé unique a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de : commerce de gros de boissons non alcoolisées et/ou alcoolisées, commerce de détail de boissons non alcoolisées et/ou alcoolisées et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, - de transférer le siège social au 64 Rue Chabot Charny - 21000 DIJON à compter du 29/03/2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

*AL211423574*

### BORNEL GASSER ESPACES VERTS

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 1 000 euros**
**Siège social : 12 rue Joseph Erskine -**
**21200 BEAUNE**
**800 334 898 RCS DIJON**

### AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2019 l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 1er avril 2019, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Damien BORNEL-GASSER, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIETE : M. Damien BORNEL-GASSER demeurant 12 rue Joseph Erskine - 21200 BEAUNE. Pour avis le Président.

*AL211423582*

## CESSION

**SARL CANNET MIGNOT**
**Cabinet d'avocats**
**2 bis rue du cap vert**
**21800 QUETIGNY**

### AVIS

Suivant acte sous seing privé en date du 18 mars 2019 enregistré à la recette des impôts de DIJON 1 le 22/03/2019 dossier 2019 00017104, référence 2104P01 2019 A 01380, la société TBS, EURL au capital de 10.000 euros, dont le siège est situé 8 rue de la serpe - 21800 QUETIGNY, représentée par la SELARL MP ASSOCIES elle-même par Maître Thibaud POINSARD ès qualité de liquidateur judiciaire nommée par jugement du Tribunal de Commerce de DIJON en date du 20/11/2018, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 479357063, a cédé à la société ELIE NAVASQUEZ, EURL au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé 7 rue du Champ Bresson - 21310 BELLENEUVE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 510 613 821, un fonds de commerce de restauration à thème, vente de plats et de boissons à emporter sous l'enseigne PIZZA HAPPY dans un ensemble immobilier comprenant des locaux commerciaux situés 8 rue de la Serpe - 21800 QUETIGNY pour lequel le cédant est immatriculé au RCS sous le n° 479 357 063 moyennant le prix de 10 000 ? réparti de la façon suivante : - éléments incorporels : 5.000 ? - éléments corporels : 5.000 ? La date d'entrée en jouissance a été fixée au 18 mars 2019. Les oppositions seront reçues à l'adresse du Cabinet d'Avocats CANNET - MIGNOT sis à QUETIGNY (21800), 2 bis rue du Cap Vert pour leur validité où domicile est élu également pour la correspondance. Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales. Pour avis

*AL211423586*

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

### AVIS DE LOCATION GÉRANCE

Selon un acte SSP du 19.02.2019 TOTAL MARKETING FRANCE, SAS au capital de 390 553 839 euros avec siège social 562, Avenue du Parc de l'Ile - 92000 NANTERRE, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 531 680 445 a consenti à la SARL PERREAU au capital de 8 000euros avec siège social 4 AVENUE ALBERT 1ER - 21000 DIJON, en cours l'immatriculation au RCS de DIJON, pour un fonds de commerce de station-service et

activités annexes dénommé RELAIS CHARTREUX sis 4 AVENUE ALBERT 1ER - 21000 DIJON, un contrat de location-gérance du 02.05.2019 au 31.05.2022 sans tacite reconduction.

*AL211423567*

### EURL DESMEDT

La location-gérance du fonds artisanal de menuiserie de bâtiment, charpente, aménagement de bureaux, combles, magasins, isolation, cloisons sèches, stands, plafonds suspendus, achat-vente, pose de tous mobiliers fixes ou mobiles, ébénisterie, vitrerie, exploité sis 3 Rue de Bretagne - 21200 SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE, consentie par acte sous signatures privées en date du 1er février 1993, enregistré à BEAUNE (21200) le 29 avril 1993, bordereau 273, folio 96, case 2, par Monsieur Jean-Marc DESMEDT, demeurant 5 Rue du Château - 21200 SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 331 447 326, à l'EURL DESMEDT JEAN-MARC, société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros, ayant son siège social 3 Rue de Bretagne - 21200 SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 391 109 378, a pris fin avec effet au 31 juillet 2018, suivant acte sous signatures privées, en date à SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE (21200) du 31 juillet 2018. Pour insertion.

*AL211423577*

**16 HUGO NOTAIRES**
BRUCHON - de VREGILLE - CHANUT

Suivant assemblée générale extraordinaire des associés du 21 mars 2019, de la SCI COUDE PATE, Société civile immobilière au capital de 1000 €, ayant son siège social à DIJON (21000), 19 rue René Coty, immatriculée au RCS DIJON sous le n° 847 570 280, le gérant a été modifié :

Gérant Démissionnaire : Madame Sylvie CURTY née MONARD demeurant à DIJON (21000), 1 rue Pierre Joseph Magnin

Nouveau Gérant : Monsieur Jean-Philippe GERMAIN né à DIJON le 20/05/59 demeurant à DIJON (21000), 1 rue Pierre Joseph Magnin

POUR AVIS ET MENTION

Me Clémentine COURLET de VREGILLE, Notaire

*AL211423583*

### ASSAINISSEMENT TRAVAUX PUBLICS

SARL - au capital de 7 500 euros - Siège : 4, rue des Murgers 21380 MESSIGNY ET VANTOUX - RCS DIJON 438 095 754, l'AGE du 28.02.2019 a nommé en qualité de nouveau gérant Thomas GHITTI 12 rue de Châteauneuf 21240 TALANT), pour une durée illimitée à compter du 28.02.2019, en remplacement de Jean PAOLUCCI,

démissionnaire, a modifié en conséquence art.7 des statuts en substituant le nom de Thomas GHITTI à celui de Jean PAOLUCCI. Pour avis la gérance

*AL211423588*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

### AVIS DE DISSOLUTION

**SAS AF21 En liquidation**
**Siège social : 68 RUE DES CHARDONNERETS**
**21200 BEAUNE**
**Capital social : 2000 euros**
**Numéro SIREN : 814 177 937 000 12**
**RCS : 814 177 937 R.C.S. DIJON**

Par décision en date du 07 décembre 2018, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 07 décembre 2018 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur David BURLE, demeurant 16B Av. Charles de Gaulle – 21200 Beaune a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiés.

Le siège de liquidation est fixé au 68 rue des chardonnerets – 21200 Beaune, au même titre que l'adresse de correspondance.

Mention sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis et mention.

*AL211423363*

### SARL LE PAIN DE FONTAINE

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 40 000 euros**
**Siège Social :**
**72 rue du Faubourg Saint Martin**
**21121 FONTAINE LES DIJON**
**491 148 177 RCS DIJON**

Le 28 janvier 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a :

- Approuvé les comptes définitifs de la liquidation de la société
- Donné quitus pour sa gestion au liquidateur, Madame CROUZET Danièle, demeurant 6 rue Georges Brassens à TARBES 65000, et la décharge de son mandat
- Prononcé la clôture des opérations de liquidation au 15 décembre 2018.

Radiation au RCS de Dijon.

*AL211423570*

### EURL DESMEDT JEAN-MARC

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 7 622,45 euros**
**Siège social : 3 Rue de Bretagne**
**21200 SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE**
**Siège de liquidation : 5 Rue du Château -**
**21200 SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE**
**391 109 378 RCS DIJON**

Aux termes d'une décision en date du 31 janvier 2019, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis.

*AL211423578*

### EURL DESMEDT JEAN-MARC

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 7 622,45 euros**
**Siège social : 3 Rue de Bretagne**
**21200 SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE**
**391 109 378 RCS DIJON**

Aux termes d'une décision en date du 31 juillet 2018, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Jean-Marc DESMEDT, demeurant 5 Rue du Château - 21200 SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 5 Rue du Château - 21200 SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis.

*AL211423579*

## AVIS DE CONSTITUTION

**16 HUGO NOTAIRES**
BRUCHON - de VREGILLE - CHANUT

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Clémentine COURLET de VREGILLE, notaire à DIJON, 16 avenue Victor Hugo, le 22 mars 2019, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :

Dénomination : LE SIX

Forme Juridique : Société Civile Immobilière

Siège : DIJON (21000), 6 rue Buffon

Durée : 99 ans

Objet : acquisition, administration, gestion par location, ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers et emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, exceptionnellement, aliénation des immeubles devenus inutiles à la société,

Capital social : DEUX CENT TRENTE-DEUX MILLE TROIS CENTS EUROS (232 300,00 €)

Apports en numéraire : DEUX MILLE TROIS CENTS EUROS (2 300,00 €)

Apports en nature : Deux appartements (lots 5, 13, 15) d'une copropriété sise à DIJON (21000), 6 rue Buffon, évalués à DEUX CENT TRENTE MILLE EUROS (230 000,00 €)

Gérants : Monsieur Jean, Marie Régis de SURREL de SAINT JULIEN, demeurant à DIJON (21000), 6 rue Buffon et Monsieur Louis, François, Marie de SURREL de SAINT JULIEN, demeurant à PARIS (75008), 7 bis rue de Monceau

Immatriculation au RCS de DIJON

Cession de parts : existence de clauses d'agrément par AGE des associés pour toute cession hors associés et hors descendants.

POUR AVIS ET MENTION

Me Clémentine COURLET de VREGILLE, Notaire

*AL211423552*

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 19/03/2019, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : GENESIS HOLDING Objet social : la prise de participation dans toutes sociétés à objet commercial, civil, immobilière ou autres; la gestion administrative et financière des participations qu'elle possède Siège social : 3 Place Grangier, 21000 Dijon. Capital : 5000 ? Durée : 99 ans Président : VV CONSULTING, EURL au capital de 1500 euros, ayant son siège social 1 B Boulevard du Castel, 21000 Dijon, 849 400 841 RCS de DijonAdmission aux assemblées et droits de votes : le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins. Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés. Immatriculation au RCS de Dijon

*AL211423556*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 27/03/2019 il a été constitué une SASU

Dénomination sociale : TRANSPORTUGAIS

Siège social : 25 rue de la Colline, 21110 Tart le Haut

Capital : 9 000 Euros

Objet social : Transports routiers internationaux de Marchandises

Président : Monsieur Luis Da Silva demeurant : 25 rue de la Colline, 21110 Tart le Haut élu pour une durée indéterminée

Cession d'actions : Soumise à agrément sauf cas de transmission libre

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

*AL211423561*

### RENEVIER TP

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 54 000 euros**
**Siège social : Champ Blanc,**
**21500 FAIN LES MONTBARD**

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FAIN LES MONTBARD du 26 mars

2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : RENEVIER TP

Siège : Champ Blanc, 21500 FAIN LES MONTBARD

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 54 000 euros

Objet : le terrassement, les travaux publics, la location avec opérateur de matériel de terrassement, le transport public routier de marchandises, la location de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises au moyen de véhicule tout tonnage

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Yann RENEVIER, demeurant 31 rue Pierre Drouillot, 21500 CREPAND

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

POUR AVIS

Le Président

*AL211423564*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20.02.2019 à DIJON, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SARL PERREAU

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Siège social : 4 AVENUE ALBERT 1ER - 21000 DIJON

La Société a pour objet l'exploitation de tous fonds de commerce de station-service comprenant :

- la vente de tous produits pétroliers et assimilés, la vente de gaz en bouteilles, le lavage, tous articles concernant l'automobile, et toutes activités annexes susceptibles d'y être exploitées, et notamment : l'exécution de prestations de services concernant les véhicules automobiles, l'exploitation d'une baie, l'entretien, le dépannage et la réparation de tous véhicules, la vente de produits alimentaires et non alimentaires, la restauration rapide avec le cas échéant de la préparation de plats, sur place ou à emporter, bar, buffet, tabac, la location de véhicules de tourisme et utilitaires sans chauffeur.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 8 000 euros

Gérance : Monsieur Michaël PERREAU, demeurant 9 Rue du Chambertin - 21000 DIJON.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

*AL211423566*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 25 mars 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société civile immobilière Dénomination sociale : LMCV Siège social : 30 rue du Château - 21380 MESSIGNY ET VENTOUX Objet social : L'acquisition, la revente, l'échange ou l'apport en société, l'administration, la construction et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles ou biens immobiliers nus ou meublés ainsi que toutes parts sociales et valeurs mobilières Durée : 99 ans Capital social : 3.000.000 euros Apport en numéraire : 3.000.000 euros Gérant et associé tenu indéfiniment des dettes sociales : M Yves REMY demeurant 101 avenue Roland Carraz - 21300 CHENOVE, Associé tenu indéfiniment des dettes sociales : La SAS H.V.S, sis 101 avenue Roland Carraz - 21300 CHENOVE, immatriculée au RCS de DIJON sous le n°802 997 668 Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles entre associés uniquement. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire. Immatriculation au RCS de DIJON. Pour avis La Gérance

*AL211423568*

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution en date du 01/04/2019 d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCEC – IT – TECHNOLOGIE

Forme : Société par actions simplifiées

Siège Social : 8 chemin de la Noue 21600 LONGVIC

Objet Social : société de services informatiques et de développement de progiciels ou logiciels .

Installation et paramétrage, vente de jours de consultants informatiques.

Durée : 99 ans

Capital social : 500€

Présidente : Mme BIDAUX Françoise, demeurant 15 C Boulevard Maréchal Leclerc 21240 TALANT

Immatriculation au RCS de Dijon.

Pour avis.

*AL211423569*

## AVIS DE CONSTITUTION

Acte SSP du 20.03.2019 à AUXONNE, constitution SARL CREA'BOIS BOURGOGNE - Capital : 2 000 € - Siège social : 7 Bis Rue Tabour, 21130 AUXONNE.- Objet social : Charpente, couverture, zinguerie, construction en ossature bois, pose de menuiserie, isolation, étanchéité, plaque de plâtres, fabrication et pose d'escalier, aménagement intérieur et extérieur, maçonnerie.– Durée : 99 ans - Gérance : Guillaume FAYOLLE (7 bis rue Tabour 21130 AUXONNE) - Immatriculation RCS DIJON - Pour avis - La Gérance

*AL211423571*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 27/03/2019, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : DTiX Infrastructure Objet social : La conception, la mise en ouvre et l'exploitation de centres de données informatiques (Data Center) ; la location de baies, de cages, de salles informatiques ; les services associés Siège social : 24 Rue de la Redoute, 21850 Saint-Apollinaire. Capital : 400000 ? Durée : 99 ans Président : M. LEFAURE Jean-Michel, demeurant 7 Rue de la Libération, 21240 TalantDirecteur Général : M. PARRY François, demeurant 98D Avenue Victor Hugo, 21000 Dijon Admission aux assemblées et droits de votes : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. Clause d'agrément : A l'exception des cessions intervenants au profit d'une personne contrôlant ou contrôlée par un Associé au sens de l'article L 233-1 du Code de commerce, la cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société est soumise à l'agrément préalable de l'Assemblée Générale des Associés. Cette procédure d'agrément s'applique dès lors en dehors des cas visés ci-dessus aux cessions à un tiers ou aux cessions entre Associés. Immatriculation au RCS de Dijon

*AL211423572*

## SCEA DES GRANGES DE BRULLEY

**Société civile d'exploitation agricole au capital de 2 000 Euros Siège social : ferme de Brully - 21190 SAINT-ROMAIN**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SAINT-ROMAIN (21190) du 06/03/2019, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole présentant les caractéristiques

suivantes :

- Dénomination : SCEA DES GRANGES DE BRULLEY

- Siège : ferme de Brully - 21190 SAINT-ROMAIN

- Durée : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de DIJON

- Objet : Toutes activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au

déroulement de ce cycle;

Les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation;

Ainsi que toute activité réputée agricole au sens de de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

- Capital : 2 000 Euros constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire

- Gérance : M. Frédéric VARD et Mme. Stéphanie VARD, demeurant ensemble ferme de Brully à SAINT-ROMAIN (21190)

- Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire

*AL211423575*

## DOMANCO

**SARL au capital de 8 000 € 2 rue Gustave Eiffel 21200 BEAUNE**

Aux termes d'un assp à BEAUNE en date du 07.03.2019, il a été constitué, pour 99 ans, à compter de son immatriculation au RCS de DIJON, une société présentant les caractéristiques ci-dessus et les suivantes : Objet social : soins d'esthétiques, soins du corps et du visage, Épilations, soins de beauté des mains, vente de produits liés à l'activité. Gérante : Coralie RAPHA, demeurant 2 A rue Ferdinand 21850 SAINT APOLLINAIRE.

*AL211423580*

## AVIS DE CONSTITUTION

**HELIOS CONSEIL SARL AU CAPITAL DE 5 000 EUROS SIEGE SOCIAL : 15 RUE ROBERT HOUDART - 21121 FONTAINE LES DIJON EN COURS D'IMMATRICULATION**

Aux termes d'un acte sous signature privée à Dijon en date du 18/03/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : SARL ; Dénomination : HELIOS CONSEIL ; Siège : 15 rue Robert Houdart - 21121 FONTAINE LES DIJON ; Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ; Capital : 5 000 euros ; Objet : La réalisation de prestations de conseil dans le domaine du management; la réalisation d'activités de conseil dans la conduite du changement notamment en milieu informatique, et lors de changements d'organisations quels qu'ils soient; la conduite de coachings individuels ou collectifs, par le biais notamment de questionnaires de personnalité ; la mise en place d'assistance et de prestations de conseil par tous moyens.

Gérance : Dominique ROBINAT, demeurant 15 rue Robert Houdart - 21121 FONTAINE LES DIJON. Immatriculation de la Société au RCS de Dijon. Pour avis, la Gérance.

*AL211423589*

# NIÈVRE

## ➜ DÉSIGNATION

**Société d'Avocat GILBERT MARTIN 14 rue Georges Dufaud 58000 NEVERS**

## CONSEILS & FI

**SAS au capital de 10.000 euros Siège social : 1B, Boulevard Pierre de Coubertin 58000 NEVERS 810 207 308 RCS NEVERS**

Il résulte d'une décision de l'associée unique du 28 mars 2019 que la société ADEFI HOLDING ayant son siège social 21 A, route de Soury – 58400 CHAULGNES, immatriculée 849 078 266 RCS NEVERS, a été désignée en qualité de Présidente en remplacement de Madame Karine BLANC.

Pour avis, J. VENANCIO

*AL581423820*

## ➜ AVIS

**Office Notarial de Maîtres S. KREICHER et S. SANDELLI Notaires à CHATEAU-CHINON (Nièvre), 2 Place Dr Bondoux**

## AVIS

En application des articles L.331-19 et suivants du Code Forestier, avis est donné de la vente des parcelles boisées situées commune d'ARLEUF (58430), cadastrées Section G n°593 et 1138, Section H n°678, d'une contenance totale 01ha 11a 25ca, ET une parcelle (bien non délimité BND) d'une contenance de 04a 93ca (à prendre dans une parcelle d'une superficie totale de 26a 80ca), moyennant le prix de 3.700,00 euros. Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contigüe aux biens vendus, dispose d'un délai de deux mois à compter de cette publication pour faire connaître par courrier recommandé adressé à Maître SANDELLI, notaire à CHATEAU-CHINON (58120),

qu'il exercera son droit de préférence.

Pour avis et mention.

Me Stéphane SANDELLI, notaire.

*AL581423809*

## ➜ TRANSFERT DE SIÈGE

## SARL MEDICOLOGIE

L'AGE de MEDICOLOGIE, SARL au capital de 1 000€, 29 rue du Cotentin, 75015 Paris, 839 205 184 RCS Paris a décidé, le 1.3.2019, de transférer le siège social de la société au 11 Route De La Cure, 58230, Dun Les Places. Objet : Le conseil et l'assistance opérationnelle apportés aux entreprises et autres organisations en matière de gestion, de management et de stratégie commerciale. Durée : 99 ans. Gérance : Mr DELPEY Pierre, 11 Route De La Cure, 58230 Dun Les Places. La société sera radiée du RCS de Paris et réimmatriculée au RCS de Nevers

*AL581423745*

**Société d'Avocats 12 rue Lamartine 58000 NEVERS**

## SARL VARZY MOTOCULTURE

**SARL au capital de 1 500 euros 6 Avenue de la Charité 58210 VARZY R.C.S. NEVERS 828 556 654**

Assemblée Générale Extraordinaire du 18/03/2019 : Transfert du siège social du 6 Avenue de la Charité 58210 VARZY au 5 Rue du 8 Mai 1945 58210 VARZY à compter rétroactivement du 01/01/2019, et modification en conséquence de l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

*AL581423748*

## BADYELEC

SASU au capital de 7.000 € Siège social : 37 rue du Président Wilson, 58500 CLAMECY 800 037 442RCS NEVERS 31/05/2016, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 19 rue de l'Ilette, 77500 CHELLES Radiation au RCS de NEVERS et réimmatriculation au RCS de MEAUX

*AL581423749*

S.J.B.
Société d'Avocats

## AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

SCEA C2POLE Société Civile d'Exploitation Agricole au capital de 7 500 euros Siège social : Les Pichons 58220 DONZY 528 234 818 RCS NEVERS Aux termes d'une délibération en date du 26 mars 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social des Pichons 58220 DONZY au 44 Rue des Grandes Chenevières 89480 ANDRYES à compter du même jour.

*wAL581423751*

## SARL TAXI BEAUNEE GUILLAUME

**capital : 2 000 € 6 Rue Georges Tardy 58000 NEVERS 514169861 RCS NEVERS**

Aux termes d'une décision en date du 25 Février 2019, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 251 Quater la Chaume des Pendus…58000 CHALLUY , et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

la gérance

*AL581423756*

# TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

**Le 25 mars 2019, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insufisance d'actif de la Liquidation Judiciaire de :**

**Monsieur MARCEL BERG**
CHEMIN DE LA SOURCE 58300 DECIZE
Siren : (Non inscrit au RCS de NEVERS)
*AL581423757*

**SARL KWAMADIBA**
29 avenue de la Tuilerie 58150 Pouilly-sur-Loire
RCS de Nevers n° B 438 313 553 (2014B00074)
*AL581423758*

**MORVAN RECYCLING (SARL)**
LE GRAND MASSE 58290 MAUX
RCS de Nevers n° B 481 794 048 (2005B00099)
*AL581423759*

**HARRISON David**
route de Villeberne Ferme de Napoléon 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
RCS de Nevers n° A 384 237 673 (2009A00098)
*AL581423760*

**MILLET Gérard Sébastien Jean**
32 rue Marie Davy 58500 CLAMECY
RCS de Nevers n° A 419 050 570 (2007A00017)
*AL581423761*

**GOMES Eric Maurice Roger**
107 FG du Grand Mouësse 58000 NEVERS
RCS de Nevers n° A 403 420 888 (1999A00001)
*AL581423762*

**LEMAITRE Frédéric André**
3 rue du Comice 58290 MOULINS ENGILBERT
RCS de Nevers n° A 508 428 687 (2008A00338)
*AL581423763*

**S.A.R.L. PAIN (SARL)**
les Feuillats 58300 DECIZE
RCS de Nevers n° B 326 924 073 (1983B00020)
*AL581423764*

**NIEVRE RAVALEMENT (SARL)**
3 rue des Grands Prés 58000 NEVERS
RCS de Nevers n° B 492 602 669 (2006B00293)
*AL581423765*

**MILLIEN Stéphane**
LES BRUYERES DE MONT 58250 MONTAMBERT
Siren : 417 814 142 (Non inscrit au RCS de NEVERS)
*AL581423766*

**LES CHEMINEES DU CENTRE (SARL)**
58500 VILLIERS SUR YONNE
RCS de Nevers n° B 429 188 899 (2000B00392)
*AL581423767*

**Monsieur PASQUETTE JEAN LOUIS**
ZA CROIX ARNAY 58220 DONZY
RCS de Nevers n° A 410 297 931 (1996A00301)
*AL581423768*

**SORATEL (SA)**
3 rue Diderot 58120 Château-Chinon Ville
RCS de Nevers n° B 308 622 000 (2008B00305)
*AL581423769*

**SARL LE MORVAN (SARLU)**
28 rue du Petit Mouësse 58000 Nevers
RCS de Nevers n° B 483 327 201 (2005B00182)
*AL581423770*

**SOCIETE BERTHIER BATIMENT (SARL)**
24 rue Henri Renaud 58360 Saint-Honoré-les-Bains
RCS de Nevers n° B 538 114 562 (2011B00309)
*AL581423771*

**EURL MARTINI COIFFURE (SARLU)**
38 rue Solaire 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
RCS de Nevers n° B 508 476 546 (2008B00287)
*AL581423772*

**GUIDET-CAHON (SARL)**
route de Nevers 58120 Château-Chinon Campagne
RCS de Nevers n° B 532 899 465 (2011B00160)
*AL581423773*

**Natalie Cristine DUMITRACHE**
41 Grande rue 58700 Prémery
RCS de Nevers n° A 491 302 808 (2006A00240)
*AL581423774*

**SARL LORMES IMMOBILIER (SARL)**
6 rue Jules Renard 58500 Clamecy
RCS de Nevers n° B 480 277 185 (2005B00006)
*AL581423775*

**LE CENTRE (SARL)**
35 AVENUE DU GENERAL D'ESPEUILLES ET 1 AVENUE EUGENE COLLIN 58360 ST HONORE LES BAINS
RCS de Nevers n° B 452 633 308 (2004B00077)
*AL581423776*

**LAUBIER Jean-Paul**
95 route de Nevers S.M.C.S. 58600 Fourchambault
Siren : 495 103 442 (Non inscrit au RCS de NEVERS)
*AL581423777*

**GERALD MARCELLERS** Grégory Vellam / SCI VELLAMS (SCI)
18 avenue du 8 Mai 1945 58660 Coulanges-les-Nevers
RCS de Nevers n° D 439 349 184 (2001D00174)
*AL581423778*

**EXPLOITATION MEC INDUSTRIE (SARL)**
les Ecuneaux 58180 Marzy
RCS de Nevers n° B 513 998 500 (2009B00189)
*AL581423779*

**ECOLE SUPERIEURE D'EQUITATION (SARL)**
RUE PRE JACOT 58320 POUGUES LES EAUX
RCS de Nevers n° B 392 519 393 (1993B00210)
*AL581423780*

**AV3L (SARL)**
route de la Marche 58400 LA CHARITE SUR LOIRE
RCS de Nevers n° B 533 790 515 (2011B00220)
*AL581423781*

**Monsieur DESMARD Olivier**
le Champ de la Croix ZI de Teinte 58300 Sougy-sur-Loire
RCS de Nevers n° A 331 650 218 (2005A00140)
*AL581423782*

**SPRINGBOX CONCEPT (SARLU)**
Technopole Village d'Entreprises Local No3 58470 Magny-Cours
RCS de Nevers n° B 501 765 010 (2007B00364)
*AL581423783*

**GROUPEMENT TECHNIQUE D'ELECTRICITE (SARL)**
ZA LA CHAUME AUX SABLES 58300 ST LEGER DES VIGNES
RCS de Nevers n° B 413 689 563 (1997B00162)
*AL581423784*

**CHARPENET INDUSTRIE (SARL)**
Remeron 58000 Saint-Eloi
RCS de Nevers n° B 429 650 146 (2000B00415)
*AL581423785*

**DUVERNOY Luc**
LA CROIX GUILLIER 58290 Moulins-Engilbert
Siren : (Non inscrit au RCS de NEVERS)
*AL581423786*

**SARL LAGARDE (SARL)**
2 rue de la Petite Plante 58500 Villiers-sur-Yonne
RCS de Nevers n° B 797 384 583 (2013B00225)
*AL581423787*

**LMJB (SARL)**
boulevard des Grands Prés des Bordes Zone Commerciale les Grands Champs 58000 Nevers
RCS d'Nevers n° B 529 899 080 (2011B00021)
*AL581423788*

**LE POTAGER SUCRE (SARL)**
Hameau de Poiseux 58120 Saint-Léger-de-Fougeret
RCS de Nevers n° B 433 475 399 (2000B00605)
*AL581423789*

**L'ESPOIR (SARLU)**
9 route d'Armes 58500 Clamecy
RCS de Nevers n° B 504 390 949 (2008B00165)
*AL581423790*

**CYBER-MECA (SARLU)**
ZI de Teinte 58300 Sougy-sur-Loire
RCS de Nevers n° B 479 081 473 (2004B00259)
*AL581423791*

**A.N.V (SARL)**
RUE DU PONT CIZEAU ETAL 3 58000 NEVERS
RCS de Nevers n° B 485 328 405 (2005B00296)
*AL581423792*

**PÔLE-ARTS 58 (SARL)**
81 rue de Nièvre 58000 Nevers
RCS de Nevers n° B 800 263 915 (2014B00038)
*AL581423793*

**SARL TRAVAUX PUBLICS DU CENTRE (SARLU)**
route de Corbigny le Bourg 58800 Montreuillon
RCS de Nevers n° B 421 016 114 (1998B00203)
*AL581423794*

**DAAOU Michel**
14 rue du Panorama 58140 Lormes
Siren : 402 631 295 (Non inscrit au RCS de NEVERS)
*AL581423795*

**Madame BARDOT Kathleen, Laureen**
12 rue François Mitterrand 58000 Nevers
RCS de Nevers n° A 803 703 529 (2014A00089)
*AL581423796*

**GONCALVES Florian**, Alphonse, Fernand
12 rue du 13eme de Ligne 58000 Nevers
RCS de Nevers n° A 804 701 746 (2014A00105)
*AL581423797*

**MLT RESTAURATION (SARL)**
19 rue François Mitterrand 58000 Nevers
RCS de Nevers n° B 799 471 560 (2014B00004)
*AL581423798*

**LA COSNOISE DE COUVERTURE (SAS)**
70 rue Saint-Agnan 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
RCS de Nevers n° B 817 847 908 (2016B00014)
*AL581423799*

**DIAZO PLUS (SARL)**
31 & 31B rue de la Préfecture 58000 Nevers
RCS de Nevers n° B 498 079 961 (2007B00135)
*AL581423800*

**PICHOT Bernard**
Chez Laure Billier Lafontaine La Vernois 58230 DUN LES PLACES
Siren : (Non inscrit au RCS de NEVERS)
*AL581423801*

**Le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour Extinction du Passif de la Liquidation Judiciaire de :**

**Madame GONZALEZ Lydie**
Galerie marchande Centre Commercial Intermarché le Fleuron Local N°7 58640 Varennes-Vauzelles
RCS de Nevers n° A 321 037 061 (2004A00119)
*AL581423803*

## SARL YANKEE CAR

**SARL au capital social de 500 Euros Siège social : Le Moulin de Chazeau chez CID GESTION 58110 ROUY R.C.S. NEVERS 804 343 457**

Le 08.03.2019, l'Assemblée générale ayant pour gérant M.Pascal MESSIER demeurant 2 rue Henri de Boppard 57430 SARRALBE a décidé de transférer le siège social au 2 rue Henri de Boppard 57430 SARRALBE.

En conséquence elle sera immatriculée au RCS de SARREGUEMINES.

Pour avis.

*AL581423813*

## MERLIN ALCE

**SCI au capital de 100 € Siège social : 13 Chemin Du Drut 69290 GREZIEU LA VARENNE 477519383 RCS de LYON**

Par AGE du 23/03/2019, il a été décidé de transférer le siège social au 8 Route De Champ Voyau LA MASSERIE 58220 CIEZ, à compter du 23/03/2019.

Gérance : CEDRIC MERLIN 8 Route De Champ Voyau LA MASSERIE 58220 CIEZ

Radiation au RCS de LYON et immatriculation au RCS de NEVERS

*AL581423816*

## BOIS CONCEPT 58

**Société par Actions Simplifiée au capital de 2 000 € Ancien siège social : 2 Chemin des Chaumes Noilles – 58130 MONTIGNY AUX AMOGNES Nouveau Siège social : Les Pilliers 58110 ALLUY 834 687 766 RCS NEVERS**

Par décision du 27/03/2019, le Président a transféré le siège social de MONTIGNY AUX AMOGNES (58) – 2 chemin des Chaumes - Noilles à ALLUY (58) –Les Pilliers à compter du 03/04/2019, et modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

*AL581423817*

## ➜ MODIFICATION DE CAPITAL

## FENETRE CHAUFFAGE MULTISERVICES SARL

Société à responsabilité limitée Au capital de 7 700,00 euros réduit à 5 082,00 euros Siège social : 9 Place de l'Hôtel de Ville 58800 CORBIGNY 452 069 172 RCS NEVERS Aux termes d'une délibération en date du 22 mars 2019, l'assemblée générale extraordinaire : - A décidé de réduire le capital social de 2 618 € pour le porter à 5 082 €, à la suite de l'annulation de 170 parts sociales au 22 mars 2019. Pour avis, la gérance.

*AL581423741*

## ➜ ADDITIF

## SCI RESNAL

**Office Notarial de Maîtres S. KREICHER et S. SANDELLI Notaires à Château-Chinon (Nièvre), 2 Place Dr Bondoux**

Additif à l'annonce parue le 08 mars 2019, sous le numéro AL211023431 concernant la société civile immobilière RESNAL, dont le siège est à SAULIEU (21210), 10 Rue des Fours, pour laquelle il y a lieu de préciser que les premiers gérants de ladite société, savoir Mr et Mme LANSER Jean-Pierre et Assia, sont domiciliés à MOUX EN MORVAN (58230), lieudit

Bellevue.

Pour avis, Le notaire.

*AL581423810*

## ➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## GEN-SEEDS

**Société par actions simplifiée au capital de 7.500 € Siège social 13 rue du Ponceau 78580 MAULE RCS VERSAILLES 488 422 304**

L'associé unique par décision du 25 Mars 2019 a décidé de transférer le siège social au Bourras l'Abbaye, 58350 Saint Malo en Donziois

Président : Monsieur POUYE Hubert demeurant Bourras l'Abbaye, 58350 Saint Malo en Donziois

Radiation au RCS de VERSAILLES et immatriculation au RCS de NEVERS

*AL581423753*

## SA ORECA

**Expertise Comptable**
**19 rue Delorme 03000 MOULINS**

Aux termes d'un acte SSP en date à VARENNES-VAUZELLES du 21 mars 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée - Dénomination sociale : JSP PAYSAGE

- Siège social : 3 Rue Denis Papin, 58640 VARENNES-VAUZELLES

- Objet social : Création, entretien, élagage, abattage d'espaces verts, de jardins ainsi que que tous travaux s'y rapportant, petite maçonnerie liée à l'aménagement paysager.

- Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés - Capital social : 38 000 euros

- Gérance : Nicolas FRIAUD, demeurant Le Courbelon 58240 CHANTENAY-SAINT-IMBERT, a été nommé gérant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et sociétés de NEVERS.

Pour avis, La Gérance.

*AL581423805*

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Notaire

**ME CHERAMY**
**3 rue Henri Barbusse**
**BP 50634**
**58006 NEVERS CEDEX**

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY notaire à NEVERS (Nièvre), 3, rue Henri Barbusse office notarial n° 58001, le VINGT NEUF MARS DEUX MILLE DIX NEUF Monsieur Alain Bernard PRATZ et Madame Gislhaine Suzanne DOUCET son épouse demeurant ensemble à MONTIGNY AUX AMOGNES (58130) 209 Route de Saint Jean mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de GIMOUILLE (58470) le 12 avril 1969, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Marie CHERAMY notaire à NEVERS où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.

*AL581423811*

## CESSION

**Etude de Me Jean-Marie ODIN**
**Notaire à VERMENTON (89270)**

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par **Me Anne FOURNIER, Notaire à VERMENTON (Yonne)**, le 25 mars 2019, enregistré au Service de la Publicité foncière et de l'Enregistrement AUXERRE 1, le 27 mars 2019, dossier 2019 00009795, référence 8904P01 2019 N 00373, a été cédé par :

Mme Bérénice Elodie Amandine **PAUL**, Commerçante, demeurant à ENTRAINS-SUR-NOHAIN (58410),7 route de Ciez.

A :

Mme Séverine **RONGVAUX**, Serveuse, demeurant à ANLEZY (58270), 2 Place de l'Eglise ,

Un **fonds de commerce de CAFE-BAR-LOTO-PRESSE, auquel est annexée la gérance d'un débit de tabac**, exploité à ENTRAINS-SUR-NOHAIN (Nièvre), 10 Place Saint Cyr, connu sous le nom commercial «LE CHEVAL BLANC», et pour lequel il est immatriculé au RCS NEVERS, sous le numéro 523 000 883 (N° Gestion : 2010 A 92), n° SIRET : 523 000 883 000 18, n° TVA intracommunautaire : FR16523000883.

Propriété du fonds vendu : Le jour de la signature de l'acte.

Entrée en jouissance : le 1er avril 2019.

Prix principal : QUATRE-VINGT-CINQ MILLE EUROS (85 000,00 EUR), s'appliquant:

- aux éléments incorporels pour SOIXANTE-QUATORZE MILLE EUROS (74 000,00 EUR),

- au matériel pour ONZE MILLE EUROS (11 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,

Le Notaire

*AL581423815*

**ANNONCES LEGALES**
**legales@terres-de-bourgogne.net**

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

## PRIMA

**SARL au capital de 1 000 euros**
**Siège social: 199 Ter Route de Lyon 58000 CHALLUY**
**RCS NEVERS 535 328 769**

L'assemblée générale extraordinaire du 14 mars 2019 a nommé en qualité de nouveau gérant à compter du 14 mars 2019 M. PRISTAVU Horatiu Ion, demeurant 25 Route de Lyon 58000 CHALLUY, en remplacement de Mme MANCAS PRISTAVU Maria Marta, gérante démissionnair

*AL581423743*

**Société d'Avocats**
**12 rue Lamartine**
**58000 NEVERS**

## SARL MACONNERIE TRADITION

**SARL au capital de 7 600 euros**
**Zone Artisanale de la Croix Arnay 58220 DONZY**
**R.C.S. NEVERS 532 151 750**

Délibération du 18/03/2019 : La collectivité des associés a pris acte de la démission de la cogérante, Mme Nadège PETIT, au 31.03.2019, M. David PETIT restant seul gérant au

01.04.2019.

Le paragraphe intitulé « Premier gérant » de la deuxième partie des statuts portant mention du nom de l'ancienne cogérante a été purement et simplement supprimé.

La Gérance

*AL581423744*

## NON DISSOLUTION

## AVIS DE NON DISSOLUTION

**LE PETIT AGITE**
**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 500 euros**
**Siège social : 33 Bis Route de Moulins**
**58300 DECIZE**
**817 990 724 RCS NEVERS**

Aux termes d'une décision en date du 30 octobre 2017, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas

lieu à dissolution de la Société.

Pour avis La Gérance

*AL581423742*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

## LES GACHATS

SCI au capital de 148000 ? Siège social : Les Gachats, 58400 La Marche 437 623 820 RCS de Nevers L'AGE du 28/02/2019 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. VOISIN Joël, demeurant Les Gachats, 58400 La Marche, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Nevers

*AL581423736*

## TRAJECTOIRE

**Société à Responsabilité Limitée**
**en liquidation**
**Au capital de 21 000 euros**
**Siège social : 10, place du 8 mai 1945**
**58170 LUZY**
**Siège de liquidation : 8 rue Laboutiere**
**58170 LUZY**
**524 049 616 RCS NEVERS**

Selon une décision du 14/02/2019, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du

liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Sophie FAUQUIER

demeurant 8 rue laboutiere - 58170 LUZY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du TC de NEVERS.

Le Liquidateur

*AL581423746*

## TRAJECTOIRE

**Société à Responsabilité Limitée en liquidation**
**Au capital de 21 000 euros**
**Siège social : 10, place du 8 mai 1945**
**58170 LUZY**
**524 049 616 RCS NEVERS**

Selon une décision du 14/02/2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Mme Sophie FAUQUIER, demeurant 8 rue Laboutière 58170 LUZY, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 8 rue Laboutière 58170 – LUZY.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de NEVERS.

Le Liquidateur

*AL581423747*

## FLO/ASNIERES

SCI au capital de 400€, 30 rue de la Croix Saint Etienne, 58180 Marzy, 442 420 717 RCS Nevers. L'AGE a décidé, le 11.3.2019, la dissolution anticipée de la société, au 11.3.2019, désigné liquidateur Mr SAUNIER Jean-Louis, 30 rue de la Croix Saint Etienne, 58180 Marzy et fixé le siège de liquidation au siège social de la société. Mention au RCS de Nevers

*AL581423750*

## VEGAN DE BOURGOGNE

SAS au capital de 2.000 euros, siège social C/ Burovert ZA Les Hâtes du Vernoy 89130 TOUCY RCS AUXERRE B 821 124 245

L'AGE du 12/03/2019 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société, à compter du même jour, et sa liquidation amiable sous le régime légal.

A été nommé comme liquidateur, M Alexandre PAWLE, ancien Président, demeurant The Barn Sole Street CT 47 ET CANTERBURY (Royaume-Uni) avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Mention au RCS AUXERRE.

*AL581423755*

Alciat-Juris
Société d'Avocats

**ALCIAT-JURIS**
**SELARL D'AVOCATS**
**Me Arnaud SARLAT**
**Siège Social : BOURGES**
**4 rue Porte Jaune**
**Cab. Sec. : VIERZON**
**5 ter rue de la Gaucherie**
**NEVERS - 6 rue Hoche**

## EURL THOMAS

**SARL en liquidation**
**au capital de 7 000 euros**
**Siège social : Le Bourg - 58800 EPIRY**
**Siège social de la liquidation : Le Bourg - 58800 EPIRY**
**RCS NEVERS 529 015 497**

Suivant Décisions de l'Associé unique du 31/12/2018, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts.

L'Associé unique a nommé comme liquidateur M. Jean-Louis THOMAS, dmt à EPIRY (58800), 10 les Quatre Vents, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à EPIRY (58800), 10 les Quatre Vents. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée, et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au RCS.

Pour avis.

*AL581423808*

## AVIS DE CONSTITUTION

## AVIS DE CONSTITUTION

Creation de la sci: Gauthier / Rollot, 5 pl. St Romain 58120 Chateau Chinon Ville. Cap.: 100€. Obj.: immobilier. Grt: Jérémy Gauthier, 5 pl. St Romain 58120 Chateau Chinon Ville. 99 ans au rcs de Nevers.

*AL581423698*

Notaire

**ME CHERAMY MARIE**
**3 rue Henri Barbusse**
**BP 50634**
**58006 Nevers Cedex**

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY, notaire à NEVERS (Nièvre), 3, rue Henri Barbusse, le VINGT DEUX MARS DEUX MILLE DIX-NEUF, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

**Dénomination** : SCI NAMORADOS

**Forme** : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

**Capital Social** : CINQ CENTS EUROS ( 500,00 € ).

**Siège Social :** GARCHIZY (Nièvre), 40 rue du 19 Mars 1962.

**Objet Social :** La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

**Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

**Apports** : Monsieur Christian GOMES, demeurant à POUGUES LES EAUX (58320), 19 Rue du Docteur Faucher : apport de la somme de DEUX CENT CINQUANTE EUROS ( 250,00 € )

Madame Stéphanie CHAURAIS, demeurant à GARCHIZY (Nièvre), 40 rue du 19 mars 1962 : apport de la somme de DEUX CENT CINQUANTE EUROS ( 250,00 € )

**Gérance** : Madame Stéphanie Bernadette Marcelle CHAURAIS, demeurant à GARCHIZY (Nièvre), 40 rue du 19 mars 1962.

**Immatriculation** : RCS de NEVERS

**Cession de parts sociales - agrément :** Cession libre entre associés, entre ascendants et descendants. La décision d'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision ordinaire.

Pour Avis, Maître Marie CHERAMY.

*AL581423737*

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :** SANIDISPATCH

**Forme sociale :** SAS à capital variable

**Capital social d'origine** : 1 300 €

**Capital social minimum :** 130 €

**Siège social** : 39, rue de Verdun – 58640 VARENNES VAUZELLES

**Objet social** : Prise de marchés de tous types de transports de personnes ou de marchandises pour les faire exécuter par ses associés.

**Durée** : 99 ans

**Admission aux assemblées et participation aux décisions** : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

**Transmission d'actions** : Toute cession d'action est soumise à l'agrément du Conseil d'Administration.

**Administrateurs** :

- la société SARL AMBULANCES DU NOHAIN sise à COSNE COURS SUR LOIRE (58) – Rue des Forgerons – Parc d'activités du Val de Loire, Présidente

- la société AMBULANCES G5 sise à NEVERS (58) – 25 ter, rue du Cdt Barat

- la société AMBULANCES GARLOT sise à BRASSY (58) – Le Bourg

- la société AMBULANCES TISSIER sise à NEVERS (58) – 119, route de Marzy

- la société CDMAGNE sise à NEVERS (58) – 34, rue d'Estutt de Tracy

- la société AUGER sise à LURCY LEVIS (03) – 33 Bis, rue du Docteur Vinatier

- la société SARL LS2J sise à LORMES (58) – 20, rue du Pont National

**Immatriculation** : RCS de NEVERS

*AL581423740*

## AVIS DE CONSTITUTION

**Statuts** : rédigés sous seing privé et signés en date du 13/03/2019

**Dénomination** : NEVKAP

**Forme juridique :** SAS

**Capital social** : 4000 EUROS

**Siège social :** 2 avenue Colbert 58000 NEVERS

**Objet** : La Société a pour objet, en France, l'activité de café, bar, brasserie

**Président** : Monsieur Cherif Bruno BENCHEMAKH résident à Nevers, 5 rue Jean Gautherin

**Durée** : 99 ans

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote:** chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément** : Les actions sont cessibles entre actionnaires ou à des Tiers après agrément préalable de la collectivité des associés. l'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. uniquement avec accord du Président de la société

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers

*AL581423752*

**TISSOT HOPGOOD DEMONT**
**Société d'Avocats**
**au Barreau de Chalon sur Saône**
**16 Boulevard de la République**
**71100 CHALON SUR SAONE**

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société à responsabilité limitée LES CISEAUX DE JUSTINE.

**SIEGE SOCIAL :** 3 Place du 8 Mai 1945 – 58170 LUZY

**OBJET :** L'exploitation de tous fonds de commerce de coiffure mixte, vente de tous produits cosmétiques, articles cadeaux, bijoux fantaisie et de tous accessoires se rapportant à cette activité, pose d'ongles.

**DUREE** : 99 années

**CAPITAL :** 3.000 euros

**GERANCE** : Madame Justine ANDRIOT, demeurant 1 Rue Ernest Renan – 58170 LUZY

**IMMATRICULATION :** au RCS de NEVERS

Pour avis,

*AL581423802*

## AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé, en date du 05 mars 2019, il a été constitué une Société à responsabilité limité dont la dénomination est: PARAY dont le siège social est fixé 32 Route de Saint Baudière 58 180 Marzy.

L'objet est : L'installation, la maintenance, l'entretien, le dépannage, étude de toute installation de chauffage et climatisation classique ou à énergie renouvelable, La réalisation et étude de tous travaux de plomberie, tuyauterie sanitaire, électricité, ventilation, La réalisation de tous travaux de salle de bains et cuisine et accessoirement la pose de carrelage et revêtements de sols ou muraux et tous travaux de petite maçonnerie et plâtrerie liés aux travaux ci-dessus énumérés, Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement, La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance. La durée est de 99 années à compter de l'immatriculation. Le capital social est de 5 000.00 euros, divisé en 500 parts de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité.

Le gérant est : Monsieur PARAY Fabien demeurant 2, rue De Gonzague Bat C à Nevers 58 000, pour une durée illimitée. L'immatriculation sera faite : au RCS de la ville de Nevers.

*AL581423807*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par actes SSP du 25/03/2019, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : AGATHE LABAYE ARCHITECTURE Sigle : ALA Objet social : Toutes activités spécialisées de design : décoration d'intérieur, architecture d'intérieur, création et vente d'objets design. Siège social : Chez M. Patrick GROSCHE - Les Prés - 58230 ALLIGNY-EN-MORVAN Capital : 1 000 ? Durée : 99 ans Président : Mme Agathe LABAYE épouse CHEVIGNARD demeurant 8 rue Guy de la Brosse - 75005 Paris. Immatriculation au RCS de Nevers

*AL581423812*

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 28 mars 2019 constitution de la SAS :

CHAROLAIS EXPANSION SAS

**Capital social :** 10 0000 euros.

**Siège social** : Agropole du Marault 58470 MAGNY COURS

**Objet** : Négoce d'animaux reproducteurs, de semences et d'embryons d'espèce bovine, recherche (fondamentale, théorique, expérimentale,...) ou appliquée, d'élaboration, de développement, d'exploitation, de gestion et de commercialisation de tout droit dépendant de la propriété industrielle et intellectuelle (marque, brevet, savoir faire, concept....), notamment relatif au génotypage.

**Président** : H.B.C domiciliée Agropole du Marault 58470 MAGNY COURS immatriculée RNA W583000928

**Directeur Général :** M. Patrick SIMON demeurant 8 route de Dompierre - 85170 BELLEVILLE SUR VIE

Commissaire aux comptes :

**Titulaire** : FIDUCIAL AUDIT domiciliée Paris la Défense - 41 rue du Capitaine Guynemer - 92925 LA DEFENSE CEDEX - RCS NANTERRE 334 301 488

**Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Agrément** : Sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Durée de la société :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NEVERS.

*AL581423814*

## AVIS DE CONSTITUTION

A La Charité S/Loire le 26 mars 2019 l'EURL,CHEZ MOMO, capital1000 €, siège 26 Grande Rue 58400 La Charité S/Loire,durée 99ans, objet restauration sur place et à emporter avec cuisson,sandwicheries,sans vente d'alcool Gérant M.EL MKADEM Mohamed 7 chemin des Vignes De Montmay 58210 Varzy, RCS Nevers

*AL581423818*

## YONNE

## SUCCESSION

**SCP Elodie ALBERTINI-HERAULT**
**et Sandra BERGER**
**Notaires associées**
**47800 MIRAMONT DE GUYENNE**

**PROCES-VERBAL DE DEPOT**
**ET DE DESCRIPTION**
**DE TESTAMENT OLOGRAPHE**

Suivant testament olographe en date du 22 décembre 2014, Mademoiselle Jeannine Paulette ROGIER, née à PARIS 20ème arr., le 01 novembre 1924, demeurant à AVALLON (89200), 1 rue Docteur Schweitzer, EHPAD, célibataire, décédée à AVALLON, le 07 janvier 2019, a institué un légataire universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes d'un procès-verbal de dépôt et de description de testament reçu par Maître Elodie ALBERTINI-HERAULT, Notaire à MIRAMONT DE GUYENNE, le 27 mars 2019. Tout intéressé pourra s'opposer à l'exercice de ses droits par le légataire universel saisi de plein droit en vertu de l'article 1006 du Code civil. Cette opposition devra être formulée après de Maître Elodie ALBERTINI-HERAULT, chargée du règlement de la succession, à l'adresse suivante :

1, rue Jasmin 47800 MIRAMONT DE GUYENNE.

Pour avis.

Maître Elodie ALBERTINI-HERAULT

*AL891423936*

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

**Article 1007 du Code civil**
**Article 1378-1 Code de procédure civile**
**Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 24 juillet 2017, Monsieur Patrick DAUVERGNE, né à SENS, le 14 mars 1957, décédé à SENS (89100), a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procés-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Patricia GOUJON-YOH, Notaire à PONT-SUR-YONNE (89140), 09, rue de la Gare, le 28 mars 2019, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéresseé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Patricia GOUJON-YOH, notaire à PONT-SUR-YONNE (89140), référence CRPCEN : 89076, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

*AL891423948*

## NOMINATION

## LINEAL

L'AGE de LINEAL, SAS au capital de 10 001€, 10 Rue des Beauribeaux, 89400 Migennes, 809 034 788 RCS Sens, a décidé, le 11.3.2019, de nommer nouveau président, Mr BIYIK Serkan, 10 Rue des Beauribeaux, 89400 Migennes, pour une durée indéterminée en remplacement de Mr PECCAUD Yves démissionnaire. Mention au RCS de Sens

*AL891423954*

S.J.B.
Société d'Avocats

## AVIS

DC COMPANY - Société par actions simplifiée au capital de 1 500 euros - Siège social : 100, rue du Pont, 89000 AUXERRE - 831 435 037 RCS AUXERRE - Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 29 mars 2019, Madame Elodie PRUDHOMME épouse CHAHBANI, demeurant 32 Impasse Nationale – 89580 GY L'EVEQUE a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Christophe DEMARGER, démissionnaire. L'article 31 des statuts relatif à la nomination de l'ancien Président a été supprimé.

*AL891423964*

## TRANSFERT DE SIÈGE

## STONE IMPORT

**SASU au capital de 7000 euros**
**Siège social**
**33 grande rue 89100 Sens**
**833345069 RCS Sens**

Le 01/01/19 l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 2 Place Alexandre Farnèse 84000 AVIGNON à compter du 01/01/19. Radiation au RCS de SENS. Inscription

au RCS de AVIGNON

*AL891423710*

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

**KOKALA**
**Société Civile Immobilière**
**au capital de 1 000.00 €**
**Siège social : 15 chemin entre deux vannes 89100 SENS**
**838 818 862 RCS SENS**

AVIS DE PUBLICITE LEGALE

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 14 mars 2019, il résulte que : Le siège social a été transféré, à compter du 14/03/2019, de 15 chemin entre deux vannes, SENS (89100), à 27 rue des Pavillons - VILLENEUVE SUR YONNE (89500). En

conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de SENS. Pour avis, le représentant légal

*AL891423915*

## TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

**GP MARINE**
**Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros**
**Siège social : 26 Rue Joséphine Normand**
**89210 BRIENON SUR ARMANCON**
**483 919 775 RCS SENS**

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2019, l'associé unique de la société GP MARINE a décidé de transférer le siège social du 26 Rue Joséphine Normand, 89210 BRIENON SUR ARMANCON au 160 Avenue de la Mer - Côte d'Azur 4 - Bât. 2 - Appart 69 - 83230 BORMES LES MIMOSAS, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SENS sous le numéro 483 919 775 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de TOULON.

Gérance : Monsieur Jérôme BILLEBAULT, demeurant 160 Avenue de la Mer - Côte d'Azur 4 - Bât. 2 - Appart 69 - 83230 BORMES LES MIMOSAS.

*AL891423918*

## PERFECTING INTERNATIONAL BUSINESS

Sigle : P.I.B SARL à associé unique au capital de 50.000 euros Siège Social : 32 rue d'Alsace Lorraine 89100 SENS RCS SENS 510 548 399.

Aux termes d'une décision extraordinaire de l'associé unique en date du 22/02/2019 il a été décidé du transfert de siège au 95 avenue du Président Wilson CS5003 93108 MONTREUIL Cedex à compter de ce jour.

Mention sera faite au RCS de Sens et de Bobigny

*AL891423924*

# TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

## Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/04/2019 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl à associé unique EMBALTECH IMMOBILIE**R 6 avenue de Genève 89600 Saint-Florentin. RCS Auxerre 490813938. CIP 3661.

*AL891423970*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/04/2019 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Madame Amélie Irène Marie-Louise CASTELEYN** rue Robert Raclot Centre Commercial Rami 89290 Champs-sur-Yonne. RCS Auxerre 512368879. CIP 4093

*AL891423971*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/04/2019 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Dominique DELZARD** 4 place Saint Mamert 89000 AUXERRE. RCS Auxerre 393312855. CIP 2332.

*AL891423972*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/04/2019 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS à associé unique OPERENVI** Les Communaux 89144 Méré. RCS Auxerre 529446338. CIP 3646.

*AL891423973*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/04/2019 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Monsieur Grégory VAUTRIN** 8 rue Saint Etienne 89800 VILLY. RCS Auxerre 523736981. CIP 3681.

*AL891423974*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/04/2019 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl à associé unique THARA BLUE** 5 bis avenue de Montabaur 89700 TONNERRE. RCS Auxerre 448181164. CIP 4052

*AL891423975*

Jugement du Tribunal de Commerce de BOBIGNY en date du 05/02/2019 prononçant la liquidation judiciaire de la **SAS à associé unique SYM** 5 Avenue de Worms 89000 Auxerre (vente de vêtements) RCS BOBIGNY 753.384.437. Liquidateur : Bally M.J. 69 Rue d'Anjou 93000 BOBIGNY.

*AL891423916*

Jugement du Tribunal de Commerce de Paris en date du 29/03/2019 prononçant la conversion de la procédure en liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl YVAN SERRA BEAUTE** 2B rue des Vallées 89220 Bléneau (conditionnement, distribution de produits cosmétiques) RCS PARIS 390.465.631 . Liquidateur judiciaire : SELARL ATHENA en la personne de Me Camille Steiner 76 rue du Faubourg Saint-Denis 75010 Paris. Met fin à la mission de l'administrateur SCP Hunsinger en la personne de Me Florent Hunsinger.

*AL891423966*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/04/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl à associé unique STUDIO 123** 5 Avenue Jean Moulin 89000 Auxerre (centre de danse). RCS Auxerre 841511801. CIP 4169. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC..

*AL891423968*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/04/2019 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Monsieur André, François COMBES** Les Hâtes du Vernoy Zone d'activités Intercommunale 89130 TOUCY (poissonnerie). RCS Auxerre 534228937. CIP 4170. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

*AL891423969*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/04/2019 arrêtant le plan de sauvegarde sur 10 ans de la **Sàrl ENTREPRISE LAPIED** 2 rue des Caillottes 89470 Monéteau (entreprise générale de bâtiment). RCS Auxerre 950003830. CIP 3981. Commissaire au plan : Maître Rémy BOURTOURAULT 12 Bd Thiers 21000 Dijon.

*AL891423976*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/04/2019 prononçant la résolution du plan de redressement et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire avec poursuite de l'activité jusqu'au 31/05/2019 au profit de la **Sàrl M.C.P.I. THUILAND PERE ET FILS** 2 route de Ronchère La Chapelle 89520 Saints (maçonnerie). RCS Auxerre 431497049. CIP 4168. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

*AL891423967*

S.J.B.
Société d'Avocats

## AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

SCEA C2POLE Société Civile d'Exploitation Agricole au capital de 7 500 euros Siège social : Les Pichons 58220 DONZY 528 234 818 RCS NEVERS Aux termes d'une délibération en date du 26 mars 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social des Pichons 58220 DONZY au 44 Rue des Grandes Chenevières 89480 ANDRYES à compter de ce jour. La Société, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 528 234 818 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS d'AUXERRE. Gérance : Monsieur Vincent CINTRACT, demeurant 44 Rue des Grandes

Chenevières 89480 ANDRYES.

*AL891423926*

## SCI LES CANTONNIERS

**Société civile immobilière**
**Au capital de 200 euros**
**Siège social : 1 A rue de Picardie**
**89000 ST GEORGES SUR BAULCHES**
**483303426 RCS AUXERRE**

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 6 décembre 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 1 A rue de Picardie à St Georges Sur Baulches (89000) au 15 Route d'Auxerre - Les Bruyères à Villefargeau (89240) à compter du 1er décembre 2018, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis, La Gérance

*AL891423930*

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : S.A.D ENTREPRISES. Forme : SASU. Capital social : 5000 euros. Siège social : 7 Rue d'Annay, 89310 Moulins en tonnerrois. 825094451 RCS Auxerre. Aux termes d'une décision en date du 5 mars 2019, l'associée unique a décidé de transférer le siège social à 1 Rue des Ecoles, 89310 Moulins en tonnerrois.

Mention sera portée au RCS de Auxerre

*AL891423940*

➜ **MODIFICATION DE CAPITAL**

## SASU SOCIETE MICHEL

Le 27.9.18 l'associé unique de la SASU SOCIETE MICHEL capital de 50.000 €, siège social à AUXERRE (89000) 57, rue Guynemer, 832 412 035 RCS AUXERRE, a décidé d'augmenter le capital social de 200.000 € pour le porter à 250.000 € par apports en numéraire. Le 30.9.18 le Président de la société a constaté la réalisation définitive de cette augmentation. ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : Capital : 50.000 € ; NOUVELLES MENTIONS : Capital : 250.000 €.

*AL891423950*

## SCEA DES NOISETIERS

Société civile au capital de 5 000 € Siège social : 11 rue des Noisetiers - Montjalin - 89200

SAUVIGNY-LE-BOIS 522 415 298 RCS AUXERRE L'assemblée générale extraordinaire

du 29 mars 2019 a décidé de réduire le capital social de 3 500 €, ce qui a pour effet de le ramener à 1 500 €. Pour avis, la gérance.

*AL891423960*

## SCEA DOMAINE DU PRIEURE SAINT COME

**SCEA au capital de 124.950 €**
**ramené à 124.935 €**
**Siège social : route de Chablis**
**89800 PREHY**
**410 784 524 RCS AUXERRE**

Suivant AGE du 17/1/2019, les associés ont décidé de réduire le capital de 15 € par voie de rachat et d'annulation d'1 part pour le ramener à 124.935 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention : 124.950 €

Nouvelle mention : 124.935 €

Pour avis,

*AL891423962*

➜ **CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL**

**Maître Gérard LEGUY**
**Notaire à Avallon (Yonne),**
**4, rue de Lyon**

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Changement de régime matrimonial

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Gérard LEGUY à AVALLON (Yonne), le 26 mars 2019, Monsieur Christian Armand Raymond CHARBONNIERAS et Madame Danièle Annette Odette LEMOINE son épouse demeurant ensemble à ANNAY LA COTE (Yonne) 11 Chemin des Reguins mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de AVALLON (Yonne) le 12 septembre 1970, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Gérard LEGUY notaire à AVALLON (Yonne), 4 rue de Lyon, où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.

*AL891423925*

➜ **VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

**Société d'Avocats REVEST LEQUIN NOGARET**
**5 rue Marcelin Berthelot 89004**
**AUXERRE CEDEX**
**Tél. 03.86.72.03.03**

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE

**au Palais de Justice d'AUXERRE (Yonne) - Place du Palais de Justice**

**VENDREDI 17 MAI 2019 à 14 heures**

**LOT n°1 : Commune de LINDRY (Yonne)**

Une maison d'habitation sise 5 rue des Ouches, construite sur la parcelle D 1582, comprenant :

- **Au rez-de-chaussée** : cuisine (30.50 m²), séjour (21.50 m²), salle de bain (8.50 m²), dégagement (7 m²)
- **Au premier étage** : palier (14.5 m²), 2 chambres (16.50 et 18.50 m²), salle d'eau (5.30 m²)
- **Au deuxième étage** : 2 chambres (12.10 et 19.60 m² habitables), grenier (22 m²)
- Terrasse, terrain, appentis/garage (45 m²), dépendance (21.80 m²),
- **De l'autre côté de la cour :** grange (65 m²), surface de vente (50m²), pièce à usage de chambre froide (18 m²),

Sur la parcelle D 1704 se trouvent des serres. Le reste est en pré.

Le tout cadastré sections D 1582 lieudit « « 5 rue des Houches » pour 19a 62ca - D 1704 lieudit « Le Haut des Houches » pour 98a 28ca + passage commun cadastré section D 1584 pour 1a 34ca

**LOT n°2 : Commune de LINDRY (Yonne)**

Les 6 parcelles cadastrées sections C 485 lieudit « Les Chatelines » pour 11a 66ca, en nature terre - C 512 lieudit « Les Chatelines » pour 6a 47ca, en nature terre - D 602 lieudit « La Cour » pour 13a 7ca, en nature terre - D 607 lieudit « La Cour » pour 11a 70ca, en nature terre - C 1628 lieudit « Près de l'Etang » pour 8a 10ca, en nature bois - ZD 414 lieudit « Chasse puce » pour 13a 80ca, en nature terre

**LOT n°3 : Commune de PARLY (Yonne)**

Les 3 parcelles de bois cadastrées sections C 1033 lieudit « Cabeuillard sud » pour 5a 33ca - C 1034 même lieudit pour 46a 85ca - C 1035 même lieudit pour 13a 65ca

**Visite sur place du lot n°1 le mardi 7 mai 2019 à 14 heures**

**MISES A PRIX :**

Lot n°1 : 120 000 € avec possibilité de baisse immédiate à la somme de 100 000 €

Lot n°2 : 500 € avec possibilité de baisse immédiate à la somme de 300 €

Lot n°3 : 600 € avec possibilité de baisse immédiate à la somme de 400 €

Lot n°3 : 600 € avec possibilité de baisse immédiate à la somme de 400

outre les clauses contenues au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du juge de l'exécution près le Tribunal de Grande Instance d'AUXERRE.

Consignation obligatoire de 12 000 € pour le lot n°1 et de 3 000 € pour les lots n°2 et 3 par chèque de banque libellé à l'ordre de Maître François CARLO ou caution bancaire.

Enchères obligatoires par Avocat inscrit au barreau d'AUXERRE.

Pour avis : Patricia NOGARET

**Pour tout renseignement, s'adresser à :**

S.C.P. d'Avocats REVEST LEQUIN NOGARET, 5 rue M. Berthelot 89004 AUXERRE CEDEX

**03.86.72.03.03 -** immo@rlcavocats.com

*AL891423929*

➜ **MODIFICATION DE STATUTS**

## EARL DES SERRES DE PONT SUR VANNE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limité au capital de 13 500,00 euros - Siège social : 5 rue de la Serre - 89190 PONT SUR VANNE - 335 259 17 RCS SENS - L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2018 a décidé de transformer, à compter du 31 décembre 2018, l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, en un Groupement Foncier Agricole. À compter du 31 décembre 2018 les caractéristiques de la société sont les suivantes. Dénomination sociale : GFA DU BAS DE LA RUE. Forme : Société civile régie par la loi n° 70-1299 du 31 décembre 1970, par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion des alinéas 3 et 4 de l'article 1865 et par les présents statuts. Objet : Achat, propriété, gestion et administration des immeubles à destination agricole, et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement auxdits immeubles dès lors que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société. Capital social : 13 500,00 euros. Siège social : 5 rue de la Serre – 89190 PONT SUR VANNE. Durée : Jusqu'au 14 avril 2102. Gérant : M. Joël DECHAMBRE demeurant à PONT SUR VANNE (Yonne), 1 rue de la Serre. Cessions de parts : Un associé peut librement céder ses parts à son conjoint, ses ascendants, descendants, à l'un de ses co-associés ou au conjoint de l'un d'eux. Toutes les autres cessions de parts sont soumises à un agrément des associés. Pour avis, la gérance.

*AL891423923*

## MODIFICATIONS STATUTAIRES

**GFA DE FONTENOY**
**Société Civile**
**Au capital de 97.323,45 Euros**
**Siège social : JOUX LA VILLE (Yonne)**
**10 rue Rougnon**
**RCS AUXERRE – SIREN 391.475.548**

Aux termes de l'assemblée générale du 27 mars 2019, il a été constaté notamment les modifications suivantes :

- nomination de Monsieur Philippe BOURDILLAT comme gérant en remplacement de M Maurice BOURDILLAT

- transfert de siège social à SAINTE COLOMBE (Yonne), 4 Route de Dissangis Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera immatriculée au RCS d'AUXERRE.

*AL891423931*

## DÉMISSION + NOMINATION COGÉRANCE

**LA PIZZERIA DU PONT**
**SARL au capital de 10 000 euros**
**2 rue Joubert 89500 VILLENEUVE SUR YONNE**
**RCS SENS 834 539 686**

Suivant l'AGE en date du 31/03/2019, il a été pris acte de :

1/ la démission de Yoann MARAULT à compter de ce jour en qualité de cogérant.

2/ la nomination de Daniel LANGLOIS demeurant professionnellement au 21 rue de l'Europe 89100 MAILLOT avec effet au 01/04/2019 pour une durée illimitée en qualité de cogérant.

Aurélien ARNOULT demeure cogérant.

Les statuts ont été modifiés en conséquence au RCS de SENS

Pour avis,

La cogérance

*AL891423935*

## EARL DES SOUCHERS

Société civile au capital de 54 600 € Siège social : Les Souchers - 89330 PIFFONDS 438 336 554 RCS SENS L'assemblée générale extraordinaire du 1er mars 2019 a : - Décidé de transformer l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, en une Société Civile d'Exploitation Agricole, - Nommé M. Guillaume CACHON demeurant à VILLENEUVESUR- YONNE (Yonne), 15 B rue du Port, auxdites

fonctions. À compter du 1er mars 2019, les caractéristiques de la société sont les suivantes : Dénomination sociale : SCEA DES SOUCHERS. Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application. Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural. Capital social : 54 600 €. Siège social : Les Souchers - 89330 PIFFONDS. Durée : Jusqu'au 4 juillet 2051. Gérants : M. Guillaume Cachon demeurant à VILLENEUVE-SUR-YONNE (Yonne), 15 B rue du Port et M. Thierry Cachon demeurant PIFFONDS (Yonne), les Souchers. Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Pour avis, la gérance.

*AL891423943*

## BC TECHNIQUE AGRO ORGANIQUE

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros Siège social : Bois Choppard - 89270 VERMENTON 510 336 027 RCS AUXERRE Aux termes d'une délibération en date du 30 décembre 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a : - étendu son objet social à l'activité d'assemblage de matériels agricoles et para-agricoles et modifier l'article 2 des statuts en conséquence, - nommé la S.A.R.L. ETC AUDIT située à SAINT GEORGES SUR BAULCHE (89000) - place de l'Europe, en qualité de Commissaire aux Comptes de la Société, pour une période de 6 exercices, soit

jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Pour avis

*AL891423949*

FIDAL
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

## AOC LOGISTIQUE

15/01/2019, les associés de la société AOC LOGISTIQUE, SAS au capital de 100.000 €, siège social : 25, rue des Isles - ZA Terres du Canada – 89470 MONETEAU, immatriculée au RCS sous le n° 504 781 758 RCS AUXERRE, ont décidé de modifier la dénomination sociale, à effet rétroactif au 01/01/2019. Ancienne mention publiée Dénomination sociale : AOC LOGISTIQUE Nouvelle mention Dénomination sociale : AOC IMMO

*AL891423956*

AVA
Conseil - Contentieux
Yonne & Aube

**AVOCATS VIGNET ASSOCIES**
**SCP d'AVOCATS**
**INTER-BARREAUX**
**1 Place du Palais de Justice**
**89000 AUXERRE**
**18 rue du Général Leclerc**
**89100 SENS 4 rue Aristide Briand**
**10000 TROYES Tel :**
**03.86.52.60.00**

## GREENPACK

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée Au capital de 40 000 euros Siège social : 4, rue de Chantecoq ZI des Vauguillettes 89100 SENS 452 147 309 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 29 mars 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 40 000 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société. Madame Marie-Madeleine JOUFFREAU et Monsieur Christian JOUFFREAU, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Christian JOUFFREAU, demeurant 10 rue d'Alsace Lorraine 89100 MALAY LE GRAND DIRECTEUR GÉNÉRAL : Madame Marie-Madeleine JOUFFREAU née FROT demeurant 10, rue Alsace-Lorraine 89100 MALAY LE GRAND Pour avis Le Président

*AL891423963*

➜ **VENTE**

## VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Anne-Laure GROSGEORGE, Notaire à VILLENEUVE-LA-GUYARD (89), 52 rue du Général de Gaulle, le 20 mars 2019, enregistré à Auxerre 1er Bureau, le 25 mars 2019, sous la référence 2019 N 371.

La Société dénommée LE BAR PARISIEN, Société à responsabilité limitée au capital de 8000 €, dont le siège est à PONT-SUR-YONNE (89140), 15 Place Eugène Petit, identifiée au SIREN sous le numéro 438469082 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS.

A VENDU A :

Monsieur Kamel AIT DAHMANE, époux de Madame Véronique NORMOND, demeurant à CUY (89140) 22 rue Jean Moulin.

Né à AIN EL HAMMAN (ALGERIE), le 17 février 1974.

Un fonds de commerce de BAR BRASSERIE sis à PONT SUR YONNE (89140), 15 Place Eugène Petit, lui appartenant, connu sous le nom commercial LE BAR PARISIEN, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de SENS, sous le numéro 438469082.

Le cessionnaire a la propriété du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a eu lieu le 20 mars 2019 moyennant le prix principal de 45000,00 € s'appliquant : 43.100,00 € aux éléments incorporels et 1.900,00 € pour le matériel.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet : Etude de Maître Anthony VACCARO, 52 Rue du Général de Gaulle 89340 VILLENEUVE LA GUYARD.

*AL891423965*

➜ **CESSION**

FIDAL
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

## CESSION BRANCHE D'ACTIVITE

Suivant acte sous seing privé en date à AUXERRE (89) du 15/02/2019 enregistré au SPFE d'AUXERRE 1 le 14/03/2019 dossier 2019 00008293, référence 8904P01 2019 A 602, la société « BAVENCOFF YVAN », SARL au capital de 1.500 € dont le siège social est situé à AUXERRE (89000) – 4, rue Pierre Reckel, et immatriculée au RCS sous le n° 814 075 701 RCS AUXERRE, a vendu à la société « CONFRERIE DES DOMAINES », SARL au capital de 75.000 € dont le siège social est à AUXERRE (89000) – 4, rue Pierre Reckel, immatriculée au RCS sous le n° 510 802 705 RCS AUXERRE, une branche d'activité de services de commercialisation et de promotion sise et exploitée à AUXERRE (89000) – 4, rue Pierre Reckel, moyennant le prix de 45.000 € s'appliquant : • Aux éléments corporels pour 10.000 € • Aux éléments incorporels pour 35.000 € L'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 1er JANVIER 2019. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales, au siège du Cessionnaire, AUXERRE (89000) – 4, rue Pierre Reckel

*AL891423937*

FIDAL
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

## CESSION FDC AOC/ P&C

Suivant acte sous seing privé en date à AUXERRE (89) du 31/12/2018 enregistré au SPFE d'AUXERRE 1 le 04/02/2019 dossier 2019 00003682, référence 8904P01 2019 A 00278, la société « AOC LOGISTIQUE », SAS au capital de 100.000 € dont le siège social est situé à MONETEAU (89470) – Z.A. Terres du Canada –25, rue des Isles, et immatriculée au RCS sous le n° 504 781 758 RCS AUXERRE, a vendu à la société « TRANSPORTS PICQ ET CHARBONNIER », SAS au capital de 700.000 € dont le siège social est à MONETEAU (89470) – Z.A. Terres du Canada – 25, rue des Isles, immatriculée au RCS sous le n° 427 220 025 RCS AUXERRE, le fonds de commerce de « stockage, préparation de commandes, étiquetage, conditionnement, entreposage, conseil en logistique de transports routiers », correspondant à une branche d'activité sise et exploités à MONETEAU (89470) – Z.A. Terres du Canada – 25, rue des Isles, moyennant le prix de 233.514 € s'appliquant : • Aux éléments corporels pour 173.514 € • Aux éléments incorporels pour 60.000 L'entrée en jouissance a été fixée au 1er JANVIER 2019. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales, au siège du Cédant, 25, Rue des Isles Zone Artisanale Terres du Canada – 89470 MONETEAU

*AL891423957*

➜ **GÉRANCE FIN DE GÉRANCE**

## MG BATIMENT

SARL au capital de 30000€ Siège social: 24 Rue Des Celliers 89100 Saint Martin Du Tertre 531625234 RCS SENS. L'AGE du 22/03/2019 a décidé de nommer gérant Gokhan Denden domicilié(e) 24 Rue Des Celliers 89100 Saint Martin Du Tertre pour une durée indéterminée, en remplacement de Hasan Denden démissionnaire. Dépôt au RCS de SENS.

*AL891423902*

## « SCI PRIJAC »

**Société Civile Immobilière**
**Siège social : 23 Grande rue**
**89510 Véron**
**RCS Sens 410.688.584**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 9 février 2019 :

1°) Constatation de la démission de ses fonctions de gérant de Monsieur Jacques PRIEUR.

2°) Nommination du nouveau gérant – Monsieur Jean-Luc PRIEUR, né à Sens (89100), le 9 août 1962, de nationalité française, demeurant à Véron (89510) 23 Grande rue.

Mention au RCS de Sens.

*AL891423917*

## GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU PAYS BAS DE CHAMPIGNY

**Groupement foncier agricole**
**au capital de 422 588,68 €**
**5 avenue du Château 89340 Champigny**
**RCS SENS 333 697 845**

Aux termes du PV des associés du 28/11/2018, l'assemblée générale a décidé de nommer en qualité de Gérants Madame Rosine PILCHOVIEZ demeurant 3 rue de la Tasse la Hai au Roi 77940 Diant, Madame Elisabeth PILCHOVIEZ demeurant 5 avenue du Château 89340 Champigny et Madame Catherine PILCHOVIEZ demeurant 36 rue Paul Langevin 89100 Paron en remplacement de Monsieur Romain PILCHOVIEZ, décédé.

Pour avis.

*AL891423938*

## DÉMISSION DE CO-GÉRANT

**SARL FERTEL**
**SARL au capital de 100 000 euros**
**Quai Bretoche 89500 VILLENEUVE SUR YONNE**
**RCS SENS 789 263 043**

Suivant l'AG en date du 25/03/2019, il a été pris acte de la démission de Aurélien BICH, demeurant professionnellement Quai bretotche 89500 VILLENEUVE SUR YONNE en tant que cogérant à compter de ce jour. Messieurs Jérôme FERTEL et Daniel LANGLOIS demeurent cogérants.

Pour avis,

La cogérance.

*AL891423939*

## IMMOBILIERE DUBOIS

**Société civile au capital de 1.000 €**
**Siège social :1 Hameau de la Saussoie**
**89150 VILLEBOUGIS-**
**(HAM-DE-LA-SAUSSOIE)**
**520 477 613 R.C.S. Sens**

Suivant procès-verbal en date du 18 mars 2019, l'assemblée générale extraordinaire a nommé en qualité de gérant : M. Henri MOREL, demeurant 32 rue Principale, 67130 Bellefosse en remplacement de M. Emmanuel DUBOIS. Les statuts seront mis à jour en conséquence.

Pour avis.

*AL891423951*

➜ **NON DISSOLUTION**

## SAS BOURGOGNE DERATISATION

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 2 100 Euros**
**Siège social : 22 Rue Roger Thureau**
**89300 JOIGNY**
**R.C.S. SENS 823 498 381**

Au terme d'une décision en date du 15/06/2018 les actionnaires statuant en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, ont décidés qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis,

Monsieur MIRICANAC Fadil

*AL891423921*

**Société ARCHIBALD**
Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :

**LOIC L.C. EURL**

Liquidation Judiciaire simplifiée du 06/11/2018

2 Place de la République - 89100 SENS

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 26 mars 2019.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire

*AL891423920*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

### SCI LES CARRETS

L'Assemblée Générale ordinaire réunie le 5 mars 2019 de la SCI LES CARRETS, société civile immobilière en liquidation au capital de 100 euros, dont le siège est 24 Rue Thomas Ancel 89000 AUXERRE, immatriculée 539429464 RCS AUXERRE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Valérian GUENIN de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter de ce jour. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

*AL891423772*

### CLOTURE DE LIQUIDATION

SARL NEBTI, SARL en liquidation, Capital : 8.000 euros, Siège de liquidation : 6 Place Jean de Joigny – 89300 JOIGNY, 438 077 067 RCS SENS. Le 31/12/2018 l'associée unique a approuvé les comptes de liquidation et constaté la clôture de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du TC de SENS. Le Liquidateur.

*AL891423908*

### DISSOLUTION

**SCI VIGNES DE NEUILLOT**
**Société Civile Immobilière**
**Au capital de 68.602,05 Euros**
**Siège social : SAINT PERE (Yonne), 43 bis rue du Pont**
**SIREN 402.125.850 - RCS AUXERRE**

Par délibération de l'AGE en date du 27.03.2019, les associés ont :

1°) prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation de la société compter du 15.04.2019. Mme RAFFENEAU est liquidateur. Les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés et la correspondance adressée chez le liquidateur.

2°) approuvé les comptes de la liquidation desquels il résulte un actif net nul, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis : le liquidateur

Mme Annelise RAFFENEAU

*AL891423927*

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

BAT'IMMO TP Société À Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 16 000 euros Siège social : Le Fourneau 89360 FLOGNY LA CHAPELLE 754 006 294 RCS AUXERRE

AVIS DE PUBLICITE LEGALE

L'assemblée générale par une décision en date du 25 mars 2019, après avoir entendu le rapport de Monsieur Baptiste MANSANTI, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de AUXERRE. Pour avis, le liquidateur

*AL891423928*

### SCEV DE LA GRANGE AUBERT

SCEV en liquidation au capital de 14 250 euros Siège social : La Grange Aubert - 89700 TONNERRE 381 783 976 RCS AUXERRE Liquidateur : M. Jean-Michel MOREAU demeurant à TONNERRE (89700), La Grange Aubert. Avis de clôture de liquidation Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2018, les associés ont

approuvé les comptes de liquidation de la société, ont prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat. Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis, le liquidateur.

*AL891423944*

**Expert Comptable**
**38, Rue Bézout**
**77140 Nemours**
**Téléphone : 01.64.28.13.61**

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : HOLDING CFS. Forme : SARL société en liquidation. Capital social: 10 000

euros. Siège social : 123 Rue du Four - 89340 VILLEBLEVIN. 835 079 989 RCS SENS. Aux

termes de l'AGO en date du 16 février 2019, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS du SENS.

*AL891423952*

## AVIS DE CONSTITUTION

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SASU TAB89

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 9 000 euros

SIEGE : 10 Ter, Route de Vallan 89000 AUXERRE

OBJET : • Transport public routier de marchandises excédant 3,5T, transport express, traction de remorques, transport routier de marchandises pour le compte d'autrui, location de véhicules avec conducteur, fret interurbain

•Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

• Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

PRESIDENT :

Monsieur Abdelouahab BELYAZID

Demeurant 10 Ter, Route de Vallan 89000 AUXERRE,

IMMATRICULATION : au RCS de Auxerre.

Pour avis,

*AL891423906*

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une SARL dénommée Terram Operantes au capital de 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire, le siège social est fixé 41 Grande Rue 89440 STE COLOMBE, ayant pour objet : la réalisation de prestations de travaux agricoles ; la réalisation de travaux paysagers ; la location de matériel et de structures professionnelles. La gérance est assurée par M. Willy SPEVAK et Mme. Cécile SPEVAK demeurant 41 Grande Rue 89440 STE COLOMBE. Immatriculation de la Société au RCS d'AUXERRE.

Pour avis

La gérance

*AL891423922*

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 27/03/2019, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

**Raison sociale :** LECLERCQ GUILLAUME COURTAGE, ASSURANCES ET EXPERTISES

**Forme**: Société par actions simplifiée (SAS)

**Capital social :** 1 000 euros.

**Siège social :** 1 RUE DU 20 JUILLET 1944 LE PAUMIER 89480 CRAIN

**Objet** : courtage en assurances et assurances de prêts - L'audit et le conseil en protection sociale (prévoyance, retraite) - La gestion de patrimoine

**Président**: Monsieur Guillaume LECLERCQ domicilié 1 rue du 20 juillet 1944 - Le Paumier - 89480 CRAIN

**Clause d'Admissions aux assemblées et exercice du droit de vote :** chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément :** les actions sont librement cessibles uniquement entre actionnaires.

**Durée de la société :** 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE

Pour avis.

*AL891423932*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 mars 2019 à CHATEL-CENSOIR, il a été constitué une société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : P.R. GOURMETS Forme : Société à responsabilité limitée Objet : Bar, brasserie, restaurant, traiteur à emporter, pizza à emporter, épicerie, fabrication et vente de produits salés Capital social : 8 000 euros Siège social : 12 avenue de la Gare 89660 CHATEL- CENSOIR Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Gérant : Mme Marion Pedel demeurant 2 rue de Montillot 89660 CHATEL-CENSOIR La société sera

immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis et mention, la gérante

*AL891423942*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 février 2019 à AVALLON, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle. Dénomination sociale : METHYS Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle. Objet : La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, artisanales, financières ou autres, créées ou à créer notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance. La gestion et la mise en valeur desdites participations. La réalisation de prestations de services (administratives, informatiques, consulting et autres) au profit de toutes sociétés. Le transport sanitaire terrestre (ambulance, VSL...), le transport en taxi. Capital social : 10 000 euros. Siège social : 22 Bis route de Paris - 89200 AVALLON Durée :

99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Président : M. Romain RENARD demeurant 5 rue des Boucheries - 89000 AUXERRE Admission aux assemblées et droit de vote : Pas de distinction entre actionnaires. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est

proportionnel au capital qu'elles représentent. Cessions d'actions : Toujours soumises à agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité simple des associés. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis et mention, le président

*AL891423946*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 28 mars 2019, il a été constitué une Société civile immobilière : Dénomination sociale : JYDEAL. Forme : Société Civile Immobilière. Objet : Acquisition, construction, administration, gestion et location de tous les immeubles. Capital : 4 000 €. Siège social : CHABLIS (Yonne), Milly, 33 rue du Château. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Apports en numéraire : 4 000 €. Gérants : M. Jérôme BOURCEY et Mme Alexandra GALLET son épouse demeurant tous deux 33 rue du Château, Milly, 89800 CHABLIS. Cessions de parts : Soumises à l'agrément des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE. Pour avis et mention, un des fondateurs.

*AL891423947*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 08/03/2019, il a été constitué une SCI, dénommée SCI NYLERO, siège social : 9 Etangs de Saint Anges (89) BUSSY EN OTHE, objet : l'acquisition, par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autrement, de tous immeubles bâtis et non bâtis, leur détention et leur administration pour ses associés, la restauration et la construction de tous immeubles, la mise à disposition de tout ou partie des immeubles au bénéfice de ses associés et/ou la location de tout ou partie des immeubles de la société - durée : 99 ans, capital : 2.000 ? en numéraire et le gérant est : M. Yannick LENNON dt 9 Etangs de Saint Anges (89) BUSSY EN OTHE- Immatriculation RCS de SENS. Agrément des associés pour toutes cessions de parts à des tiers. La gérance

*AL891423955*

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 01 Avril 2019 il a été constitué une société entre Madame Isabelle FRITSCH, domiciliée 10 route de Longueron 89300 JOIGNY et Monsieur Cédric FRITSCH domicilié 10 route de Longueron 89300 JOIGNY.

Ladite société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société en Nom collectif.

Dénomination : SNC FRITSCH

Capital social : 2500€

Ayant son siège social au 20 Place Colette 89300 Joigny.

Ayant pour objet : l'exploitation d'un commerce de tabac, presse, jeux de la française des jeux.

Il a été nommé en tant que Gérant, Monsieur Cédric FRITSCH.

Constitue pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS.

*AL891423961*

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT,
VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN ACCÈS ILLIMITÉ
AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

☐ Bovins viande
☐ Grandes cultures
☐ Lait élevage
☐ Porcs
☐ Vigne
☐ Aviculture
☐ Fruits & légumes
☐ Pâtre
☐ Chèvre

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 107 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 49 €
☐ pour 2 ans 98 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N° __/__/__/__
date d'expiration: __/__

SIGNATURE